KEDOUGOU 2013

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kédougou

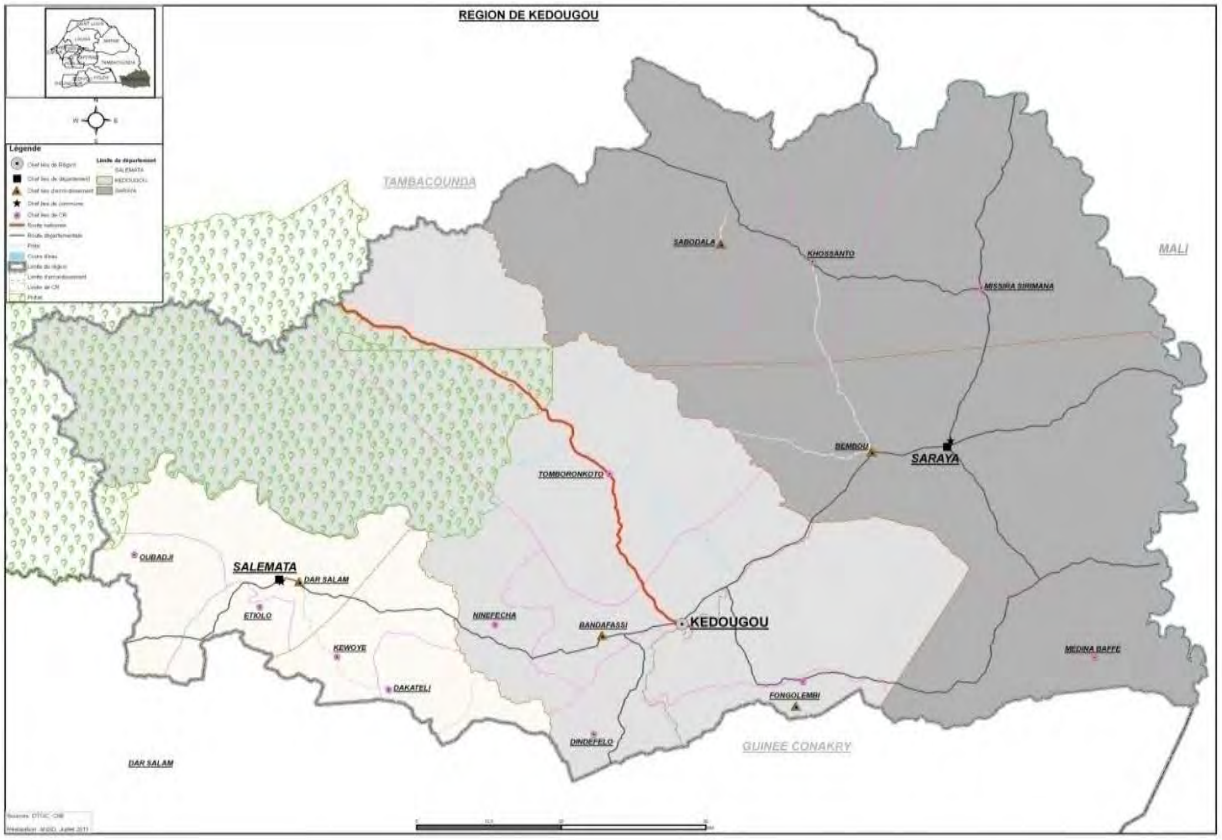

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Assane THIOUNE
Assistant Administratif	Namory MAGASSOUBA

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air- Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la statistique et de la Démographie de KEDOUGOU

Tél : (221) 33 985 19 32 – Email : Kedougou@ansd.sn

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ____ viii
LISTE DES GRAPHIQUES ____ xi
CARTES ____ xi
ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES ____ xii
AVANT PROPOS ____ xiv
PRESENTATION DE LA REGION ____ 15
1. Situation géographique ____ 15
2. Organisation administrative ____ 15
3. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles ____ 15
4. Aspects économiques et sociaux ____ 17
I CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE ____ 20
INTRODUCTION ____ 20
I.1 EFFECTIFS ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION ____ 20
I.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE ____ 22
I.3 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ____ 23
I.4 TYPOLOGIE DES MENAGES ORDINAIRES ____ 25
I.5 MIGRATION ____ 26
I.5.1 Migration interne ____ 26
I.5.2 Migrations internationales ____ 27
I.6 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ ____ 28
I.7 ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE ____ 28
I.8 TABLE DE MORTALITE PAR AGE ET ESPERANCE DE VIE ____ 29
CONCLUSION ____ 31
II CHAPITRE II : URBANISME, HABITATION ET CADRE DE VIE ____ 32
INTRODUCTION ____ 32
II.1 URBANISME, HABITATION ____ 32
II.2 TYPE DE LOGEMENT ____ 33
II.3 STATUT D'OCCUPATION ____ 34
II.4 MODE D'ACQUISITION ____ 34
II.5 MATERIAUX DE CONSTRUCTION ____ 34
II.5.1 Nature du mur ____ 34
II.5.2 Nature du toit ____ 35
II.5.3 Nature du sol ____ 35
II.5.4 Mode d'éclairage ____ 36
II.6 CADRE DE VIE ____ 36
II.6.1 Source d'énergie pour la cuisson ____ 36
II.6.2 Accès à l'eau ____ 37
CONCLUSION ____ 37
III CHAPITRE III : EDUCATION ____ 38
INTRODUCTION ____ 38
III.1 PROGRAMME DU DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE (DIPE) ____ 38
III.1.1 Nombre de Structures dans le DIPE ____ 38

III.1.2 effectifs des élèves dans le DIPE 39
III.1.3 répartition du Personnel dans le DIPE 40
III.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 41
III.2.1 Infrastructures scolaires dans l'enseignement élémentaire 41
III.2.2 Effectif des élèves dans l'enseignement élémentaire 44
III.2.3 Taux Brut de Scolarisation à l'élémentaire 45
III.3 EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME 46
III.3.1 Résultats au CFEE et à l'Entrée en Sixième 47
III.3.2 Personnel enseignant dans l'élémentaire 47
III.4 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL 48
III.4.1 Structures dans l'enseignement moyen 48
III.4.2 Effectifs des élèves dans l'enseignement moyen général 49
III.4.3 Evolution du personnel enseignant dans l'Enseignement Moyen général 49
III.4.4 Les résultats du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) 50
III.5 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL 50
III.5.1 évolution du réseau d'établissements d'Enseignement Secondaire Général 50
III.5.2 Effectifs des élèves dans l'enseignement secondaire général 51
III.5.3 Les résultats de l'examen du baccalauréat session 2013 51
III.6 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 52
III.6.1 Récapitulation des classes par filières (niveau cap) au Lycée Technique Industriel et Minier en 2013 52
III.6.2 Effectifs des élèves par filières (niveau cap) du lycée technique industriel et Minier 53
III.6.3 Enseignement secondaire technique : récapitulation des classes par filière 53
III.6.4 Personnel dans l'enseignement Technique au LTIM 54
III.6.5 Résultats des examens dans l'enseignement technique et professionnel en 2013 54
CONCLUSION 55
IV CHAPITRE IV : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 56
INTRODUCTION 56
IV.1 SANTE 56
IV.1.1 Les infrastructures de santé 56
IV.1.2 Répartition et typologie des structures de santé 56
IV.1.3 Les taux de couverture infrastructurelle selon les normes de l'OMS 58
IV.1.4 Le personnel de santé 58
IV.1.5 Bilan des programmes de santé 60
IV.1.6 Activités d'hospitalisation en 2013 60
IV.1.7 Les 5 Premiers motifs de consultation en 2013 60
IV.1.8 Santé Reproductive 61
IV.1.9 Les consultations prénatales 61
IV.1.10 Les consultations Post natales 63
IV.1.11 Programme de lutte contre la tuberculose 65
IV.2 HYGIENE 66
IV.2.1 Inspection des domiciles et constatation des infractions 66
IV.2.2 Visite des concessions 66
IV.2.3 Infractions constatées dans les concessions 68
IV.2.4 inspection des établissements recevant du public (ERP) et constat des infractions 69
IV.2.5 Inspection des ERP et assimilés 69
IV.2.6 Infractions constatées dans les ERP et Assimilés 70
CONCLUSION 71
V CHAPITRE V : ASSISTANCE 72
INTRODUCTION 72
V.1 ACTIVITES DE LA 63EME COMPAGNIE DU GNSP 72
V.1.1 Typologie des interventions en 2013 72
V.1.2 Accidents sur la voie publique 73
V.2 ACTIVITES DE L'ACTION SOCIALE 74

V.2.1 Prévalence du handicap 74
V.2.2 Activités réalisées 75
CONCLUSION 76
VI CHAPITRE VI: JUSTICE 77
INTRODUCTION 77
VI.1 LES DETENUS PROVISOIRES 77
VI.2 LES CONDAMNES 78
VI.2.1 Caractérisation des condamnés par l'âge 78
VI.2.2 Caractérisation des condamnés par le type d'infraction 79
VI.2.3 Caractérisation des condamnés par la durée de la peine 79
VI.2.4 Caractérisation des condamnés par la nationalité 80
VI.3 L'EDUCATION SURVEILLEE 80
VI.3.1 Répartition des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger 81
VI.3.2 Les infractions commises par les enfants en conflit avec la loi 81
CONCLUSION 83
VII CHAPITRE VII : EAUX ET ASSAINISSEMENT 84
INTRODUCTION 84
VII.1 EAUX 84
VII.1.1 Evolution des abonnes à la SDE dans la commune de Kédougou 84
VII.1.2 Evolution de la production d'eau par la SDE à Kédougou 84
VII.1.3 Evolution de la consommation d'eau à Kédougou 85
VII.1.4 HYDRAULIQUE RURALE 86
VII.1.5 Situation des forages équipés de pompes manuelles 87
VII.2 ASSAINISSEMENT 87
VII.2.1 Type d'aisance 87
VII.2.2 Evacuation des eaux usées 87
VII.2.3 Evacuation des ordures ménagères 88
CONCLUSION 88
VIII CHAPITRE VIII: AGRICULTURE 89
INTRODUCTION 89
VIII.1 LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLES 2013/2014 89
VIII.1.1 Bilan du Programme de Mise en Place et Cession des Semences et Engrais Subventionnés 89
VIII.1.2 La situation pluviométrique de l'hivernage de 2013 91
VIII.1.3 Les résultats des enquêtes agricoles pour la campagne de 2013/2014 92
VIII.1.4 Les céréales 92
VIII.1.5 Les cultures industrielles et le Voandzou 94
VIII.2 RESULTATS DES PROGRAMMES ET PROJETS INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE 95
VIII.2.1 Le Projet d'Appui à la petite irrigation locale (PAPIL) 95
VIII.2.2 Le projet USAID/YAAJEENDE 96
VIII.2.3 Le Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER) 96
CONCLUSION 97
IX CHAPITRE IX : ELEVAGE 98
INTRODUCTION 98
IX.1 EFFECTIFS DU CHEPTEL 98
IX.2 ABATTAGES CONTRÔLES 99
IX.3 PRODUCTION DES CUIRS ET PEAUX 99
IX.4 PRODUCTION DE MIEL 100
IX.5 SANCTIONS DU CONTRÔLE DES ABATTAGES 100
IX.6 SAISIES PARTIELLES 101
IX.7 AMELIORATION GENETIQUE 101

IX.8 RESULTATS DES OPERATIONS D'INSEMINATION ARTIFICIELLE 101
IX.9 SANTE ANIMALE 102
IX.10 SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE 102
IX.11 EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE 103
IX.12 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 103
IX.13 TRANSHUMANCE 104
CONCLUSION 105
X CHAPITRE X : ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES 106
INTRODUCTION 106
X.1 VEGETATION 106
X.2 EXPLOITATIONS FORESTIERES 106
X.3 PROTECTION DES FORETS 108
X.3.1 Création de pare-feu 108
X.3.2 Feux précoces 108
X.4 LA FAUNE 109
X.4.1 La ZIC 109
X.4.2 Zones amodiées et Concessions dans la ZIC Falémé 109
5.2.1 Gestion de la faune 110
X.5 FEUX DE BROUSSE 111
CONCLUSION 112
XI CHAPITRE XI : MINES, INDUSTRIE ET ARTISANAT 113
INTRODUCTION 113
XI.1 MINES 113
XI.1.1 Etats des titres miniers et autorisations accordées 114
XI.1.2 Pour la recherche 114
XI.1.3 Pour l'exploitation 115
XI.2 INDUSTRIE 116
XI.3 ARTISANAT 116
CONCLUSION 117
XII CHAPITRE XII : COMMERCE 118
INTRODUCTION 118
XII.1 SUIVI PERIODIQUE DES PRIX ET STOCKS. 118
XII.2 CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS 119
XII.3 APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUE 119
XII.4 SUIVI D'ACTIVITES SECTORIELLES 120
XII.4.1 Boulangerie 120
XII.4.2 Orpaillage 120
XII.4.3 Distribution de carburant 120
CONCLUSION 120
XIII CHAPITRE XIII: JEUNESSE ET SPORTS 121
INTRODUCTION 121
XIII.1 JEUNESSE 121
XIII.1.1 Les infrastructures de jeunesse 121
XIII.1.2 Les associations de jeunes 122
XIII.2 SPORT 123
XIII.2.1 Les disciplines sportives pratiquées 123
XIII.2.2 Les infrastructures sportives 124
XIII.2.3 Les associations et centres de formation sportive 125
XIII.2.4 Les pratiquants 126

CONCLUSION 127
XIV CHAPITRE XIV : POSTE ET TELECOMMUNICATIONS 128
INTRODUCTION 128
XIV.1 LES MANDATS EMIS ET PAYES PAR LA POSTE EN 2013 128
XIV.1.1 Mandats émis par la poste 128
XIV.1.2 Mandats payés par la poste en 2013 129
XIV.2 ACCESSIBILITE AUX RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATION 130
XIV.2.1 Téléphonie Mobile 130
XIV.2.2 Téléphonie fixe 131
XIV.2.3 Internet 131
CONCLUSION 132
XVCHAPITRE XV : BANQUES ET SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES 133
INTRODUCTION 133
XV.1 SECTEUR BANCAIRE 133
XV.2 SECTEUR DE LA MICRO FINANCE 134
XV.2.1 Evolution du secteur de la micro finance entre 2012 et 2013 134
XV.2.2 Répartition des crédits accordés par objet et par secteur d'activité 135
CONCLUSION 137
ANNEXES 138

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1:Evolution de la population de 1976 à 2013 20
Tableau 1. 2: Effectifs de la population de la région de Kédougou en 2013 21
Tableau 1. 3:Superficie et densité de population par département en 2013 24
Tableau 1. 4: Evolution de la population urbaine de 1976 à 2013 24
Tableau 1. 5:répartition des ménages ordinaires de Kédougou selon le type en 2013 26
Tableau 1. 6:Les indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie par région 26
Tableau 1. 7: Situation des flux migratoires internationaux (entrées) en 2013 27
Tableau 1. 8: : Situation des flux migratoires internationaux (sorties) en 2013 27
Tableau 1. 9: évolution de l'indice synthétique de fécondité de la région de Kédougou selon les EDS, EDS-MICS et RGPHAE 28
Tableau 1. 10: Répartition (en %) de la population âgée de 12 ans et plus de Kédougou selon le statut matrimonial 29
Tableau 1. 11: Table de mortalité par âge de la région de Kédougou 30
Tableau 1. 12: Population Département de Kédougou en 2013 selon le RGPHAE 139
Tableau 1. 13: Population du Département de Saléméta en 2013 selon le RGPHAE 140
Tableau 1. 14: Population du Département de Saraya en 2013 selon le RGPHAE 141
Tableau 2. 1: Répartition en % des ménages selon le type de logement de la région Kédougou par rapport au Sénégal en 2013 33
Tableau 2. 2: Répartition en % des ménages de Kédougou comparée au Sénégal selon le statut d'occupation 34
Tableau 2. 3: Répartition en % des ménages de Kédougou comparée au Sénégal selon le mode d'acquisition du logement 34
Tableau 2. 4: Répartition en % des ménages de Kédougou selon la nature du mur du bâtiment principal 35
Tableau 2. 5: répartition en % des ménages de Kédougou selon la nature du toit et revêtement du bâtiment principal 35
Tableau 2. 6: répartition en % des ménages de Kédougou selon la nature du sol et revêtement du bâtiment principal 35
Tableau 2. 7: Répartition en % des ménages de Kédougou selon le mode d'éclairage 36
Tableau 2. 8: Répartition en % des ménages de Kédougou selon le type de combustible utilisé pour la cuisson 36
Tableau 2. 9: Répartition en % des ménages de Kédougou selon le type d'accès à l'eau potable 37
Tableau 3. 1: évolution des structures du DIPE selon le statut de 2012 à 2013 38
Tableau 3. 2: évolution des effectifs de la DIPE de 2011/2012 à 2012/2013 39
Tableau 3. 3: évolution de l'indice de parité Garçon/Fille du DIPE de 2012 à 2013 39
Tableau 3.4: Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) en 2013 40
Tableau 3.5: ratio élèves/groupe pédagogique en 2013 40
Tableau 3. 6: répartition du personnel enseignant du DIPE selon le diplôme académique en 2013 40
Tableau 3.7:répartition du personnel enseignant du DIPE selon le diplôme professionnel en 2013 41
Tableau 3.8:répartition du personnel enseignant du DIPE selon le statut et le sexe en 2013 41
Tableau 3. 9: Répartition des structures de l'enseignement élémentaire de 2012 à 2013 42
Tableau 3. 10: pourcentage d'écoles élémentaires disposant de latrines en 2013 42
Tableau 3. 11: pourcentage d'écoles élémentaires publiques par type de clôture en 2013 42
Tableau 3. 12: pourcentage d'écoles publiques disposant de points d'eau en 2013 43
Tableau 3. 13:pourcentage d'écoles publiques disposant de l'électricité en 2013 43
Tableau 3. 14: pourcentage d'écoles publiques abritant une cantine scolaire en 2013 44
Tableau 3. 15:Evolution du nombre de salles de classe entre 2012 et 2013 44
Tableau 3. 16: répartition des effectifs de l'élémentaire selon le sexe et le milieu de 2012 à 2013 45
Tableau 3. 17: Evolution de l'Indice de parité selon le département en 2013 45
Tableau 3. 18: Evolution du taux brut de scolarisation et du taux brut d'admission au CI de 2012 à 2013 46
Tableau 3. 19: Flux scolaire en 2012 47
Tableau 3. 20: résultats au CFEE et concours d'entrée en 6ème en 2013 47
Tableau 3. 21:Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le statut en 2012/2013 48
Tableau 3. 22: Répartition des effectifs des enseignants dans l'élémentaire selon le sexe en 2012/2013 48
Tableau 3. 23: répartition des infrastructures dans l'enseignement moyen par Département en 2012/2013 48
Tableau 3. 24: Répartition des effectifs des élèves du moyen général en 2013 49
Tableau 3. 25: Répartition du personnel enseignant du moyen général en 2012/2013 49
Tableau 3. 26: résultats au BFEM en 2013 50
Tableau 3. 27: répartition des groupes pédagogiques du secondaire général en 2012/2013 51
Tableau 3. 28: Répartition des effectifs des élèves du secondaire général en 2013 51
Tableau 3. 29: Baccalauréat enseignement général session 2013 52
Tableau 3. 30: Récapitulation des classes par filières (niveau cap) du LTIM en 2013 53
Tableau 3. 31: Récapitulation des élèves par filières (niveau cap) du LTIM en 2013 53

Tableau 3. 32: Récapitulation des classes par filières de l'enseignement secondaire technique en 2013 54
Tableau 3. 33: répartition du personnel au LTIM 54
Tableau 3. 34: résultats des examens dans l'enseignement technique en 2013 55
Tableau 4. 1: Répartition du nombre d'infrastructures sanitaires par type et selon le département en 2013 57
Tableau 4. 2: Taux de couverture selon le type d'Infrastructure en 2013 58
Tableau 4. 3: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle et par département en 2013 59
Tableau 4. 4: Ratio personnel de santé par rapport à la population de Kédougou en 2013 59
Tableau 4. 5: Gaps personnel de santé à résorber par rapport aux normes de l'OMS en 2013 60
Tableau 4. 6: Activités d'hospitalisation par Département en 2013 60
Tableau 4. 7: les 5 premiers motifs de consultation de morbidité dans la région en 2013 61
Tableau 4. 8: Femme en âge de reproduction(FAR) et nombre de grossesses attendues en 2013 61
Tableau 4. 9: Consultation prénatale par Département en 2013 62
Tableau 4. 10: Traitement préventif intermittent et vaccination antitétanique par département en 2013 62
Tableau 4. 11: Consultation post natale par département en 2013 63
Tableau 4. 12: Lieu d'accouchement par département en 2013 63
Tableau 4. 13: Accouchement assisté et césarienne 64
Tableau 4. 14: Accouchement et avortement 64
Tableau 4. 15: Programme Elargie de Vaccination pour les enfants de 0-11 mois par département en 2013 65
Tableau 4. 16: résultats du programme de lutte contre le paludisme en 2013 66
Tableau 4. 17: Visite des lieux en zone urbaine 68
Tableau 4. 18: Répartition des infractions par type et par sous brigade 2012/2013 69
Tableau 4. 19: Répartition des ERP inspectés par type et par zone 70
Tableau 4. 20: Répartition des infractions constatées dans ERP par type et par sous brigade 2012/2013 70
Tableau 5. 1:Sortie de secours selon la nature de l'intervention en 2013 73
Tableau 5. 2: Répartition des accidents sur la voie publique en 2013 73
Tableau 5. 3: Répartition des accidentés selon l'âge en 2013 74
Tableau 5. 4: prévalence du handicap en % selon le type de handicap en 2013 75
Tableau 6. 1: Répartition des condamnés selon le type d'infraction commise 79
Tableau 6. 2: Répartition des mineurs selon la nature de la prise en charge et suivant le sexe en 2013 81
Tableau 6. 3: Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le type d'infraction commise 82
Tableau 7. 1: Evolution des abonnés à la SDE à Kédougou de 2003 à 2013 84
Tableau 7. 2: Evolution de la production d'eau en m^3 à Kédougou de 2003à 2013 85
Tableau 7. 3: Evolution de la consommation d'eau en m3 à Kédougou de 2003 à 2013 85
Tableau 7. 4: Typologie des forages et leurs caractéristiques 86
Tableau 7. 5: répartition des ménages de Kédougou selon le principal type d'aisance 87
Tableau 7. 6: répartition des ménages de Kédougou selon le mode d'évacuation des eaux usées 88
Tableau 7. 7: répartition des ménages de Kédougou selon le mode d'évacuation des ordures ménagères 88
Tableau 8. 1: Bilan des opérations de mise en place et cession des intrants subventionnés pour la campagne agricole 2013/2014 90
Tableau 8. 2: cumul des pluies enregistrées en 2013 par poste et les écarts par rapport à 2012 91
Tableau 8. 3: Bilan des parcelles de cultures sinistrées par les inondations en 2013 91
Tableau 9. 1: Effectifs du cheptel par espèce selon le département en 2011 98
Tableau 9. 2: Abattages contrôlés par département en 2011 99
Tableau 9. 3: Répartition des types d'organe saisis 101
Tableau 9. 4: Répartition des vaches sélectionnées pour être inséminées par département en 2011 101
Tableau 9. 5 : Résultats des opérations d'insémination artificielle par département 102
Tableau 9. 6: Epidémiologie des différentes affections 103
Tableau 9. 7: Sorties des mouvements de bétails 104
Tableau 9. 8: Transhumance Interne 104
Tableau 10. 1: Exécution du quota de bois de menuiserie en 2013 107
Tableau 10. 2: Exécution du quota de bois de service en 2013 107
Tableau 10. 3: Recettes tirées sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux en 2013 107
Tableau 10. 4: Répartition du nombre de Km de pare-feu nus réalisés par département en 2013 108
Tableau 10. 5: Répartition des feux précoces par Département en 2013 109
Tableau 10. 6: Niveau d'exécution du plan de tir 2013 dans la ZIC Falémé 110
Tableau 10. 7: Réalisations des amodiataires Grande chasse 110
Tableau 10. 8: : Réalisations des amodiataires en zone amodiée (petit gibier) 110
Tableau 11. 1: Répartition des gisements selon la localisation et la quantité 114
Tableau 11. 2: évolution des exportations en 2013 115
Tableau 11. 3: Répartition des artisans à la chambre des métiers selon le type en 2013 117

Tableau 12. 1: Suivi périodique des prix selon les stocks alimentaires en 2013 118
Tableau 13. 1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative 121
Tableau 13. 2: Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative 122
Tableau 13. 3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région 123
Tableau 13. 4: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 124
Tableau 13. 5: Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative 125
Tableau 13. 6: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative 126
Tableau 13. 7: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe 127
Tableau 14. 1: Répartition des mandats émis par type et par département en 2013 129
Tableau 14. 2: Répartition des mandats payés par type et par département en 2013 129
Tableau 14. 3: Parc d'abonnés et taux de pénétration Mobile Orange dans la région de Kédougou en 2013 131
Tableau 14. 4: parc et taux de pénétration mobile des régions de la DRV-EST 138

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Evolution et comparaison des taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région de Kédougou et ceux du Sénégal de 1976 à 2013 21

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la Région de Kédougou en 2013 22

Graphique 1.3 : Rapport de masculinité selon l'âge de la région de Kédougou selon le RGPHAE de 2013 23

Graphique 1.4 : répartition de la population de la région de Kédougou par département en 2013 24

Graphique 4. 1: Répartition du nombre de visites domiciliaires par sous brigade de 2012 à 2013 67

Graphique 5. 1: Evolution des interventions par mois du G.N. des Sapeurs-Pompiers de 2010 à 2013 72

Graphique 6. 2: Répartition des détenus provisoires selon le jugement (en %) 78

Graphique 6. 3:Répartition des condamnés par groupe d'âge (en %) 78

Graphique 6. 4: Répartition des condamnés selon la durée de la peine (en %) 80

Graphique 6. 5: Répartition des condamnés selon la nationalité (en %) 80

Graphique 6. 6: Répartition des mineurs % selon la nature de la prise en charge et suivant le sexe en 2013 81

Graphique 7. 1: Comparaison entre la production et la consommation d'eau entre 2003 et 20113 86

Graphique 8. 1: Evolution des superficies emblavées des cultures céréalières sur les 5 dernières années 93

Graphique 8. 2: Evolution des productions céréalières sur les 5 dernières années 94

Graphique 8. 3: Evolution de la production d'arachide d'huilerie et du coton sur les 5 dernières années 95

Graphique 9. 1: Estimation du cheptel de la région de Kédougou en 2011 99

Graphique 9. 2: Evolution des quantités des cuirs et peaux de 2010 à 2011 100

Graphique 15. 1: Répartition des crédits par objet en 2102 et 2013 (en %) 136

Graphique 15. 2: Répartition des crédits par secteur d'activité en 2012 et 2013 136

CARTES

Carte 1: infrastructures de santé en 2013 (Source SRAT Kédougou).....57
Carte 2: Zones cultivées de la région de Kédougou en 2013(Source SRAT Kédougou).....92
Carte 3: Ressources naturelles de la région en 2013 (Source SRAT Kédougou) 113

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ADMAS	Agence pour le Développement du Marketing Social
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AME	Accords Multilatéraux sur l'Environnement
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	Association Sportive et Culturelle
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CCP	Compte Courant Postal
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDGM	Cellule de Développement Géologique et Minier
CEAP	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CETF	Centre d'Enseignement Technique Féminin
CETF	Centres d'Enseignement Technique Féminin
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CGP	Consultation Primaire Globale
CIMEL	Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage
CM	Chef de Ménage
CMT	Choice money transfer
CNE	Caisse Nationale d'Epargne
CPG	Consultation Primaire Globale
CRETEF	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
DEFCCS	Direction des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Conservation des Sols
DESPS	Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DIPE	Pragramme du Développement Intégré de la Petite Enfance
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DRUH	Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DSRP II	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTC3	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche
EDS/MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (Multiple Indicateur Cluster Survey)
ERP	Etablissements Recevant du Public
FAR	Population Féminine en Age de Reproduction
FEMP	Foyers d'Enseignement Moyen Pratique
FONSTAB	Fonds d'Appui à la Stabulation
FPM	Fermes Privées Modernes
GNSP	Groupement National des Sapeurs-Pompiers
IA	Inspection d'Académie
IA	Inspection d'Académie
IAD	Instituteur Adjoint
ICP	Infirmier Chef de Poste
IEC	Information, Education, Communication

IEF	Inspection de l'Education et de la Formation
INEP	Institut National de l'Education Populaire
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
LTIM	Lycée Technique Industriel et Minier
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MC	Maitre Contractuel
NISDEL	Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Elevage
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OGP	Ordonnance de Garde Provisoire
OIP	Offre Initiale de Pilule
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONCAV	Organisation Nationale de Coordination des Activités de Vacances
PAPIL	Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNDE	Plan National de Développement de l'Elevage
POGEBE	Projet Régional de Gestion Durable du Bétail
PS	Poste de Santé
PSJ	Programme Sectoriel Justice
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RPC	Responsable de la Production Cotonnière
RTPC	Relai Technique de la Production Cotonnière
SCOFI	La Scolarisation des Filles
SDDR	Secteur Départemental du Développement Rural
SDE	Sénégalaise Des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité du Sénégal
SODEFITEX	Société de Développement des Fibres Textiles
SR	Service Régional
SRDC	Service Régional du Développement Communautaire
SRJS	Service Régional de la Jeunesse et des Sports
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRV	Service Régional Vétérinaire
TBS	Taux Brut de Scolarisation
UASSU	Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
VEN	Volontaire de l'Education
ZIC	Zone d'intérêt cynégétique

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION

1. Situation géographique

La région de Kédougou est issue du découpage de l'ancienne région de Tambacounda. Elle est créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1er Février 1972 portant organisation de l'Administration Territoriale et Locale. Elle couvre une superficie de 16 896 Km2.

Elle est limitée :

- à l'Ouest et au Nord par le département de Tambacounda ;
- à l'Est par la République du Mali ;
- au Sud par la République de Guinée.

2. Organisation administrative

Sur le plan administratif, elle est composée de :

- 03 Départements (Kédougou, Salémata et Saraya) ;
- 06 Arrondissements (Bandafassi, Fongolimbi, Dakatéli, Dar Salam, Bembou, Sabodala) ;
- 20 Collectivités locales (1 région, 3 communes et 16 Communautés Rurales)
- 317 villages.

3. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles

- Le relief

Le relief de la région est le plus accidenté du pays avec un point culminant à 581 m à Sambangallou au Sud. La région est bordée à l'ouest par les collines du pays Bassari et le mont Assirik qui domine le Parc National de Niokolo – Koba (PNNK). Ce relief est entrecoupé par des plateaux et des vallées qui constituent les principales zones de culture.

- Le Climat

La région a un climat de type soudano-guinéen. On y distingue deux grandes périodes de régime thermique. La période de basses températures, allant de Juillet à Février avec plus de fraîcheur aux mois de Décembre et de Janvier et la période de hautes températures se situant entre Mars et Juin. Les températures sont généralement élevées avec des maxima variant entre 34° et 42° et des minima de 21° à 25°.
Elle est l'une des régions les plus pluvieuses du pays avec au moins 1300 mm/an. La saison des pluies dure environ six (06) mois, de Mai à Octobre, avec une saison

sèche de six (06) mois également allant de Novembre à Mai. Elle est soumise à l'harmattan pendant sept (07) mois (Octobre à Avril). Toutefois, cette pluviométrie se caractérise par une grande variabilité spatio-temporelle, les mois d'Août et Septembre étant les plus pluvieux.

L'insolation moyenne annuelle dépasse 3 000 heures, soit environ 8 à 9 heures d'ensoleillement par jour. Le mois d'Août reçoit la durée d'insolation la plus courte. La nébulosité est maximale pendant l'hivernage.

L'humidité relative est très élevée en hivernage. Elle dépasse 97% entre Août et Octobre. De Janvier à Mars, elle baisse pour atteindre une valeur minimale voisine de 10 %. L'évaporation croît du Sud au Nord, à l'inverse du gradient pluviométrique. De Décembre à Mai, elle est supérieure à 200 mm.

Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents que sont les alizés continentaux de direction Nord-est, l'harmattan du secteur Est avec de l'air chaud et sec et la mousson avec de l'air chaud et humide. Entre Avril et Mai, la vitesse des vents observée à Kédougou est supérieure à 2 m/s.

Une telle situation lui confère une biodiversité très importante aussi bien du point de vue faunique que floristique. En effet, on y rencontre quasiment toutes les espèces de la flore guinéenne présente au Sénégal mais aussi une bonne partie de la faune de l'Afrique de l'Ouest dont plusieurs espèces d'antilopes. Cette biodiversité est la résultante en partie de caractéristiques climatiques favorables.

- **Les types de sols**

Les principaux types de sols de la région sont les suivants : les sols minéraux bruts d'érosion (lithosols), les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux (non lessivés, lessivés sans concrétions et lessivés avec concrétions), les vertisols, les sols hydromorphes et halomorphes. Il est à noter que les sols ferrugineux tropicaux et les sols peu évolués d'érosion prédominent dans la région.

- **Les eaux de surface et les eaux souterraines**

Le réseau hydrographique est dense et dépend très fortement de la pluviométrie. La région est arrosée par la Falémé et le fleuve Gambie et ses affluents tels que le Niokolo. La Gambie et la Falémé qui constituent les deux grands fleuves, entrent en étiage par endroits et jouent un rôle important dans le développement local (agriculture, alimentation en eau des hommes et du bétail). La région compte également une multitude de petits cours d'eau, mais intermittents dont le Diougol, le Daléma, le Dialé, le Diaguiri, le Diarra, le Thiokoye, le Sandoundou, etc.

- **Le couvert végétal**

La région renferme d'importantes ressources forestières. La végétation est organisée en savane arborée dense, en forêts denses et claires, en galeries forestières le long des cours d'eau. Ce paysage est coupé par le relief accidenté qui multiplie les habitats écologiques d'où l'importance de la flore qui est la plus riche et la plus variée du Sénégal.
La végétation est similaire à celle de la zone guinéenne ; elle est composée de reliques de forêts sèches sur des plateaux à sols sableux et profonds et de forêts galeries le long des rivières.
Les formations végétales sont caractérisées par des savanes boisées, des forêts claires, des forêts sèches en voie de dégradation, des forêts rupicoles situées le long des cours d'eau comme le fleuve Gambie et la Falémé. La diversité des espèces reste relativement élevée et la protection de ces forêts permet la conservation d'une grande partie des ressources génétiques menacées de disparition au Sénégal.
Les forêts sèches de cette zone sont en train de disparaître à cause des changements climatiques et des pressions exercées par les activités humaines.
Les espèces végétales potentiellement menacées dans cette zone sont entre autres Pterocarpus erinaceus, Cordyla pinnata, Borassus aethiopum….

- **La faune**

La région représente l'un des derniers bastions de la faune du Sénégal. On rencontre au niveau de la ZIC Falémé la grande faune composée de bandes d'antilopes les plus prestigieuses du monde dont l'hippotrague (antilope cheval ou Koba) et l'élan de derby. On y trouve aussi des hippopotames, des buffles, des lions, des panthères, des crocodiles….). La région abrite également une grande partie du PNNK.
Toutefois, la faune est aujourd'hui menacée par le braconnage, l'installation des sociétés minières et par l'orpaillage traditionnel : d'abord par la destruction de son habitat, ensuite par les produits chimiques utilisés pour l'extraction de l'or et qui occasionnent la pollution des cours d'eau.

4. Aspects économiques et sociaux

- **La croissance économique**

L'économie régionale qui était fortement tributaire de l'agriculture, est aujourd'hui dominée par le secteur informel tel que le commerce qui a pris un grand essor grâce en partie, au développement exponentiel de l'orpaillage. Cette dernière citée a fini de

changer la configuration de la région avec l'abandon progressif de l'agriculture, l'occupation anarchique de l'espace et la ruée des populations de la sous-région vers les sites d'exploitation aurifère (par exemple à Sambrambougou, au moins (14) nationalités y ont été recensées).

Cette nouvelle situation renforce la vulnérabilité de la région de Kédougou à l'insécurité alimentaire. Compte tenu de tout ce qui précède donc, il urge de relancer et de renforcer les politiques agricoles de l'Etat dans la région et ainsi éviter aux populations des risques de famine. Par ailleurs, d'autres secteurs peuvent aussi être valorisés pour mieux booster la croissance économique. Parmi ces secteurs, les mines semblent occuper une place de choix. Pour ce faire, il est indispensable de promouvoir les PME/PMI qui s'activent directement ou indirectement dans les activités minières, mais aussi organiser et réglementer dans les meilleurs délais le secteur de l'orpaillage.

D'autres secteurs tels que l'élevage, le tourisme, l'artisanat et la culture doivent aussi être valorisés et ainsi contribuer au développement économique de la région.

- **La protection sociale et environnementale**

Le niveau de pauvreté actuelle de la région de Kédougou fait que les couches les plus vulnérables à savoir les personnes âgées, les handicapés, les enfants et les femmes sont de plus en plus exposées. Parmi celles-ci, les enfants et les femmes sont les plus affectés par cette vulnérabilité surtout au niveau des sites d'orpaillage appelés « Diouras » avec l'utilisation de produits chimiques dangereux comme le mercure et le cyanure, la poussière et les violences causées par les adultes. Ces mêmes produits causent des dégâts énormes sur l'environnement avec notamment la pollution des eaux de surface et souterraines.

Par ailleurs, le statut de zone carrefour de la région, ainsi que les activités lucratives liées à l'orpaillage favorisent l'utilisation à grande échelle des motos et cyclomoteurs avec pour conséquences :

- De nombreux accidents souvent mortels
- Des nuisances de toutes sortes (bruit, poussière, fumée)

Ainsi, la systématisation des études d'impacts environnementales et sociales et un suivi rigoureux des plans de gestion de ces études aideraient à atténuer les éventuels impacts négatifs sur les populations et l'environnement. Les collectivités locales doivent également élaborer des plans de contingence et réaliser des ouvrages d'assainissement dans les grandes agglomérations.

- **La Gouvernance locale**

La jeune région de Kédougou peine encore à trouver des voies et moyens pour prendre son envol. En effet, depuis son érection en région, la plupart des services étatiques sont

abrités par des maisons conventionnées. Ceci est aussi valable pour les nouvelles collectivités locales qui sont dépourvues de locaux devant abritant leurs sièges. Pour remédier à cela, une politique hardie de construction de bâtiments administratifs et d'édifices publics devra être rapidement initiée.

Dans le domaine sécuritaire, l'absence de tribunal régional, de commissariat de police, de camp des sapeurs-pompiers et le faible effectif dans les brigades de gendarmerie sont autant de lacunes qui préoccupent sérieusement les populations.

Cette situation est exacerbée par le regain de violence dans les sites d'orpaillage, les multiples braquages, les vols à mains armées, les braconnages à grande échelle et le grand banditisme transfrontalier. Aussi, pour restaurer la sécurité publique dans cette région frontière, il urge de procéder au maillage complet du territoire régional en renforçant les effectifs existants et la mise en place d'un dispositif fixe et opérationnel.

- **Sur le plan culturel**

La région présente un potentiel touristique riche et varié mais son exploitation est très faible.

Les différents types de tourisme pratiqués dans la région sont :

- la chasse sportive pratiquée dans des zones amodiées attribuées aux hôtels et campements ;
- le tourisme de découverte
- le tourisme culturel (les manifestations culturelles en pays Bedik, Iwol, Ethiowar, Dandé et en pays Bassari Ethiolo, Eganga, Koté)

L'offre touristique est essentiellement constituée de campements, d'hôtels et d'auberges.

En plus de ces infrastructures, la région regorge de plusieurs produits culturels, fruits d'une présence ethnique et culturelle très diversifiée mais également d'une créativité artistique assez remarquable. On peut notamment citer : les statuettes Bassari, les vans des Dialonké, les masques, les coiffures, les habillements etc. En plus de ces produits culturels, plusieurs sites touristiques contribuent également à renforcer l'attractivité de la région.

A titre illustratif, on peut citer :

- Une réserve de faune et de flore unique au Sénégal : le Parc National de Niokolo Koba (PNNK) et la ZIC.
- Plusieurs chutes d'eau : les Cascades de Dindéfélo, de Ségou et de Toumania,
- Une diversité ethnique et culturelle : pays Bassari, Malinké, Peul, Dialonké, Bedik, Bambara, Diakhanké ; Tanda
- Erection du Pays Bassari en Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;

Toutefois, le management du secteur reste encore faiblement structuré

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Les données démographiques qui sont analysées dans ce chapitre, proviennent du Recensement Général de la population, de l'habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 (RGPHAE). Les principaux thèmes abordés sont entre autres les effectifs de la population, son évolution, sa répartition géographique, la fécondité, la nuptialité, etc.

I.1 EFFECTIFS ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

☞ **Forte croissance démographique dans une région peu peuplée.**

Avec une population de 151 357 habitants en 2013 selon les résultats définitifs du RGPHAE, la région de Kédougou ne représente que 1,1% de la population du Sénégal. La région occupe la dernière place du point de vue démographique par rapport aux autres régions du Sénégal.

Lors du premier Recensement Général de la Population de 1976, la région de Kédougou (ancien département) comptait une population de 63549 habitants. La population a continué de croître lentement entre 1976 et 1988 (71125 habitants) avant d'amorcer une phase de croissance (2,7%) au-dessus de la moyenne nationale entre 1988 et 2002. Cette croissance s'est accélérée entre 2002 et 2013 pour atteindre une moyenne de 3,5% par an sur la période. La croissance démographique de la région est l'une des plus élevées du Sénégal durant cette dernière décennie.

Tableau 1. 1:Evolution de la population de 1976 à 2013

Désignation	Population Recensement				Taux d'accroissement annuel moyen		
	1976	1988	2002	2013	1976-88	1988-02	2002-13
Région Kédougou	63 549	71 125	103 430	151 357	0,9%	2,7%	3,5%
Sénégal	4 997 885	6 896 808	9 858 482	13 508 715	2,7%	2,5%	2,5%

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Graphique 1.1 : Evolution et comparaison des taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région de Kédougou et ceux du Sénégal de 1976 à 2013

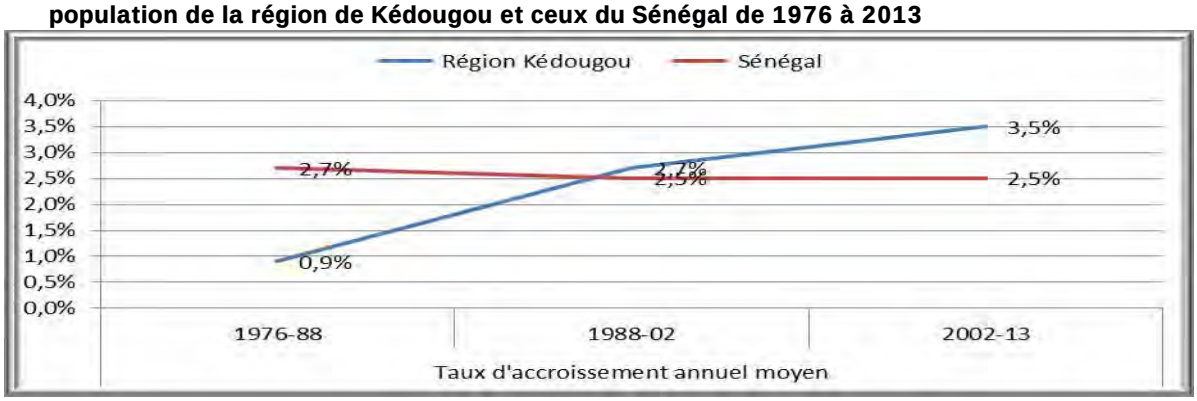

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Tableau 1. 2: Effectifs de la population de la région de Kédougou en 2013

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4 ans	12 845	12 175	25 020
5-9 ans	11 558	11 413	22 971
10-14 ans	9 795	8 769	18 564
15-19 ans	8 024	7 523	15 548
20-24 ans	7 006	6 542	13 548
25-29 ans	6 413	5 851	12 264
30-34 ans	5 201	4 189	9 390
35-39 ans	4 364	3 667	8 031
40-44 ans	3 320	2 899	6 218
45-49 ans	2 585	2 351	4 936
50-54 ans	2 322	2 181	4 504
55-59 ans	1 644	1 467	3 112
60-64 ans	1 443	1 387	2 831
65-69 ans	954	771	1 725
70-74 ans	722	652	1 374
75-79 ans	308	279	587
80-84 ans	214	216	429
85-89 ans	70	62	132
90-94 ans	40	40	79
95-99 ans	21	28	49
100-104 ans	11	19	30
105-109 ans	3	5	8
110-114 ans	3	3	6
Total	78 867	72 490	151 357

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Kédougou est une grande région de migration qui accueille un nombre important de populations venues des autres localités du pays mais aussi de la sous-région ouest africaine. L'exploitation minière dans la région constitue un facteur attractif pour les originaires d'autres régions du pays mais surtout pour les populations de la sous-région. C'est ainsi que des Guinéens, Maliens, Burkinabé, Nigérians, Ghanéens etc. constituent l'essentiel de la population étrangère à Kédougou et principalement dans les

zones minières.

I.2 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

La population est en majorité constituée d'hommes (52%) selon les résultats du RGPHAE de 2013. En effet, le rapport global de masculinité est de 108,8. Cela signifie qu'il y'a 109 hommes pour 100 femmes. La forte immigration masculine d'ouvriers travaillant dans les sites d'orpaillage pourrait expliquer ce phénomène.

La population régionale est relativement très jeune : la moitié de la population à moins de 18 ans. Cette extrême jeunesse de la population traduit l'effort qu'il faudra consentir pour la santé infanto-juvénile mais aussi pour la scolarisation et l'emploi des jeunes.

La population potentiellement active c'est-à-dire celle âgée de 15-64 ans représente 52%. La population des moins de 15 ans font 42% et celle des personnes âgées de 65 ans et plus 6%.

Cela nous amène à calculer le rapport de dépendance démographique qui mesure la taille de la population « à charge » par rapport à la population « en âge de travailler » qui, en théorie, fournit le soutien social et économique. Au niveau régional, ce rapport est à 0,91. Cela signifie, 100 personnes actives ont à leur charge 91 personnes.

Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la Région de Kédougou en 2013

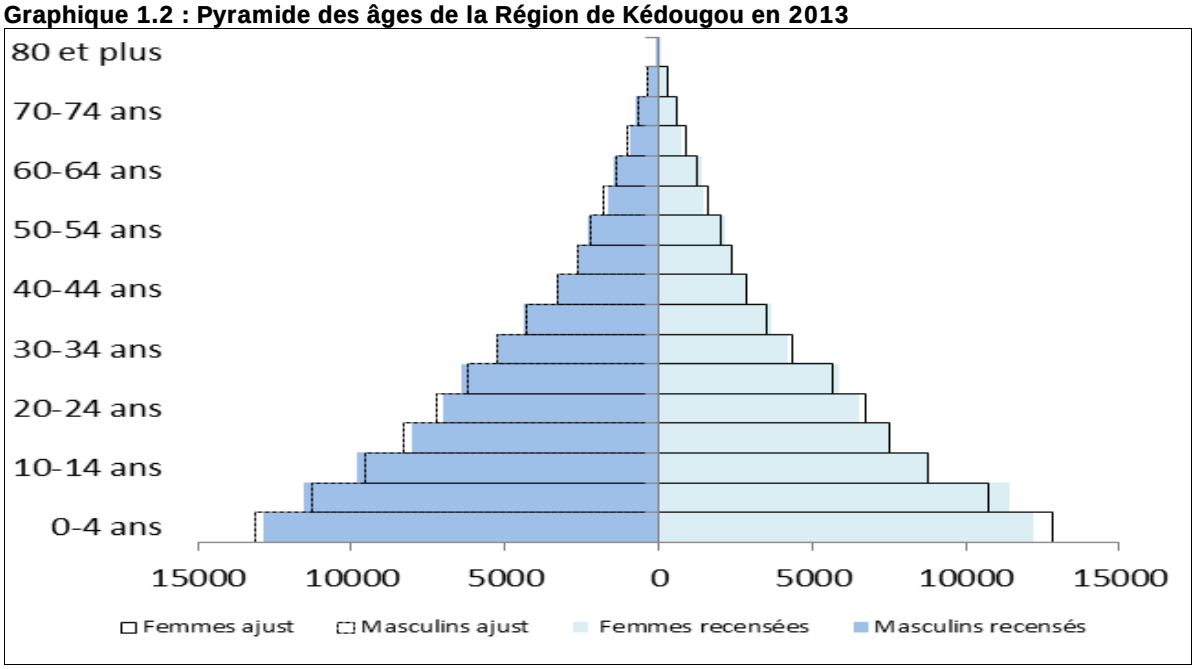

Source : ANSD

Le rapport de masculinité montre que la région a une spécificité. En effet, à tous les âges c'est-à-dire de 0 an à 93 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes.

Graphique 1.3 : Rapport de masculinité selon l'âge de la région de Kédougou selon le RGPHAE de 2013

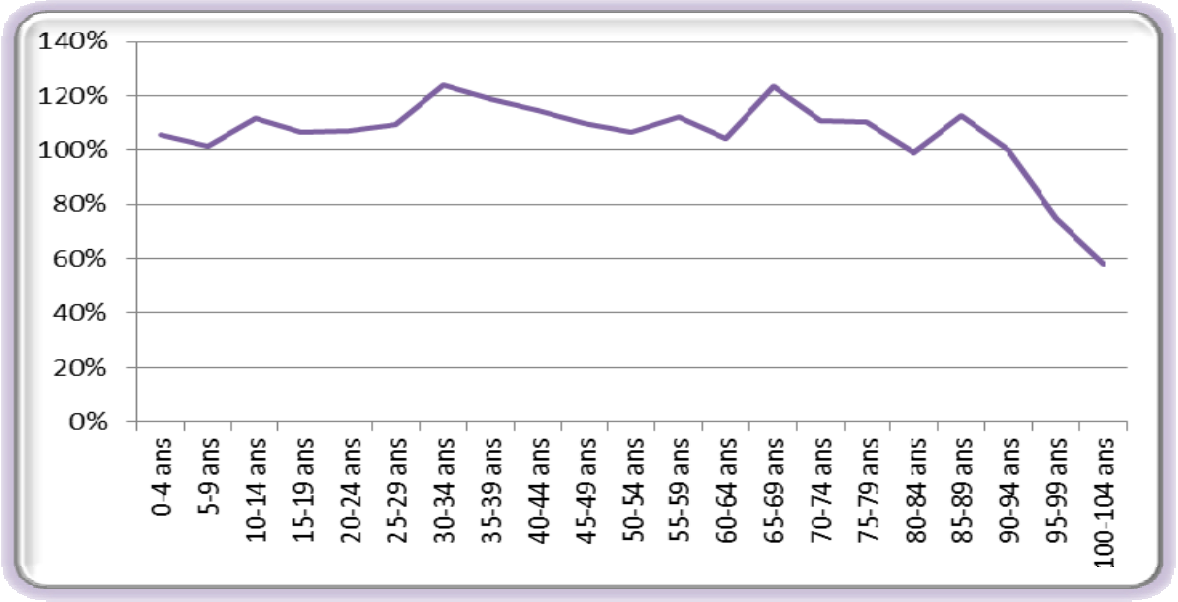

Source : ANSD-RGPHAE 2013

I.3 REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

☞ **Répartition déséquilibrée de la population.**

La densité de la population régionale s'élève à 9 habitants au km2 en 2013. Le département de Kédougou est toutefois nettement plus peuplé que les deux autres départements. Il concentre toujours plus de la moitié de la population régionale, soit 52%. Il est suivi du département de Saraya (33%) et enfin de Salémata (15%) des effectifs.

Le Département de Kédougou représentait en 2002, 55% de la population régionale alors que celui de Saraya était à 29%. Entre 2002 et 2013, la population s'est accrue de 3,5% par an en moyenne sur tout le territoire régional. La population du Département de Saraya connait la plus forte hausse, avec une augmentation de 4,9% par an, contrairement aux départements de Salémata et Kédougou dont la hausse est moins marquée avec respectivement 2,7% et 3%. Cette tendance traduit l'attractivité de ces territoires pour des populations en quête de revenu pour une meilleure qualité de vie.

Tableau 1. 3:Superficie et densité de population par département en 2013

Nom localité	Population	Superficie en Km^2	Densité au Km^2
Région Kédougou	151357	16896	9
Département Kédougou	78521	6149	13
Département Salémata	22112	1970	11
Département Saraya	50724	8777	6

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Graphique 1.4 : répartition de la population de la région de Kédougou par département en 2013

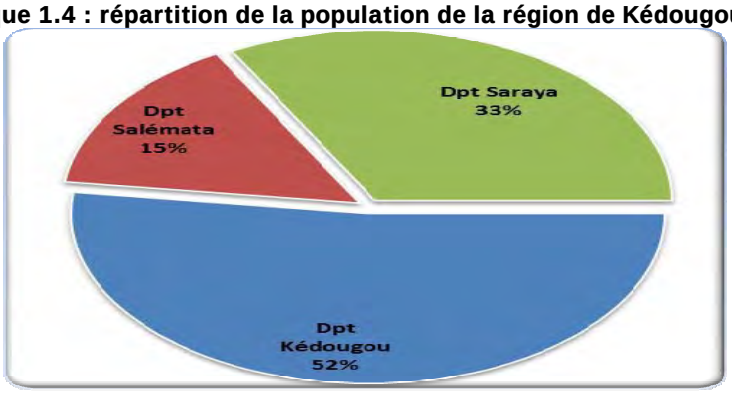

Source : ANSD-RGPHAE 2013

☞ **Urbanisation faible**

Le tableau ci-dessous laisse apparaître un taux d'urbanisation en constante évolution depuis 1976 à 2002 avant d'amorcer une forte croissance en 2013. En effet, de 12% en 1976 il est passé à 15% en 1988 puis 16% en 2002 avant d'atteindre 25% en 2013. Il faut savoir que de 1976 à 2008, Kédougou n'était qu'un département dans l'ancienne région de Tambacounda. Lors de son érection en région en 2008, 2 nouvelles Communes sont constituées en l'occurrence Salémata et Saraya. De fait, la population de ces dernières, est rattachée à la population urbaine. En effet, la définition de l'urbain au Sénégal est synonyme de Commune. C'est la raison pour laquelle, la population urbaine a doublé entre les recensements de 2002 et 2013.

Tableau 1. 4: Evolution de la population urbaine de 1976 à 2013

DESIGNATION	RECENSEMENT			
	Année 1976	Année 1988	Année 2002	Année 2013
Population urbaine	7 723	10 652	16 672	37 529
Population Région[1]	63 549	71 125	103 430	151 357
Taux d'urbanisation	12%	15%	16%	25%

Source : ANSD Kédougou

La région de Kédougou reste encore une zone rurale en 2013. La répartition de la population selon le milieu révèle que 75% de la population vit dans la zone rurale.

[1] Kédougou n'est devenue région qu'en 2008.

Toutefois, le taux d'urbanisation a fortement évolué de 2002 à 2013 ou il est passé de 16% à 25%. Malgré ce taux, Kédougou demeure la région la moins urbanisée du Sénégal.

Graphique 1. 1: évolution du taux d'urbanisation de Kédougou par rapport au Sénégal de 1976 à 2013

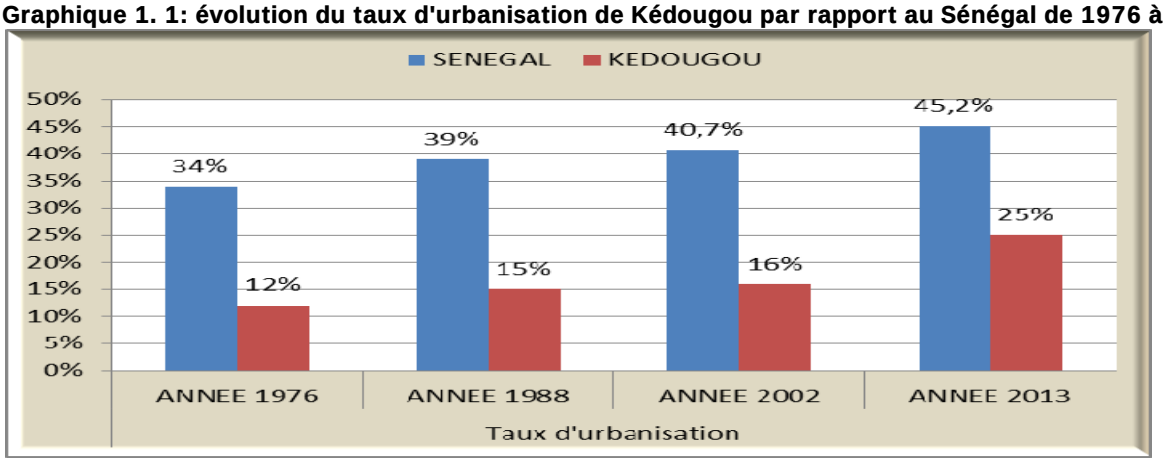

Source : ANSD-RGPHAE 2013

I.4 TYPOLOGIE DES MENAGES ORDINAIRES

On distingue cinq principaux types de ménages :

- le ménage isolé constitué d'une seule personne ;
- le ménage nucléaire composé du couple avec ou sans enfants ;
- le ménage monoparental, forme particulière de ménage nucléaire, qui regroupe le chef de ménage et ses enfants ;
- le ménage élargi composé du noyau familial et d'autres personnes avec ou sans lien de parenté avec le Chef de Ménage (CM) ;
- le ménage composite désignant les ménages sans noyau familial, autrement dit, ceux composés de personnes n'ayant pas forcément un lien de parenté avec le CM.

☞ **Présence remarquée des ménages isolés dans la région**

La répartition des ménages selon la typologie montre que 54% sont de type élargi, 21% de type nucléaire, 15% de type monoparental, 9% de type isolé et 1% de type composite.

Il faut constater que le ménage de type monoparental est plus présent au sein des ménages dirigé par les femmes. En effet, ils représentent 29% de ce type contre 1% dirigés par les hommes.

Par rapport aux ménages isolés, leur fréquence de 9% dépasse le niveau national (7%). La répartition par sexe du Chef de Ménage montre qu'elle est plus importante chez les ménages dirigés par les femmes. La forte présence des ouvriers miniers et d'orpailleurs dans la région peut expliquer cette tendance.

Tableau 1. 5:répartition des ménages ordinaires de Kédougou selon le type en 2013

SEXE	Ménage isolé	Ménage monoparental	Ménage nucléaire	Ménage élargi	Ménage composite	Total Effectif
Masculin	7%	1%	36%	55%	1%	16 670
Féminin	11%	29%	5%	54%	1%	2378
ENSEMBLE	9%	15%	21%	54%	1%	19 048

Source : ANSD-RGPHAE 2013

I.5 MIGRATION

I.5.1 Migration interne

Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.

Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région.

Tableau 1. 6:Les indices d'entrée et de sortie de la migration durée de vie par région

Région de résidence actuelle	Résidents	Résidents non migrants	Entrées	Indice d'entrée	Sorties	Natifs	Natifs non migrants	Indice de sortie
DAKAR	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7%	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3%
DIOURBEL	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3%	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7%
THIES	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8%	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6%
ZIGUINCHOR	526 945	462 694	64 251	12,2%	156 756	619 450	462 694	25,3%
FATICK	701 241	633 702	67 539	9,6%	150 005	783 707	633 702	19,1%
KAOLACK	931 214	851 891	79 323	8,5%	202 479	1 054 370	851 891	19,2%
TAMBACOUNDA	661 191	606 625	54 566	8,3%	58 862	665 487	606 625	8,8%
SAINT-LOUIS	881 706	814 031	67 675	7,7%	129 163	943 194	814 031	13,7%
LOUGA	855 671	792 112	63 559	7,4%	197 996	990 108	792 112	20,0%
KOLDA	642 286	598 820	43 466	6,8%	55 362	654 182	598 820	8,5%
KAFFRINE	546 841	511 788	35 053	6,4%	74 671	586 459	511 788	12,7%
MATAM	540 329	506 716	33 613	6,2%	46 313	553 029	506 716	8,4%
SEDHIOU	442 756	418 276	24 480	5,5%	69 575	487 851	418 276	14,3%
KEDOUGOU	136 379	129 037	7 342	5,4%	29 718	158 755	129 037	18,7%

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Selon les indices d'entrées, Kédougou est la région la moins attractive du Sénégal avec un indice de 5,4%. Elle tient aussi la 5ème place du point de vue des régions les plus répulsives avec un indice de sortie de 18,7% derrière Ziguinchor (25,3%), Louga (20%), Kaolack (19,2%) et Fatick (19,1%).

Le solde migratoire de la région de Kédougou est déficitaire de -22376. Cela signifie que la région est une zone d'émigration.

I.5.2 Migrations internationales

La région de Kédougou qui est frontalière à deux pays, à savoir la Guinée Conakry et le Mali, constitue un point de surveillance des flux migratoires entre le Sénégal et ces deux pays par la voie terrestre.

Durant l'année 2013, le Secteur Frontalier de Kédougou de la Direction de la Police de l'Air et des Frontières a tenu des statistiques sur les flux migratoires internationaux entre le Sénégal, le Mali et la Guinée pour une période de 12 mois.

Durant cette période, la région a enregistré 25318 entrées et 23832 sorties, soit un solde migratoire positif de 1486 personnes.

Tableau 1. 7: Situation des flux migratoires internationaux (entrées) en 2013

Nationalité	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Ensemble
Sénégalais	265	229	271	318	271	277	150	71	60	86	78	183	2259
Etrangers	2331	2214	2106	2190	2279	1984	1753	1766	1219	1876	1788	1553	23059
TOTAL	2596	2443	2377	2508	2550	2261	1903	1837	1279	1962	1866	1736	25318

Source : secteur frontalier de Kédougou

Tableau 1. 8: : Situation des flux migratoires internationaux (sorties) en 2013

Nationalité	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Ensemble
Sénégalais	176	159	839	285	245	206	121	89	61	70	67	184	2502
Etrangers	1730	1903	1815	2195	2508	2138	1606	1589	1243	1652	1526	1425	21330
TOTAL	1906	2062	2654	2480	2753	2344	1727	1678	1304	1722	1593	1609	23832

Source : secteur frontalier de Kédougou

Il ressort du graphique ci-dessous que 91% des entrées sont dues aux personnes de nationalités étrangères et contre seulement 9% de sénégalaises. La même tendance est observée auprès des sorties. Cela situation est due certainement à l'exploitation minière qui sévit dans la région de Kédougou et qui attire les travailleurs des pays limitrophes.

Graphique 1. 2: répartition des entrées et sorties selon la nationalité en 2013

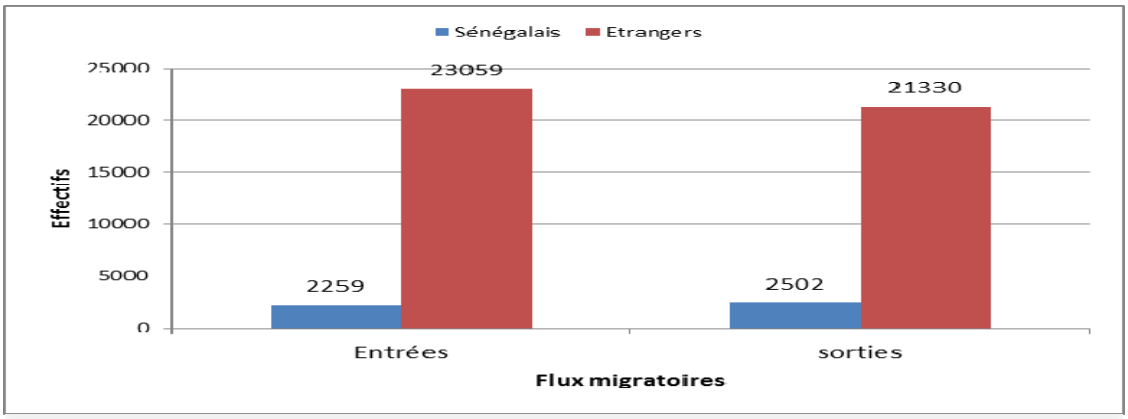

Source : secteur frontalier de Kédougou

Les résultats du RGPHAE révèlent que par rapport à la répartition des immigrants internationaux de Kédougou, l'essentiel est constitué d'africains de l'Ouest.

I.6 TENDANCES DE LA FÉCONDITÉ

Le Sénégal a réalisé cinq Enquêtes Démographiques et de Santé au cours de ces vingt-cinq dernières années dont un des objectifs principaux était l'estimation du niveau de la fécondité. La comparaison des résultats de l'EDS-MICS 2010-11 avec ceux des enquêtes précédentes révèle une tendance régulière à la baisse des niveaux de la fécondité mesurés par l'ISF au niveau de la Région de Kédougou. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,5 enfants par femme en 1986 à 6,4 en 1992 ; 6,23 en 1997 ; 6,2 en 2005 et 6,1 en 2011. Mais avec le RGPHAE de 2013, on constate que l'indice a atteint 6,6 dépassant ainsi tous les records obtenus depuis 1986.

Tableau 1. 9: évolution de l'indice synthétique de fécondité de la région de Kédougou selon les EDS, EDS-MICS et RGPHAE

	EDS 1986	EDS 1992	EDS 1997	EDS 2005	EDS-MICS 2010-11	RGPHAE 2013
ISF 15-49 ans	6,5	6,47	6,23	6,2	6,1	6,6
Note : L'ISF DE 1986, 1992, et de1997 appartiennent au Nord Est et celle de 2005 à la Région de Tambacounda dont faisait partie la Région de Kédougou						

Source : ANSD-EDS-MICS2010-11

Graphique 1. 3: tendances de la fécondité dans la région de Kédougou de 1986 à 2013

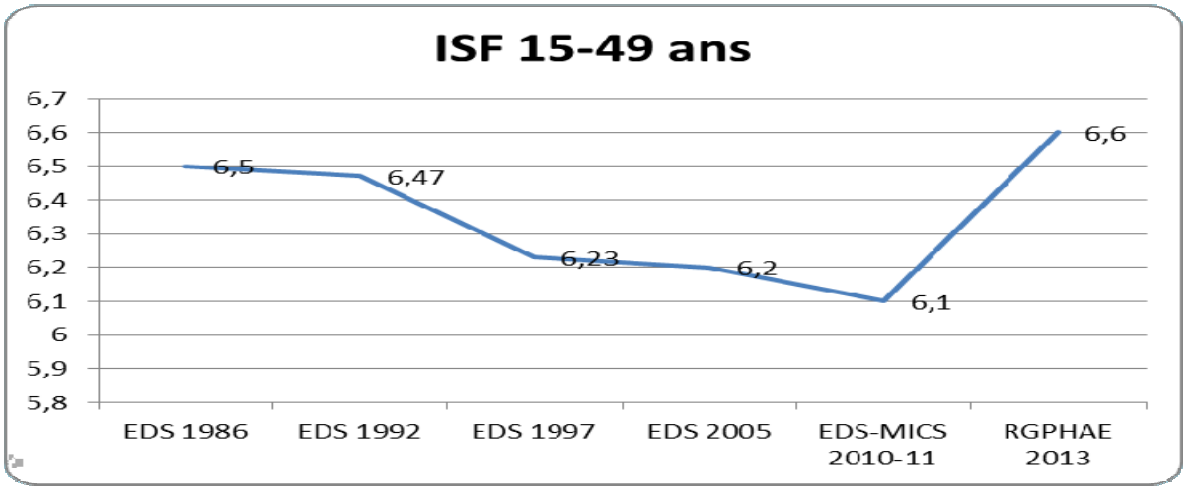

Source : ANSD-EDS-MICS2010-11/RGPHAE

I.7 ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE

En 2013, 61,1 % de la population âgée de 12 ans et plus de la Région de Kédougou étaient mariées contre 52,2% pour le niveau national. Les célibataires représentaient

35,8%, les veufs 2,4%, les divorcés 0,7% et autres 0,3%.

La nuptialité constitue un déterminant important de la fécondité par son rôle majeur dans l'exposition des femmes aux risques de grossesse.

Tableau 1. 10: Répartition (en %) de la population âgée de 12 ans et plus de Kédougou selon le statut matrimonial

Désignation	Statut matrimonial en %					Effectif
	Marié (e)	Célibataire	Veuf/Veuve	Divorcé(e)	Autres	
Kédougou	61,1	35,8	2,4	0,7	0,3	89 052
Sénégal	**52,2**	**43,3**	**3**	**1,5**	**0,1**	**8 683 248**

Source : ANSD-RGPHAE 2013

I.8 TABLE DE MORTALITE PAR AGE ET ESPERANCE DE VIE

Une table de mortalité est un tableau qui décrit la façon dont la mortalité évolue avec l'âge. Ce tableau fournit principalement, pour chaque âge (de 0 à 95 ans et plus, par exemple), le risque de décéder (ou quotient de mortalité), la probabilité de survie, le nombre de décès dans une génération fictive et l'espérance de vie.

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance devaient rester les mêmes tout au long de sa vie. Par définition, l'espérance de vie à la naissance est un indicateur fortement influencé par les tendances de mortalité infantile.

Le taux brut de mortalité est estimé à 12,4 ‰ pour la région de Kédougou. Cela signifie que sur 1000 individus habitants à Kédougou, 12 décèdent en moyenne par an. Ce taux de mortalité est très élevé par rapport à la moyenne nationale qui est de 7 ‰.

La mortalité des enfants âgés de moins d'un an est de 95,6 ‰ représentant le taux le plus élevé du pays derrière Kolda 100,6 ‰. Il faut dire que cette mortalité infantile est estimée à 53 ‰ pour le Sénégal.

Quant à la mortalité juvénile (risque de décès des enfants entre 1 et 4 ans), la région de Kédougou enregistre un taux de 64,8 ‰. Ce taux dépasse de très loin celui du niveau national qui est de 27,2 ‰. Il faut savoir que la région ne dispose pas de pédiatre. Ce manquement de personnel spécialisé pour les enfants peut expliquer peut-être, ce taux trop élevé.

Le taux de mortalité le plus bas est observé au niveau des 10-14 ans, où il est estimé à 9,3 ‰.

Tableau 1. 11: Table de mortalité par âge de la région de Kédougou

Ages	Qx (Quotient de Mortalité)	Sx (Survivants à l'âge X)	Lx (nombre d'années vécues)	Tx (nombre cumulés d'années vécues)	Ex (Espérance de vie)
0	95,6	100000,0	97609,3	5501789,5	55,0
1	64,8	90437,2	350026,6	5404180,3	59,8
5	16,6	84576,1	419364,5	5054153,6	59,8
10	9,3	83169,6	413914,8	4634789,2	55,7
15	14,8	82396,3	408937,1	4220874,4	51,2
20	22,4	81178,5	401354,4	3811937,3	47,0
25	25,7	79363,2	391726,8	3410582,9	43,0
30	28,6	77327,5	381103,9	3018856,2	39,0
35	33,5	75114,0	369280,8	2637752,3	35,1
40	37,4	72598,3	356199,3	2268471,5	31,2
45	46,4	69881,4	341304,3	1912272,2	27,4
50	59,1	66640,3	323353,4	1570967,9	23,6
55	82,7	62701,1	300546,7	1247614,4	19,9
60	114,5	57517,6	271118,9	947067,7	16,5
65	174,0	50930,0	232495,9	675948,8	13,3
70	252,1	42068,4	183825,7	443452,9	10,5
75	351,8	31461,9	129639,9	259627,3	8,3
80	492,8	20394,1	76845,9	129987,4	6,4
85	590,7	10344,3	36446,0	53141,5	5,1
90	711,4	4234,1	13640,4	16695,5	3,9
95 et +	835,4	1222,0	3055,1	3055,1	2,5

Source : ANSD-RGPHAE 2013

La courbe ci-dessous présente que la mortalité est élevée et qu'elle varie énormément selon l'âge. Elle part d'un niveau très élevé chez les enfants de moins d'un an, décroît rapidement, passe par un minimum au groupe d'âges 10-14 ans et croît ensuite d'une façon continue jusqu'à 95 ans et plus (forte mortalité des personnes âgées).

Graphique 1. 4: Quotients de mortalité par groupe d'âges à Kédougou en 2013

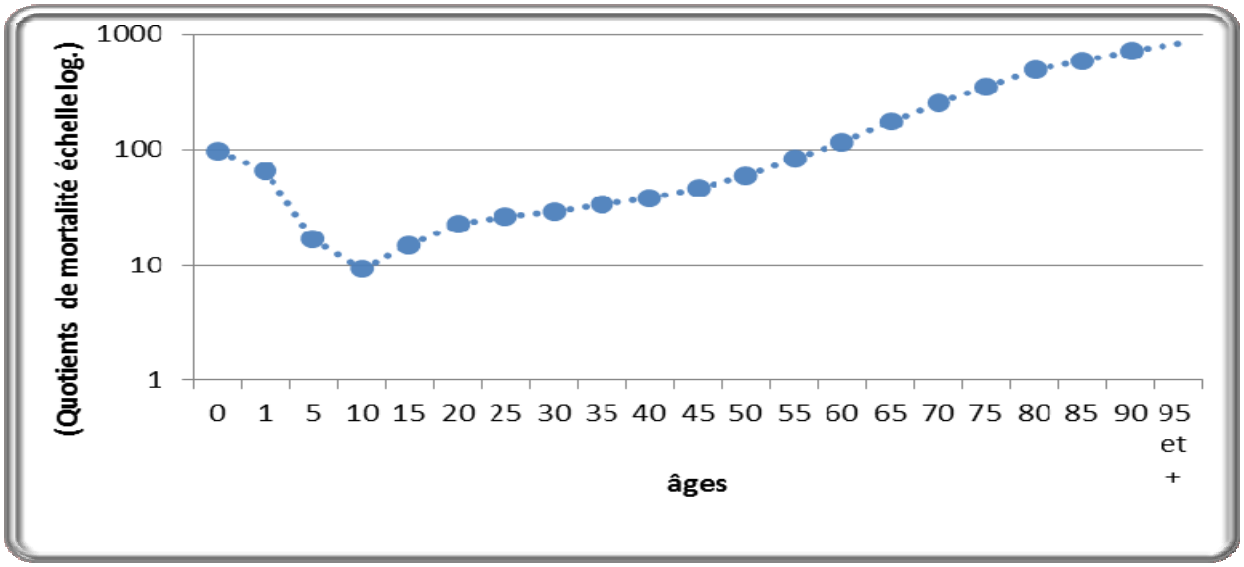

Source : ANSD-RGPHAE 2013

- **Mortalité maternelle la plus élevée du Sénégal.**

Par rapport à la mortalité maternelle qui exprime le nombre de décès maternels par rapport au nombre de naissances vivantes au cours de l'année, la région de Kédougou est celle la plus exposée du pays avec un taux inquiétant de 921 décès pour 100 000 naissances. Au Sénégal, ce rapport est de 434 décès pour 100 000 naissances vivantes selon le RGPHAE de 2013. L'absence totale de gynécologue, l'insuffisance de sages-femmes et l'inexistence d'un hôpital, sont autant de facteurs explicatifs de cette situation préoccupante qui sévit dans cette région enclavée.

- **Espérance de vie la plus courte du Sénégal.**

A Kédougou, selon les résultats du RGPHAE, un enfant né en 2013 peut espérer vivre en moyenne 55 ans si la structure actuelle de la mortalité demeure la même. Comparée à la moyenne nationale qui est de 64,8 ans, Kédougou reste la région où la durée de vie est la plus courte du Sénégal.

CONCLUSION

L'examen de l'évolution de la population durant ces 37 dernières années (de 1976 à 2013), révèle un taux de croissance démographique de plus en plus fort combiné à une forte mortalité bien qu'en baisse. Cette situation laisse entrevoir l'ampleur des besoins en éducation, santé, aménagement, emploi, etc. à satisfaire dans un moyen ou court terme. Pour sortir de cette situation, il urge d'agir sur l'Indice Synthétique de Fécondité avec le repositionnement de la planification familiale ; de contenir la migration par une meilleure gestion des espaces et un contrôle rigoureux aux frontières mais aussi agir sur les offres de service et les infrastructures pour les adapter à cette démographie galopante.

CHAPITRE II : URBANISME, HABITATION ET CADRE DE VIE

INTRODUCTION

L'urbanisation est un processus de concentration de la population et des activités dans les agglomérations de caractère urbain. L'habitat se définit comme étant l'ensemble des conditions, des faits relatifs à l'habitation, au logement. Il est un mode de peuplement par l'homme des lieux où il vit. Selon la cartographie censitaire du RGPHAE de 2013, la région présente une zone fortement rurale avec un habitat dispersé et des hameaux assez distants de leur village d'appartenance du fait des montagnes.

Dans ce chapitre, l'analyse s'appuie d'une part sur les données recueillies auprès du Service Régional en chargé de l'Urbanisme, principalement sur les visas de branchement en eau et en électricité et d'autre part sur les données issues du dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 (RGPHAE).

II.1 URBANISME, HABITATION

La région de Kédougou compte trois (03) communes que sont Kédougou, Salémata et Saraya. Elle est la région la moins peuplée mais aussi la moins urbanisée du Sénégal avec un taux d'urbanisation de 25% dû essentiellement au caractère encore rural des départements de Salémata et Saraya.

En dépit de quelques contraintes, la région dispose d'énormes potentialités, présageant un avenir prometteur pour son urbanisation. Sa position géographique très avantageuse en tant que la principale zone aurifère du pays, devrait lui conférer un rôle de zone d'échanges internationaux et permettre aux chefs-lieux de département de connaitre un développement urbain et socioéconomique.

Toutefois, à l'exception de la Commune de Kédougou, les autres Communes de la région ne disposent pas encore de documents de planification urbaine pouvant contribuer à une gestion rationnelle de l'espace.

Pour le cas spécifique de la Commune de Kédougou où on assiste une croissance démographique sans précédent de 5% observée entre 2002 et 2013, des besoins réels en termes d'espace pour l'habitat et pour la réalisation d'infrastructures publiques deviennent des enjeux et défis réels aux autorités. En outre, la Commune de Saraya bénéficiant du corridor Kédougou – Moussala – Bamako, souffre moins de son enclavement à cause du trafic routier. Par contre la Commune de Salémata reste encore enclavée surtout pendant la période hivernale. Ces deux dernières Communes à savoir Saraya et Salémata montrent un visage plutôt rural qu'urbain.

Tableau 2.1 : Visas de branchements en en eau et électricité de 2012 à 2013

Désignation	Nombre de branchement		Variation entre 2012 et 2013
	Année 2012	Année 2013	
Eau	102	107	5%
Electricité	176	198	13%
Total	278	305	10%

Source : Division Régionale de l'Urbanisme /Kédougou

Bien que la plupart des habitations disposent encore de puits, les visas de branchement en eau ont connu en 2013 une hausse 5% par rapport à l'année précédente 2012.
Les visas de branchement en électricité connaissent une hausse de 13%. Ils passent de 176 visas en 2012 à 198 en 2013.
On constate que le nombre de visas pour le branchement à l'électricité est nettement supérieur à celui de l'eau. La faible demande de branchement en eau est due au fait que la plupart des habitations disposent encore de puits. A cela, s'ajoute l'arrêt des branchements sociaux depuis 2009. L'utilisation des puits pour l'eau de boisson des ménages constitue un danger en ce sens qu'ils sont souvent près des latrines et des fosses septiques et peuvent par conséquent être pollués. Pour remédier à cette situation, il faudra instituer le système des branchements sociaux en permanence, car celui du système ordinaire semble hors de portée aux populations.

II.2 TYPE DE LOGEMENT

Kédougou est fortement déficitaire en bâtiments devant abriter les nouveaux services administratifs de l'Etat créés après son érection en région en 2008. La forte demande de bâtiments pour le secteur privé, les ONG et les particuliers est loin d'être satisfaite. Les rares bâtiments privés qui existent sont conventionnés par l'Etat.

Tableau 2. 1: Répartition en % des ménages selon le type de logement de la région Kédougou par rapport au Sénégal en 2013

Désignation	Autre	Case	Baraque	Maison basse	Maison à étage	Immeuble à appartement	Total
Kédougou	0,7	76,3	1,6	20,1	0,5	0,8	100
Sénégal	0,9	21,9	2,3	57,2	15,9	2	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Par rapport aux caractéristiques des logements, 76,3% des ménages de la région de Kédougou vivent dans des cases, 20,1% dans des maisons basses, 1,6% dans des baraques, 0,8% dans des immeubles à appartement et 0,5% dans des maisons à étage.
Comparativement à la moyenne nationale où seuls 2 ménages sur 10 vivent dans une case, Kédougou reste la 1ère région où près de 8 ménages sur 10 sont concernés par ce type de logement.

II.3 STATUT D'OCCUPATION

Il apparaît dans le tableau qui suit que 88,4% des ménages sont propriétaires de leur logement, 7,4% sont locataires et 1,5% sont Copropriétaires. Les ménages colocataires, logés par les parents ou amis et ceux logés par leur employeurs sont très faibles et occupent respectivement 0,9% ; 0,7% et 0,5%. Le statut d'occupation comparé à la moyenne nationale, révèle que la région de Kédougou a plus de ménages propriétaires.

Tableau 2. 2: Répartition en % des ménages de Kédougou comparée au Sénégal selon le statut d'occupation

Désignation	Propriétaire	Co propriétaire	Locataire	Co locataire	Location-vente	Logé par employeur	Logé par parents/amis	Autre	Total
Kédougou	88,4	1,5	7,4	0,7	0	0,5	0,9	0,6	100
Sénégal	67,9	4,7	20,2	2,9	0	1	2,4	0,9	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

II.4 MODE D'ACQUISITION

L'auto-construction reste le principal mode d'acquisition à Kédougou avec un niveau de 91,9%. L'héritage tient la seconde position comme mode d'acquisition avec 4% des ménages. Par rapport à la moyenne nationale, c'est la même tendance qui est observée au niveau du mode d'acquisition.

Tableau 2. 3: Répartition en % des ménages de Kédougou comparée au Sénégal selon le mode d'acquisition du logement

Désignation	Mode d'acquisition					Total
	Auto construction	Promoteur immobilier	Coopérative d''habitat	Héritage	Autre	
Kédougou	91,9	0,2	1,3	4	2,6	100
Sénégal	84,9	1,6	1,1	9,5	2,9	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

II.5 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

II.5.1 Nature du mur

Il apparait dans le tableau suivant que 56,7% des bâtiments de la région ont leur mur revêtu en banco. Cette situation traduit la précarité de l'habitation et renseigne sur le degré de risques d'effondrement de ces bâtiments dans l'une des régions les plus pluvieuses du Sénégal. Il n'y a que 31,5% des murs qui sont construits avec du ciment là où la moyenne nationale a atteint 69,6%.

Tableau 2. 4: Répartition en % des ménages de Kédougou selon la nature du mur du bâtiment principal

Désignation	Nature du mur et revêtement du bâtiment principal									Total
	Ciment	Ciment avec carreaux	Ciment et marbre	Ciment avec bois	Bois	Banco	Banco+ enduit ciment	Paille/Tige	Autre	
Kédougou	31,5	0,4	0	0,3	1,5	56,7	3,4	5,3	1	100
Sénégal	69,6	4,6	0,1	0,4	1,2	13,4	2,2	7,4	1,2	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

II.5.2 Nature du toit

Le chaume de paille reste le revêtement pour les toits, le plus usité dans la région avec un niveau de 73,6% des ménages. Il y a un écart très important de 54,9 points qui existe entre le niveau national et la région de Kédougou par rapport au revêtement du toit par le chaume de paille. Le zinc tient la seconde position avec 18,7% de ménages qui l'utilisent comme matériau de revêtement du toit.

Tableau 2. 5: répartition en % des ménages de Kédougou selon la nature du toit et revêtement du bâtiment principal

Désignation	Nature du toit et revêtement du bâtiment principal					
	Autre	Béton	Tuile/ardoise	Zinc	Chaume/ paille	Total
Kédougou	0,5	6,5	0,7	18,7	73,6	100
Sénégal	1,2	32,4	11,4	36,3	18,7	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

II.5.3 Nature du sol

Le tableau ci-dessous révèle que 36,2% des ménages de Kédougou vivent dans des bâtiments dont la nature du sol est en ciment, 35% dont le revêtement est en argile/banco, et 21,4% en sable. Le carrelage ainsi que le tapis, sont peu utilisés dans la région. Pourtant la région abrite la principale mine de marbre du Sénégal.

Tableau 2. 6: répartition en % des ménages de Kédougou selon la nature du sol et revêtement du bâtiment principal

Désignation	Nature du sol et revêtement du bâtiment principal								Total
	Carrelage	Ciment	Argile/ banco	Sable	Tapis	Moquette	Bois ciré	Autre	
Kédougou	3,5	36,2	35	21,4	2,5	0	0	1,4	100
Sénégal	25,8	42,5	7,6	17,8	5,1	0,2	0,2	0,7	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

II.5.4 Mode d'éclairage

Si l'électricité reste le principal mode d'éclairage des ménages du Sénégal (57,5%) ce n'est pas le cas dans la région de Kédougou où seuls 15,7% de ménages l'utilisent. La lampe rechargeable constitue le principal mode d'éclairage des ménages de Kédougou avec un niveau d'utilisation de 50,3%. La bougie (8,3%) et le bois (6%), tiennent respectivement deuxième et troisième mode d'éclairage des ménages.

Tableau 2. 7: Répartition en % des ménages de Kédougou selon le mode d'éclairage

Désignation	Principal mode d'éclairage										
	Electricité	Solaire	Groupe électrogène	Gaz	Lampe à pétrole artisanale	Lampe tempête	Bougie	Bois	Lampe rechargeable	Autre	Total
Kédougou	15,7	5,6	0,4	0,1	0,6	5,8	8,3	6	50,3	7,2	100
Sénégal	57,5	2,2	0,1	0,1	1	6,2	8,8	2,2	20,4	1,3	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

II.6 CADRE DE VIE

L'amélioration de l'approvisionnement en eau, l'accès à des installations sanitaires adéquates et la promotion de pratiques hygiéniques saines constituent des objectifs importants pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il n'existe pas de définition simple du cadre de vie. Cependant pour le RGPHAE de 2013, on a évalué la qualité du cadre de vie à partir de questions portant sur des problèmes liés au confort tels que : le combustible utilisé par le ménage pour la cuisson, la provenance principale de l'eau que boivent les membres du ménage, le type d'aisance, le principal mode d'évacuation des eaux usées mais aussi des ordures ménagères.

II.6.1 Source d'énergie pour la cuisson

Tableau 2. 8: Répartition en % des ménages de Kédougou selon le type de combustible utilisé pour la cuisson

Désignation	Principal combustible pour la cuisson						
	Bois	Charbon	Gaz	Electricité	Bouse de vache	Autre	Total
Kédougou	84,8	11,6	2,2	0,1	0	1,3	100
Sénégal	50,4	14,8	32,7	0,1	0,5	1,6	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

Le bois constitue le principal combustible des ménages de Kédougou pour la cuisson avec 84,8%, suivis du charbon 11,6% et du gaz butane 2,2%. Certes au niveau national, c'est le bois qui demeure le principal combustible pour la cuisson, néanmoins il n'en demeure pas moins que c'est le gaz 32,7% qui tient la seconde position

contrairement à la région de Kédougou où moins d'un ménage l'utilise. La région ne dispose que d'un seul dépôt de gaz, sise dans la Commune de Kédougou.

II.6.2 Accès à l'eau

Si au Sénégal, le robinet constitue le principal mode d'approvisionnement en eau des ménages 73,8%, tel n'est pas le cas à Kédougou où seuls 17,2% des ménages l'utilisent. Le principal mode d'approvisionnement en eau des ménages de Kédougou reste le puits avec une proportion de 77%. Cela signifie que sur 10 ménages presque les 08 ne boivent que l'eau des puits.

Tableau 2. 9: Répartition en % des ménages de Kédougou selon le type d'accès à l'eau potable

Provenance principale l'eau que boivent les membres du ménage	Kédougou	Sénégal
Robinet dans logement	6,1	37,4
Robinet dans cour/ parcelle	5	20
Robinet public/borne fontaine	6,1	16,3
Puits à pompe ou forage	42,4	3,1
Puits protégé	10,6	7,1
Puits non protégé	24	13,6
Source protégée	0,3	0,3
Source non protégée	4,6	0,4
Camion-citerne	0	0,2
Charrette avec petite citerne/tonneau	0	1
Eau de surface	0,8	0,2
Eau minérale/améliorée	0	0,4
ENSEMBLE	100	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

CONCLUSION

Le taux d'urbanisation de la région de 25% reste encore faible. Cependant avec le regain des activités aurifères, l'installation de nouvelles sociétés minières, des services étatiques, des services financiers, etc., la région pourrait offrir à moyen terme des perspectives démographiques sans précédent. L'accès aux services sociaux de base est encore faible mais pourrait augmenter avec les perspectives économiques prometteuses de la région. La demande sociale qui devient de plus en plus forte dans la région de Kédougou, mérite une attention particulière. Le déficit en électricité risque d'être accentué si la SENELEC ne suit pas les fortes mutations qui s'opèrent dans la région et plus particulièrement dans les Communes et agglomérations.

CHAPITRE III : EDUCATION

INTRODUCTION

L'académie de Kédougou, pour donner corps aux orientations nationales, s'est engagée à assurer, d'ici 2025, une éducation de base de qualité pour tous à l'échelle de la jeune région de Kédougou.

Toutefois, en dépit de l'engagement et du dynamisme de ses acteurs, le secteur de l'éducation et de la formation bute sur des difficultés inhérentes à l'étendue de la région, à son enclavement, à son relief accidenté, à l'habitat disséminé ainsi qu'à certaines pesanteurs socioculturelles (fréquentation des zones d'orpaillage traditionnel (Diouras) par les enfants en âge de scolarisation, mariages précoces, préférence de l'école coranique au détriment de l'école classique, etc.)

Il s'y ajoute une forte pluviométrie qui, combinée au manque d'infrastructures, influe négativement sur les performances des enseignants, la fonctionnalité des abris provisoires et par ricochet sur le quantum horaire.

Néanmoins, le secteur dispose d'un ensemble de forces et d'opportunités qui donnent des raisons de persévérer et d'espérer. En effet, avec la création d'une Inspection d'Académie et des Inspections de l'Education et de la Formation, une gestion de proximité est entrain d'être mise en œuvre au profit des populations.

III.1 PROGRAMME DU DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE (DIPE)

III.1.1 Nombre de Structures dans le DIPE

Le Développement Intégré de la Petite Enfance n'est composé que de cases des Tout-petits, de garderie d'enfants et d'écoles maternelles dans la région. Le nombre d'infrastructures connait une hausse de 21,7% entre 2011/2012 et 2012/2013. Cette augmentation ne s'est faite que dans le département de Kédougou où 5 structures publiques ont été ouvertes. Le secteur privé est pratiquement absent sauf dans Kédougou où on note la présence de 2 structures.

Tableau 3. 1: évolution des structures du DIPE selon le statut de 2012 à 2013

Zone	2011/2012			2012/2013			Taux d'accroissement annuel moyen
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
IEF de Kédougou	15	2	17	20	2	22	29,4%
IEF de Saraya	4	0	4	4	0	4	0,0%
IEF de Salémata	2	0	2	2	0	2	0,0%
Région de Kédougou	21	2	23	26	2	28	21,7%

Source : IA Kédougou, 2013

III.1.2 effectifs des élèves dans le DIPE

De 2012 à 2013, l'effectif dans le DIPE est passé de 1992 à 2018 élèves soit un taux d'accroissement moyen annuel de 1,3%. Cependant ce taux cache bien des disparités. En effet, le département de Kédougou connait durant la même période un taux de 15,8% tandis que dans ceux de Salémata et Saraya on a assisté à des taux négatifs respectifs de -29,4% et 14,5%. Dans ces deux derniers départements il y a une nette diminution des effectifs.

Tableau 3. 2: évolution des effectifs de la DIPE de 2011/2012 à 2012/2013

Zone	2011/2012							2012/2013							Taux d'accroissement annuel moyen
	Public			Privé			Ensemble	Public			Privé			Ensemble	
	G	F	T	G	F	T		G	F	T	G	F	T		
IEF de Kédougou	563	539	1102	20	27	47	1149	621	620	1241	46	44	90	1331	15,8%
IEF de Saraya	283	332	615	0	0	0	615	261	265	526	0	0	0	526	-14,5%
IEF de Salémata	113	115	228	0	0	0	228	71	90	161	0	0	0	161	-29,4%
Région de Kédougou	959	986	1945	20	27	47	1992	953	975	1928	46	44	90	2018	1,3%

Source : IA Kédougou, 2013

L'indice de parité au niveau de la région est 0,98 durant l'année 2012/2013. Cela signifie qu'elle est favorable aux filles. Il y a 98 garçons pour 100 filles. C'est la même tendance qui est observée au niveau des départements de Saraya et Salémata où cet indice passe respectivement de 0,98 à 0,79. Dans le département de Kédougou il y a autant de garçons que de filles. Comparé à l'année 2011/2012, l'indice de parité reste toujours favorable aux filles.

Tableau 3. 3: évolution de l'indice de parité Garçon/Fille du DIPE de 2012 à 2013

Zone	2011/2012			2012/2013		
	Garçon	Fille	Indice de parité G/F	Garçon	Fille	Indice de parité G/F
IEF de Kédougou	583	566	1,03	667	664	1,00
IEF de Saraya	283	332	0,85	261	265	0,98
IEF de Salémata	113	115	0,98	71	90	0,79
Région de Kédougou	979	1013	0,97	999	1019	0,98

Source : IA Kédougou, 2013

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) a légèrement fléchi en 2013. Il est passé de 12,3% en 2011/2012 à 11,7% en 2012/2013 soit une diminution de 0,6 point. Il faut constater que le TBPS de 12% des filles est supérieur à celui des garçons qui est de 11,4%. Le TBPS de la région qui en dessous de la moyenne nationale (12,1%) reste faible.

Tableau 3.4: Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) en 2013

Désignation	Garçon	Fille	Ensemble
Kédougou	11,4%	12,0%	11,7%
Sénégal	11,4%	12,7%	12,1%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

Par rapport aux conditions d'enseignement-apprentissage, le ratio élèves/groupe pédagogique à Kédougou est de 29 élèves en 2013, ce qui est inférieur à la norme (30). Cependant il faut remarquer que le secteur privé de Kédougou a atteint la limite de la norme internationale. Comparé au niveau national, le ratio à Kédougou est assez correct.

Tableau 3.5: ratio élèves/groupe pédagogique en 2013

Désignation	Communautaire et Association	Public	Privé	Total
Kédougou	24	20	30	29
Sénégal	31	24	28	27

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

III.1.3 répartition du Personnel dans le DIPE

La répartition du personnel enseignant selon le diplôme académique dans le DIPE montre que dans le privé, tous les enseignants n'ont que le BFEM, tandis que dans le public ils sont 77,3% qui ont le BFEM, 21,2% le BAC et 1,5% le Bac et plus.

Tableau 3. 6: répartition du personnel enseignant du DIPE selon le diplôme académique en 2013

Région Kédougou	BFEM	BAC	PLUS DU BAC	TOTAL
Public	77,3%	21,2%	1,5%	100%
Privé	100,0%	-	-	100%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

La répartition du personnel enseignant du DIPE selon le corps révèle qu'au niveau de l'enseignement public, 57,6% ont leur CEAP et que 22,7% le CAP. Malheureusement, il est constaté qu'il y a 19,7% d'enseignants qui n'ont aucun diplôme.

Par rapport au secteur privé, il n'y aucun enseignant qui le CAP dans le DIPE. Néanmoins, il y a 83,3% d'enseignants qui disposent du diplôme de CEAP.

Tableau 3.7:répartition du personnel enseignant du DIPE selon le diplôme professionnel en 2013

Région Kédougou	CAP	CEAP	SANS DIPLÔME	TOTAL
Public	22,7%	57,6%	19,7%	100,0%
Privé	-	83,3%	16,7%	100,0%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

La répartition du corps enseignant du DIPE selon le statut est composé pour une grande partie (61,4%) par de Maitres Contractuels et de Volontaires de l'Education. Il n'y a que 14 Instituteurs et Instituteurs Adjoints qui officient dans le DIPE soit 23,7% du personnel enseignant. Parmi les 59 enseignants que compte le DIPE, 31 sont de sexe féminin soit 53% des effectifs.

Tableau 3.8:répartition du personnel enseignant du DIPE selon le statut et le sexe en 2013

Zone	Public																		Privé			ENSEMBLE
	Instituteurs			Instituteur Adjoint			Maître Contractuel			Volontaire de l'Education			Autres			Total						
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
IEF de Kédougou	3	1	4	2	3	4	4	17	21	3	1	4	0	0	0	12	22	33	2	2	4	37
IEF de Saraya	2	0	2	3	0	3	4	5	9	0	1	1	0	0	0	9	6	15	0	0	0	15
IEF de Salémata	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	4	1	5	6	1	7	0	0	0	7
Région de Kédougou	5	1	6	6	3	8	9	22	31	3	2	5	4	1	5	27	29	55	2	2	4	59

Source : IA Kédougou, 2013

III.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

III.2.1 Infrastructures scolaires dans l'enseignement élémentaire

☞ Le nombre d'écoles en 2013

Le nombre d'écoles élémentaires est passé de 266 à 268 unités soit une augmentation de 2 écoles publiques créées entre l'année 2011/2012 et 2012/2013 dans le seul département de Kédougou. Le privé n'a enregistré aucune évolution. Le nombre de structures privées est resté stationnaire à 3 écoles durant ces 3 dernières années. La répartition des infrastructures par département montre que 47% sont situées dans Kédougou, 34% dans Saraya et 19% dans Salémata.

Tableau 3. 9: Répartition des structures de l'enseignement élémentaire de 2012 à 2013

Zone	2011/2012			2012/2013			Taux d'Accroissement Moyen 2012/2013
	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	
IEF de Kédougou	125	123	2	127	125	2	1,6%
IEF de Saraya	90	90	0	90	90	0	0,0%
IEF de Salémata	51	50	1	51	50	1	0,0%
Région de Kédougou	266	263	3	268	265	3	0,8%

Source : IA Kédougou, 2013

☞ La présence de latrines en 2013

La présence de latrines dans les écoles élémentaires qui devient une priorité dans le système éducatif sénégalais, connait jusqu'à présent un retard dans la région de Kédougou. En effet, il n'y a que 48,2% des écoles qui disposent de latrines là où le niveau national a atteint les 68,8%. Kédougou reste la région où le taux est le plus faible. Le déficit est criard surtout dans le milieu rural où seules 46,4% des écoles en disposent.

Tableau 3. 10: pourcentage d'écoles élémentaires disposant de latrines en 2013

Zone	Rural		Urbain		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Région de Kédougou	108	46,4%	14	70,0%	122	48,2%
SENEGAL	4207	64,4%	1157	91,8%	5364	68,8%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

☞ Clôture des écoles en 2013

Le pourcentage d'écoles élémentaires publiques clôturées au niveau de la région est de 31,6% contre 36,4% pour le niveau national. Parmi les écoles clôturées, les palissades représentent 53,8% du type de clôture, suivis des murs 26,3%. Cette situation signifie qu'il y a beaucoup de choses qui restent à faire dans le domaine des infrastructures scolaires surtout dans le milieu rural de la région de Kédougou.

Tableau 3. 11: pourcentage d'écoles élémentaires publiques par type de clôture en 2013

Zone	Autres	Haies vives	Murs	Palissades	Sans clôture	Total	% écoles clôturées
Région de Kédougou	15	1	21	43	173	253	31,6%
SENEGAL	207	222	2190	219	4957	7795	36,4%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

☞ Ecoles disposant de points d'eau en 2013

Les conditions d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire influent beaucoup sur les élèves. L'absence de points d'eau et de latrines dans un établissement scolaire, peut compromettre la fréquentation scolaire et la capacité d'apprentissage des enfants. Durant l'année scolaire 2012/2013, le pourcentage d'écoles publiques disposant de points d'eau a été de 39,9% dans la région de Kédougou contre 59% au Sénégal. Dans le milieu rural, seules 38,2% d'écoles publiques avaient de points d'eau contre 60% pour le milieu urbain.

Tableau 3. 12: pourcentage d'écoles publiques disposant de points d'eau en 2013

Zone	Rural		Urbain		Total	
	Nombre école publique	%	Nombre école publique	%	Nombre école publique	%
Région de Kédougou	89	38,2%	12	60,0%	101	39,9%
SENEGAL	3510	53,7%	1092	86,6%	4602	59,0%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

☞ Ecoles disposant de l'électricité en 2013

Les écoles publiques qui disposent de l'électricité sont peu fréquentes dans la région de Kédougou. Elles sont au nombre de 31 et représentent 12,3% des effectifs. Le pourcentage d'écoles publiques localisées dans le milieu rural et disposant de l'électricité est de 8,6% contre 14,3% pour le Sénégal.

Tableau 3. 13:pourcentage d'écoles publiques disposant de l'électricité en 2013

Zone	Rural		Urbain		Total	
	Nombre école publique	%	Nombre école publique	%	Nombre école publique	%
Région de Kédougou	20	8,6%	11	55,0%	31	12,3%
SENEGAL	937	14,3%	870	69,0%	1807	23,2%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

☞ Ecoles abritant une cantine scolaire en 2013

La cantine scolaire est un lieu où on sert à boire et à manger aux élèves d'une école. Les repas sont gratuits et sont pris en charge par l'Etat où la collectivité locale. Elle contribue beaucoup à la fréquentation, l'accessibilité et la qualité de l'éducation. Les cantines scolaires ont pour objectif de contribuer à la dynamique de développement de

l'éducation en favorisant l'égalité des chances, le maintien des enfants à l'école, la démocratisation de l'école, l'amélioration des taux d'inscription et la lutte contre leurs carences nutritionnelles. Durant l'année scolaire 2012/2013, 220 écoles publiques du milieu rural de Kédougou ont bénéficié de cantine scolaire soit un taux de 94,4%. De même dans le milieu urbain, 85% des écoles publiques abritent une cantine. L'enclavement de la région et le niveau de pauvreté très élevé de la région sont des éléments qui peuvent expliquer pourquoi la présence forte de cantines dans cette zone condition sine qua none pour maintenir le niveau de scolarisation à un bon taux.

Tableau 3. 14: pourcentage d'écoles publiques abritant une cantine scolaire en 2013

Zone	Rural		Urbain		Total	
	Nombre école publique	%	Nombre école publique	%	Nombre école publique	%
Région de Kédougou	220	94,4%	17	85,0%	237	93,7%
SENEGAL	3671	56,2%	365	28,9%	4036	51,8%

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

☞ Evolution du nombre de salles de classe entre 2012 et 2013

L'évolution du nombre de salles de classe est un indicateur qui permet de mesurer la capacité d'accueil du réseau scolaire. Entre 2012 et 2013, le nombre de salles de classe dans la région est passé de 881 à 841 unités soit une diminution de 40 salles. Cette baisse est due souvent à la détérioration des salles construites. En 2013, la région comptait 226 abris provisoires soit un taux de 27,4% faisant de Kédougou la 2ème région la plus touchée du Sénégal derrière Sédhiou (34,7%). En revanche, le nombre moyen d'élèves par salle de classe passe de 30 individus en 2011/2012 à 31 en 2012/2013.

Tableau 3. 15:Evolution du nombre de salles de classe entre 2012 et 2013

Zone	2011/2012			2012/2013			Ecart 2013/2012		
	Publique	Privé	Total	Publique	Privé	Total	Publique	Privé	Total
Région de Kédougou	853	28	881	826	15	841	-27	-13	-40
SENEGAL	39969	6902	46871	42203	8324	50527	2234	1422	3656

Source : Rapport National Sur le Situation de l'Education en 2013-MEN

III.2.2 Effectif des élèves dans l'enseignement élémentaire

Les effectifs sont passés de 26325 élèves en 2012 à 26050 en 2013, soit une baisse d'effectifs de 275 élèves. Cette baisse est particulièrement observée dans le département de Saraya où l'abandon scolaire devient un phénomène inquiétant dont la principale cause c'est l'orpaillage.

La part du privé dans les effectifs se situe à 3,0% en 2011/2012 et 0,7% en 2012/2013.

Tableau 3. 16: répartition des effectifs de l'élémentaire selon le sexe et le milieu de 2012 à 2013

Zone	2011/2012							2012/2013						
	Public			Privé			Ensemble	Public			Privé			Ensemble
	G	F	T	G	F	T		G	F	T	G	F	T	
IEF de Kédougou	6818	6669	13487	320	244	564	14051	7201	6860	14061	0	0	0	14061
IEF de Saraya	4324	3712	8036	0	0	0	8036	4250	3514	7764	0	0	0	7764
IEF de Salémata	2083	1945	4028	117	93	210	4238	2147	1909	4056	93	76	169	4225
Région de Kédougou	13225	12326	25551	437	337	774	26325	13598	12283	25881	93	76	169	26050

Source : IA Kédougou, 2013

Il faut noter que l'indice de parité est favorable aux garçons au niveau de la région durant l'année scolaire 2012/2013. Il est accentué dans le département de Saraya où il est de 83 filles pour 100 garçons.

Tableau 3. 17: Evolution de l'Indice de parité selon le département en 2013

Zone	Effectifs en 2012/2013		Indice de Parité F/G
	Garçon	Fille	
IEF de Kédougou	7201	6860	0,95
IEF de Saraya	4250	3514	0,83
IEF de Salémata	2240	1985	0,89
Région de Kédougou	13691	12359	0,90

Source : IA Kédougou, 2013

Le taux de redoublement de la région évalué à 1,06, est assez faible. Celui des filles est inférieur à celui des garçons. C'est à Saraya où le taux de redoublement est le plus élevé avec 1,29. Le département de Kédougou affiche un taux global inférieur au taux régional.

Malgré une contre-performance en 2013, la région a enregistré un taux de réussite de 66 % au CFEE. Le taux d'achèvement de la région est estimé à 75% contre 66% pour le niveau national.

III.2.3 Taux Brut de Scolarisation à l'élémentaire

Une tendance baissière est notée sur le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui passe de 112,4% en 2011/2012 à 110,8 % en 2012/2013 soit une baisse de 1,5 point.

L'indice de parité évalué à 0,95 est presque stationnaire et reste toujours favorable aux garçons.

La baisse du TBA est notée durant l'année 2013. Il passe de 129,5% à 115,4% entre 2011/2012 et 2012/2013.

On note par ailleurs une disparité du TBA en fonction des Départements : 132,2% à Kédougou contre 89,3% à Saraya et 105,2% à Salémata en 2012/2013.

Tableau 3. 18: Evolution du taux brut de scolarisation et du taux brut d'admission au CI de 2012 à 2013

Circonscription	Indicateurs en 2011-2012		Indicateurs en 2012-2013	
	TBS	TBA	TBS	TBA
IEF Kédougou	115,6	128,3	116,4	132,2
IEF Saraya	109,2	141,5	105,1	89,3
IEF Salémata	107,1	111,8	102,2	105,2
REGION	112,4	129,6	110,8	115,4

Source : IA Kédougou, 2013

III.3 EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME

L'efficacité interne permet de savoir ce que sont devenus les élèves qui étaient inscrits dans le système éducatif de l'année précédente. Trois possibilités sont considérées :

- soit ils sont promus en classe supérieure,
- soit ils ont redoublé la classe,
- ou alors ils ont abandonné.

Ces trois cas sont étudiés à partir des indicateurs de flux que sont les taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

Le taux de promotion observé dans la région de Kédougou en 2012, est de 83,6%. Cela signifie que pour une cohorte de 100 élèves inscrits au CI, seuls 84 atteignent la classe de CM2. Au niveau national, ce taux de promotion est de 87,4%.

Par rapport au taux de redoublement qui est de 1,8%, la région se présente mieux par rapport au niveau national où ce taux est à 2,8%. Quant au taux d'abandon, la situation régionale est préoccupante. En effet, 14,6% des effectifs abandonnent l'école. Kédougou fait partie des deux régions les touchées par ce problème. La présence des sites d'orpaillage en est un facteur aggravant. Le département de Saraya reste le plus touché car abritant ces fameux sites.

Tableau 3. 19: Flux scolaire en 2012

REGION	Taux de promotion			Taux de redoublement			Taux d'abandon		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Kédougou	85,8%	81,3%	83,6%	1,5%	2,1%	1,8%	12,7%	16,6%	14,6%
Sénégal	87,3%	87,5%	87,4%	2,9%	2,8%	2,8%	9,8%	9,7%	9,8%

Source : IA Kédougou, 2013

III.3.1 Résultats au CFEE et à l'Entrée en Sixième

Les résultats du Certificat de Fin d'Etudes Moyennes Elémentaires (CFEE), selon le département montrent un bon taux à Saraya (63,5%) et Salémata (59,8%) et un taux catastrophique à Kédougou (38%). Le taux d'admission de 48,3% au CFEE pour le niveau régional dépasse largement le niveau national qui est de 33,9%. Par rapport au concours d'entrée en sixième, la moyenne régionale a atteint un taux d'admission de 80,7%. Les taux atteints par département sont respectivement 91,5% pour Saraya, 87,4% pour Salémata et 73,7% pour Kédougou.

Tableau 3. 20: résultats au CFEE et concours d'entrée en 6ème en 2013

DESIGNATION	EXAMENS	présents			admis			Taux d'admis %		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
KEDOUGOU	CFEE	867	926	1793	300	382	682	34,6	41,3	38,0
	6EME	868	927	1795	618	705	1323	71,2	76,1	73,7
SARAYA	CFEE	351	491	842	228	307	535	65,0	62,5	63,5
	6EME	354	500	854	325	456	781	91,8	91,2	91,5
SALEMATA	CFEE	218	279	497	130	167	297	59,6	59,9	59,8
	6EME	218	280	498	189	246	435	86,7	87,9	87,4
REGION	CFEE	1436	1696	3132	658	856	1514	45,8	50,5	48,3
	6EME	1440	1707	3147	1132	1407	2539	78,6	82,4	80,7

Source : IA Kédougou, 2013

III.3.2 Personnel enseignant dans l'élémentaire

La région compte 929 enseignants en 2013 dont seulement 29 qui exercent dans le Privé soit 3% des effectifs. Les Maitres Contractuels (MC) et Volontaires de l'Education (VEN) font 74% des effectifs du personnel enseignant de la région. Ils sont suivis des Instituteurs Adjoints (IA) 17%. Il faut constater que les Instituteurs ne font que 5% des effectifs.

Tableau 3. 21:Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le statut en 2012/2013

Zone	Statut	I	IA	IAD	ID	MC	MEM	MON	VEN	Total
rural	Privé	4				4			1	9
	Public	22	103	12	1	440			125	703
	Total	26	103	12	1	444	0	0	126	712
urbain	Privé						13	6	1	20
	Public	22	52			118			5	197
	Total	22	52	0	0	118	13	6	6	217
Total	Effectif	48	155	12	1	562	13	6	132	929
	%	5%	17%	1%	0%	60%	1%	1%	14%	100%

Source : Annuaire statistitique de l'éducation 2013

La répartition des effectifs des enseignants selon le sexe en 2012/2013 révèle que 82% sont de sexe masculin contre 18% de sexe féminin. Cependant, on constate que dans le secteur privé, 24% des effectifs des enseignants sont de sexe féminin.

Tableau 3. 22: Répartition des effectifs des enseignants dans l'élémentaire selon le sexe en 2012/2013

KEDOUGOU	PRIVE			PUBLIC			TOTAL		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Rural	3	6	9	72	631	703	75	637	712
Urbain	4	16	20	85	112	197	89	128	217
Total	7	22	29	157	743	900	164	765	929

Source : Annuaire statistitique de l'éducation 2013

III.4 ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL

III.4.1 Structures dans l'enseignement moyen

Le nombre de structures accueillant l'Enseignement moyen est de 27 CEM et de 4 lycées en 2013. La répartition de ces structures par département montre que Kédougou en compte 17, Saraya 9 et Salémata 5. Ces 27 structures accueillent 10503 élèves du moyen et secondaire général.

Tableau 3. 23: répartition des infrastructures dans l'enseignement moyen par Département en 2012/2013

Département	Nombre de CEM	Nombre de Lycée
Kédougou	15	2
Saraya	8	1
Salémata	4	1
ENSEMBLE	27	4

Source : IA Kédougou, 2013

III.4.2 Effectifs des élèves dans l'enseignement moyen général

Durant l'année 2012/2013, la région a connu une augmentation de ses effectifs dans le moyen général. Les effectifs passent de 6995 élèves en 2011/2012 8668 élèves en 2012/2013 soit un accroissement annuel moyen de 24,5%.

La présence de filles dans l'élémentaire reste très faible dans la région. En effet, seuls 37% des effectifs sont des filles. Cette situation est préoccupante dans le département de Saraya où seules 26% des filles sont à l'élémentaire. Il faut noter une concentration de l'essentiel des effectifs dans l'IEF de Kédougou.

Tableau 3. 24: Répartition des effectifs des élèves du moyen général en 2013

ZONE	STATUT	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième		Total G	Total F	TOTAL G+F
		G	F	G	F	G	F	G	F			
Kédougou	Privé	8	6	7	10	19	17	41	16	75	49	124
	Public	945	760	827	620	624	377	600	349	2996	2106	5102
Salémata	Public	326	211	284	157	181	112	160	77	951	557	1508
Saraya	Public	562	293	353	113	281	57	231	44	1427	507	1934
Total IA		1841	1270	1471	900	1105	563	1032	486	5449	3219	8668

Source : IA Kédougou, 2013

III.4.3 Evolution du personnel enseignant dans l'Enseignement Moyen général

Le personnel enseignant dans l'enseignement général est passé de 245 à 317 individus de 2012 à 2013. Le personnel féminin est faiblement représenté dans le moyen général avec un effectif 40 enseignantes soit 13%. On note une prédominance des corps émergents dans le personnel enseignant : 89,8%

Tableau 3. 25: Répartition du personnel enseignant du moyen général en 2012/2013

Cycle/ Zone	1er cycle				1er et 2nd cycles				Total			
	Public			Privé	Public			Privé	Public			Privé
	H	F	T	T	H	F	T	T	H	F	T	T
IEF de Kédougou	127	27	154	7	33	10	43	0	160	37	197	7
IEF de Saraya	63	02	65	0	16	1	17	0	79	3	82	0
IEF de Salémata	31	0	31	0	0	0	0	0	31	0	31	0
Région de Kédougou	221	29	250	7	49	11	60	0	270	40	310	7

Source : IA Kédougou, 2013

III.4.4 Les résultats du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM)

Durant l'année 2013, la région a abrité les épreuves du BFEM dans 11 centres d'examen sur toute l'étendue du territoire régional. Les candidats qui ont composé faisaient 1411 élèves dont 493 filles soit 35% des effectifs. A l'issue des épreuves la région a obtenu un taux d'admission de 41,5% soit 586 admis. Les filles ont obtenu un taux d'admission de 35% tandis que celui des garçons était de 45%. Le cas du centre d'examen de *Samécouta* où il y n'avait aucun admis a été le fait marquant durant l'année 2013.

Tableau 3. 26: résultats au BFEM en 2013

Centres	Ont composé			Total admis			Taux admis %
	G	F	T	G	F	T	
CEM Commune 1	94	110	204	47	31	78	38,2
	93	49	142	22	8	30	21,1
Lycée Maciré Bâ	135	102	237	78	59	137	57,8
CEM Dindéfélo	48	20	68	15	7	22	32,4
CEM Fongolimbi	51	26	77	16	8	24	31,2
CEM Mako	47	15	62	20	5	25	40,3
CEM Samécouta	36	26	62	0	0	0	0,0
CEM Bandafassi	63	22	85	46	9	55	64,7
Lycée Salémata	145	77	222	77	38	115	51,8
CEM Khossanto	56	5	61	27	0	27	44,3
Lycée Saraya	117	38	155	42	8	50	32,3
Missirah Sirimana	33	3	36	21	2	23	63,9
TOTAL	918	493	1411	411	175	586	41,5

Source : IA Kédougou, 2013

III.5 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire concerne les enfants âgés de 17 à 19 ans. Durant l'année 2012, cette tranche d'âge représentait 8637 personnes dans la région de Kédougou selon les projections du SRSD de Kédougou.

III.5.1 évolution du réseau d'établissements d'Enseignement Secondaire Général

Le nombre de groupes pédagogiques du secondaire général est composé de 17 secondes, 14 premières et 14 Terminales. Il faut constater que le département de Kédougou concentre 65% de ces groupes pédagogiques, Saraya 22% et Salémata 13%.

Tableau 3. 27: répartition des groupes pédagogiques du secondaire général en 2012/2013

Département	Seconde	Première	Terminale	Total
Kédougou	12	8	9	29
Saraya	3	4	3	10
Salémata	2	2	2	6
Ensemble	17	14	14	45

Source : IA Kédougou, 2013

III.5.2 Effectifs des élèves dans l'enseignement secondaire général

Durant l'année scolaire 2012/2013 les effectifs des élèves dans l'enseignement secondaire général ont atteint 1835 apprenants dont 76% de garçons et 24% de filles. Par rapport au niveau national où la proportion des filles dans ce type d'enseignement est de 44,8%, Kédougou reste la région plus marquée par ce déséquilibre garçon/fille. Le secteur public concentre 87% des effectifs des élèves du secondaire général. L'enseignement privé n'est présent que dans le département de Kédougou.

Tableau 3. 28: Répartition des effectifs des élèves du secondaire général en 2013

IDEN	STATUT	Seconde		Première		Terminale		Total G	Total F	Total G + F
		G	F	G	F	G	F			
Kédougou	Privé	72	32	31	22	65	21	168	75	243
	Public	464	155	266	76	247	70	977	301	1278
Salémata	Public	53	30	33	12	23	7	109	49	158
Saraya	Public	44	9	44	2	49	8	137	19	156
Région		633	226	374	112	384	106	1391	444	1835

Source : IA Kédougou, 2013

III.5.3 Les résultats de l'examen du baccalauréat session 2013

Les résultats du Baccalauréat général session 2013 ont montré une hausse du taux d'admission par rapport à la session précédente. En effet ce taux passe de 28,4 % en 2012 à 32,2% en 2013 soit un gain de 3,8 points. Par rapport à la moyenne nationale où le taux d'admission au Bac est de 38,5%, Kédougou semble trainée les pays. La répartition des admis selon la série, révèle que les taux d'admission les plus élevés sont observés dans celles dites scientifiques où on enregistre 83,3% d'admis pour la série S3, et 41,5% pour la série S2. Cela signifie une moyenne d'admission de 46% dans ces deux séries.

Tableau 3. 29: Baccalauréat enseignement général session 2013

Série	Inscrits			Ont composé			Admis 1e groupe				Admissibles au 2e Groupe			Admis au 2e Groupe			Total Admis			
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	%	G	F	T	G	F	T	G	F	T	%
S3	11	1	12	11	1	12	1	0	1	8,3	8	1	9	8	1	9	9	1	10	83,3
S2	75	28	103	73	28	101	10	1	11	11	25	7	32	24	7	31	34	8	42	41,5
L'1	161	41	202	153	38	191	18	1	19	9,9	58	8	66	52	8	60	70	9	79	41,3
L'	59	18	77	55	18	73	1	0	1	1,3	25	6	31	13	1	14	14	1	15	20,5
L2	174	65	239	169	65	234	24	7	31	13	36	12	48	16	4	20	40	11	51	21,5
REGION	480	153	633	461	150	611	54	9	63	10	152	34	186	113	21	134	167	30	197	32,2

Source : IA Kédougou, 2013

III.6 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

L'enseignement technique et de la formation professionnelle qui est sous-tutelle du ministère de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat est composé de lycées d'enseignement techniques et de centres de formation. Ces derniers regroupent les centres de formation professionnelle (CFP), les Centres d'Enseignement Technique Féminin (CETF/CRETF), les foyers d'enseignement moyen pratique (FEMP), le Centre de Formation Artisanale (CFA), les CPAR etc.

Dans la région de Kédougou les différentes structures existantes sont : le Lycée Techniques Industriel et Minier de Kédougou (LTIM), le Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (CRETEF) de Kédougou et le CETF de Salémata.

III.6.1 Récapitulation des classes par filières (niveau cap) au Lycée Technique Industriel et Minier en 2013

Durant l'année scolaire 2012/2013 le lycée technique abritait pour le niveau CAP quatre filières que sont l'électricité, la structure métallique et le dessin bâtiment. Le nombre de classes existantes pour les élèves de la première année étaient de 3 classes, les élèves de la deuxième année et de la troisième année utilisaient 4 classes. En tout, 7 classes abritaient les cours du CAP dans ce lycée.

Tableau 3. 30: Récapitulation des classes par filières (niveau cap) du LTIM en 2013

FILIERES	NOMBRE DE CLASSES		
	1ère Année	2ème Année	3ème Année
ELECTRICITE	1	1	1
STRUCTURE METALLIQUE	1	0	1
DESSIN BATIMENT	1	1	0
Total	3	2	2

Source : IA Kédougou, 2013

III.6.2 Effectifs des élèves par filières (niveau cap) du lycée technique industriel et Minier

Le lycée Technique Industriel et Minier de Kédougou a abrité 90 élèves niveau CAP répartis dans 3 filières. Les élèves inscrits dans la filière électricité étaient de 52 apprenants. Dans la filière structure métallique, seuls 14 élèves étaient inscrits tandis que dans celle du dessin bâtiment il y avait 24 élèves.

La répartition des élèves par sexe montre que seules 4 filles sont présentes dans ces 3 filières.

Tableau 3. 31: Récapitulation des élèves par filières (niveau cap) du LTIM en 2013

FILIERES	1ère Année			2ème Année			3ème Année			ENSEMBLE		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
ELECTRICITE	27	0	27	7	3	10	14	1	15	48	4	52
STRUCTURE METALLIQUE	11	0	11	0	0	0	3	0	3	14	0	14
DESSIN BATIMENT	20	0	20	4	0	4	0	0	0	24	0	24
Total	58	0	58	11	3	14	17	1	18	86	4	90

Source : IA Kédougou, 2013

III.6.3 Enseignement secondaire technique : récapitulation des classes par filière

Durant l'année scolaire 2012/2013 les effectifs des élèves dans l'enseignement secondaire technique ont atteint 449 apprenants dont 74% de garçons et 26% de filles. Les élèves étaient répartis dans 5 filières que sont la Scientifique S3 (7,3%), l'électrotechnique T1 (6,5%), la fabrication (8,0%), la mécanique T2 (10,2%), la comptabilité gestion (67,9%). Au regard de cette répartition, on constate que sur 10 élèves du secondaire technique près de 7 sont inscrits dans la filière comptabilité gestion. Cette situation est plus remarquée au niveau des filles où le rapport est de 9 sur 10.

Tableau 3. 32: Récapitulation des classes par filières de l'enseignement secondaire technique en 2013

FILIERES	Seconde			Première			Terminale			Ensemble		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
SCIENTIFIQUE S3	14	1	15	6	2	8	9	1	10	29	4	33
ELECTROTECHNIQUE T1	0	0	0	11	2	13	16	0	16	27	2	29
FABRICATION	31	5	36	0	0	0	0	0	0	31	5	36
MECANIQUE-T2	0	0	0	16	2	18	28	0	28	44	2	46
COMPTABILITE GESTION	107	45	152	45	31	76	51	26	77	203	102	305
TOTAUX	152	51	203	78	37	115	104	27	131	334	115	449

Source : IA Kédougou, 2013

III.6.4 Personnel dans l'enseignement Technique au LTIM

Le personnel enseignant dans l'enseignement technique au Lycée Technique Industriel et Minier de Kédougou général est de 109 personnes en 2013. Ce personnel est composé de 53,2% de contractuels/vacataires, 24,8% de personnel administratif, 13,8% d'enseignants titulaires et de 8,3% de personnel de service.

Tableau 3. 33: répartition du personnel au LTIM

Personnel	Effectif	%
personnel administratifs	27	24,8%
Enseignant titulaire	15	13,8%
Contractuels/Vacataires	58	53,2%
Personnel de Service	9	8,3%
Ensemble	109	100,0%

Source : IA Kédougou, 2013

III.6.5 Résultats des examens dans l'enseignement technique et professionnel en 2013

Les résultats des examens dans l'enseignement technique et professionnel montrent que pour chaque niveau la moyenne des taux d'admission dépasse les 50%. Les meilleurs résultats sont obtenus avec le BTS dans la filière électromécanique où il y a 100% d'admis. Avec le BAC les meilleurs taux sont obtenus avec la série S3 (Science et Technique) où le taux est à 81,8%. La mécanique dans le BEP tient le meilleur score avec 80%.

Tableau 3. 34: résultats des examens dans l'enseignement technique en 2013

NIVEAU	FILIERES	INSCRITS	PRESENTS	ADMIS	Taux d'admis %
CAP	ELECTRICITE	14	14	5	35,7%
	STRUCTURE METALLIQUE	3	3	2	66,7%
BEP	ELECTRICITE	17	17	13	76,5%
	MECANIQUE	15	15	12	80,0%
BTS	ELECTROMECANIQUE	22	22	22	100,0%
BAC	T1: Fabrication Mécanique	16	16	12	75,0%
	T2 : Electrotechnique	28	28	13	46,4%
	S3: Science et Technique	11	11	9	81,8%
	G: Gestion	76	76	44	57,9%

Source : IA Kédougou, 2013

CONCLUSION

Le diagnostic de la situation de l'Education et de la Formation laisse apparaitre des défis à relever lesquels parmi lesquels on note :

- La poursuite de l'élargissement de la carte préscolaire surtout dans les départements de Saraya et Salémata,
- La résorption des abris provisoires,
- La satisfaction des prévisions en termes de recrutement d'enseignants,
- Le développement de mesures incitatives envers les communautés, les partenaires sociaux et techniques pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école,
- L'amélioration de l'environnement des apprentissages à tous les niveaux par la généralisation du paquet de services intégrés (murs de clôture, points d'eau, blocs d'hygiène),
- L'amélioration des conditions de travail des enseignants et apprenants (dotation en mobilier, matériel didactique, manuels....),
- Le renforcement et le suivi et l'accompagnement techniques des programmes d'éducation et de formation qualifiante des jeunes et adultes analphabètes,
- La réduction considérable des déperditions scolaires liées aux abandons, surtout dans les zones d'orpaillage,
- La promotion des disciplines, séries et filières scientifiques et techniques au Moyen secondaire.

CHAPITRE IV : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Dans sa Déclaration de politique nationale de santé en Juin 1989, le Sénégal a bien décliné les fondements et principes, la finalité, les objectifs généraux et les objectifs stratégiques de sa politique de santé.

L'intervention de l'État dans le domaine de la Santé se justifie et se légitime par le rôle qui lui est dévolu par la Constitution qui dispose en son article 14 que « *l'État et les Collectivités Publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille* ».

Il appartient au Chef de l'État de définir la politique de la santé et au Gouvernement, en l'occurrence le Ministère de la Santé Publique, de mettre en œuvre cette politique. Au niveau régional, la région médicale est chargée de coordonner l'ensemble des activités sanitaires. Elle est constituée des districts sanitaires de Kédougou, Salémata et Saraya. Les objectifs généraux à atteindre consistent à : Améliorer la couverture sanitaire, la santé de la mère et de l'enfant, développer des actions préventives et éducatives, rationaliser les activités curatives, rationaliser et développer les ressources humaines, matérielles et financières. En somme favoriser le bien-être pour toutes les catégories de la population.

Le présent chapitre va traiter l'état des lieux sur les infrastructures, le personnel, bilan des activités menées par les acteurs de la santé et de l'hygiène dans la région.

IV.1 SANTE

IV.1.1 Les infrastructures de santé

IV.1.2 Répartition et typologie des structures de santé

Il ressort de ce tableau ci-dessous que la région compte 3 centres de santé de référence dont un seul dispose de bloc opératoire : celui de Kédougou. La répartition du nombre de poste de santé révèle que la région dispose 26 postes dont 19 avec maternité et 6 sans maternité. Les cases de santé fonctionnelles qui sont au nombre de 88 constituent la base pyramidale du système sanitaire. Les structures sanitaires privées sont faiblement présentes dans la région. Il n'y a que 2 dispensaires privés catholiques dont l'un est implanté à Kédougou et l'autre à Salémata. La région ne dispose pas d'hôpital. La seule qui existait et qui était localisé dans le village de Ninéfécha est fermé. Dans l'ensemble, la répartition des infrastructures sur le territoire régional est assez correcte. Cependant, la construction d'un hôpital régional reste une urgente du fait que certaines interventions sanitaires ne peuvent se faire dans les centres de santé

existantes. En plus, l'enclavement de la région qui constitue déjà un facteur bloquant plaide pour la construction de structures accessibles. En effet en cas d'évacuation, l'hôpital le plus proche se trouve à Tambacounda, distant de 233 Km.

Tableau 4. 1: Répartition du nombre d'infrastructures sanitaires par type et selon le département en 2013

INFRASTRUCTURES	Kédougou	Salémata	Saraya	REGION
Nombre d'Hôpitaux	0	0	0	0
Nombre de centres de santé de référence (CS avec bloc opératoire)	1	0	0	1
Nombre de centres de santé de référence sans bloc opératoire	0	1	1	2
Nombre total de postes de santé sans maternité	2	3	2	6
Nombre total de postes de santé complets (avec maternité)	8	3	8	19
Nombre de cases de santé fonctionnelles	41	17	30	88
Nombre de dispensaires privés catholiques (DPC)	1	1	0	2

Source : Région Médicale de Kédougou

Carte 1: infrastructures de santé en 2013 (Source SRAT Kédougou)

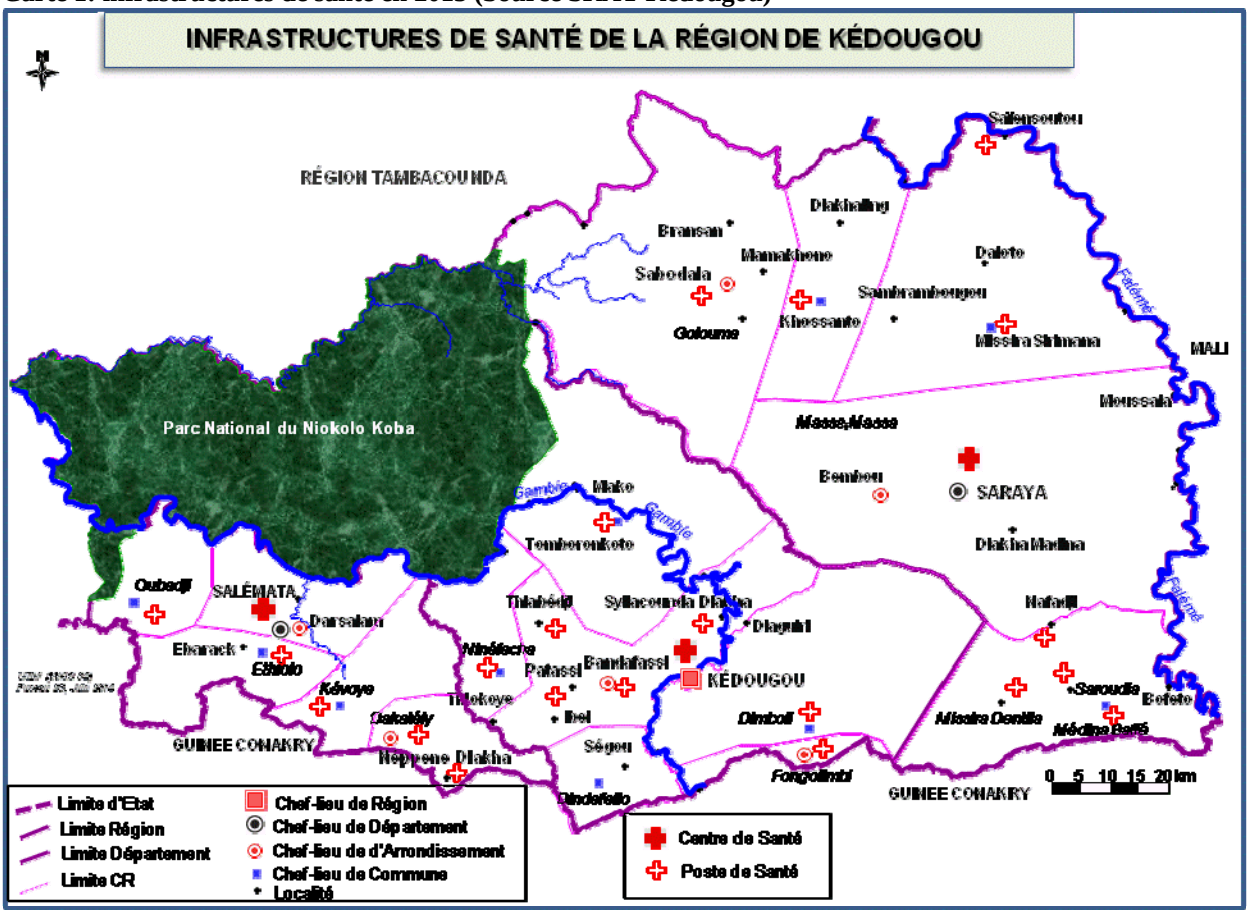

IV.1.3 Les taux de couverture infrastructurelle selon les normes de l'OMS

L'une des finalités de la politique sanitaire du Sénégal c'est un meilleur accès des populations aux infrastructures sanitaires. Pour cela les taux de couverture sont utilisés pour apprécier les efforts fournis par l'Etat, les collectivités locales mais aussi de calculer les gaps à résorber par structure et par localité. Les normes préconisées par l'OMS en matière de couverture en infrastructures sanitaires sont les suivantes : 1 poste de santé pour 10000 habitants ; 1 centre de santé pour 50000 habitants et 1 hôpital pour 150000 habitants.

Il ressort du tableau ci-dessous que le taux de couverture régional, par rapport à 1 hôpital pour 150000 habitants, est nul. Par rapport aux Centres de Santé et aux Postes de Santé, les taux de couverture sont assez corrects au niveau de la région. En effet il y a 1 Centre de santé pour 50452 habitants et 1 Poste de Santé pour 5821 habitants. Cependant, cette couverture cache bien des difficultés. Kédougou demeure la région la plus accidentée du pays, ce qui rend l'accès très difficile aux populations de rallier les infrastructures sanitaires dans les meilleures conditions pour se faire soigner.

Tableau 4. 2: Taux de couverture selon le type d'Infrastructure en 2013

Infrastructures sanitaires	Nombre infrastructure	Ratio infrastructure /population	Référence OMS
Hôpital	0	0/ 151357 habitants	1 hôpital pour 150 000 habitants
Centre de Santé	3	1 Centre de santé pour 50452 habitants	1 Centre de Santé pour 50 000 habitants
Poste de Santé	26	1 poste de santé pour 5821 habitants	1 Poste de Santé pour 10 000 habitants.

Source : Région Médicale / ANSD Kédougou

IV.1.4 Le personnel de santé

Durant l'année 2013, le personnel de santé pratiquant dans la région de Kédougou était de 308 agents parmi lesquels on peut citer 4 médecins, 2 chirurgiens-dentistes, 3 pharmaciens, 44 Infirmiers et assimilés, 26 Sages-femmes et 98 matrones. Les Agents de Santé Communautaire qui officient le plus souvent dans les cases de santé sont au nombre de 120 et représentent 39% des effectifs. La répartition du personnel par département montre que 38,3% du personnel officient dans Kédougou 37,7% à Saraya, et 24% à Salémata. Cependant si on considère que le personnel formé ne prend pas en compte les Matrones et les Agents Sanitaires Communautaires, dans ce cas la répartition du personnel par département se présente comme suit : 50% pour Kédougou, 32,2% pour Saraya et 17,8% pour Salémata. Il faut remarquer que la région

ne dispose ni de gynécologue, ni de pédiatre. Ce manquement a certainement une influence sur les forts taux de mortalité infanto-juvénile et maternelle constatés dans la région.

Tableau 4. 3: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle et par département en 2013

Personnel sanitaire	Kédougou	Salémata	Saraya	REGION	Pourcentage
Nombre de médecin	2	1	1	4	1%
Nombre de pharmaciens (pharmacie)	2	0	1	3	1%
Nombre de chirurgiens-dentistes	1	0	1	2	1%
Nombre de sages-femmes	12	5	9	26	8%
Nombre d'infirmiers et Assimilés	20	9	15	44	14%
Nombre Techniciens supérieurs de santé	4	0	0	4	1%
Nombre d'Agent d'Hygiène	4	1	2	7	2%
Nombre de Matrone	38	28	32	98	32%
Nombre d'Agent Sanitaire Communautaire	35	30	55	120	39%
ENSEMBLE	118	74	116	308	100%

Source : Région Médicale de Kédougou

Il faut rappeler que les normes de l'OMS en matière de couverture en personnel sanitaire sont les suivantes : 1 médecin pour 10000 habitants ; 1 infirmier pour 3000 habitants ; 1 Sage-femme pour 300 Femmes en Age de Procréer (FAR).

La situation actuelle révèle que les ratios se présentent comme suit :

- 1 médecin pour 37839 habitants
- 1 infirmier pour 3440 habitants
- 1 sage-femme 1270 femmes en âge de procréer.

Au regard de ces ratios, on constate qu'il y a déficit en personnel sanitaire dans toutes les professions.

Tableau 4. 4: Ratio personnel de santé par rapport à la population de Kédougou en 2013

Normes OMS	Cibles Région	Ressource Humaine	Ratio région Kédougou
1 Médecin pour 10000 habitants	151357	4	37839
1 Infirmier pour 3000 habitants	151357	44	3440
1 Sage-femme pour 300 FAR	33022	26	1270

Source : Région Médicale / ANSD Kédougou

Cependant, il urge de résorber le gap très important de 84 Sages-femmes pour respecter les normes de l'OMS. Ce déficit en sage-femme participe certainement au fort taux de mortalité maternelle constaté dans la région. Le déficit de 11 médecins et de 7 infirmiers joue aussi sur la qualité des soins prodigués car il y a une surcharge de travail pour ce type de personnel.

Tableau 4. 5: Gaps personnel de santé à résorber par rapport aux normes de l'OMS en 2013

Normes OMS	Ressource Humaine en 2013	GAP Ressource Humaine à résorber
1 Médecin pour 10000 habitants	4	11
1 Infirmier pour 3000 habitants	44	7
1 Sage-femme pour 300 FAR	26	84

Source : Région Médicale / ANSD Kédougou

IV.1.5 Bilan des programmes de santé

IV.1.6 Activités d'hospitalisation en 2013

La capacité d'accueil pour les activités d'hospitalisation de la région est de 190 lits. Le District de Kédougou renferme 82,6% des lits d'hospitalisation et accueille 94,2% des malades hospitalisés durant l'année 2013. Le nombre de jour moyen qu'un malade est hospitalisé est de 3 jours au niveau régional. Cependant au niveau de Saraya la moyenne est de 1,2 jours et à Salémata 5,7.

Tableau 4. 6: Activités d'hospitalisation par Département en 2013

Activités d'hospitalisation	Kédougou	Saraya	Salémata	REGION
Lits installés au pavillon	157	27	6	190
Malades hospitalisés Pavillon et sortis	1017	37	25	1079
Total journées hospitalisés au Pavillon	3051	45	144	3240
Nombre de décès de malades hospitalisés	39	2	2	43

Source : Région Médicale / ANSD Kédougou

IV.1.7 Les 5 Premiers motifs de consultation en 2013

Durant l'année 2013, le paludisme, les IRA (Infections Respiratoires aigües), la diarrhée, la toux/rhume et le traumatisme sont les cinq principaux motifs de consultation de morbidité dans la région. Le paludisme représente 59,7% des motifs de consultation et la première cause de mortalité. Suivent ensuite, les IRA 16,8%, la diarrhée 9,6%, la toux/rhume 7,6% et le traumatisme 6,3%.

Tableau 4. 7: les 5 premiers motifs de consultation de morbidité dans la région en 2013

Kédougou		Saraya		Salémata		Région		
Maladie	**Nbre de cas**	**Maladie**	**Nbre de cas**	**Maladie**	**Nbre de cas**	**Maladie**	**Nbre de cas**	%
Paludisme simple	14647	Paludisme	9440	Paludisme	6006	Paludisme	30093	59,7
IRA	4154	IRA	3305	IRA	1010	IRA	8469	16,8
Diarrhée	2457	Diarrhée	1537	Diarrhée	852	Diarrhée	4846	9,6
Traumatisme	1912	Traumatisme	1245	Toux/rhume	690	Toux/rhume	3821	7,6
Toux/rhume	1899	Toux/rhume	1232	Plaies	320	Traumatisme	3157	6,3
ENSEMBLE	25069		16759		8878		50386	100

Source : Région Médicale

IV.1.8 Santé Reproductive

IV.1.9 Les consultations prénatales

Dès la déclaration de grossesse, la future maman est suivie et encadrée par 4 consultations prénatales appelés CPN1, CPN2, CPN3 et CPN4 qui coïncident à des mois bien déterminés. Ces consultations prénatales ont pour objectif de suivre la santé de la mère et du bébé pendant toute la grossesse, d'informer les parents sur le déroulement de la grossesse et de détecter une éventuelle complication au plus tôt.

Tableau 4. 8: Femme en âge de reproduction(FAR) et nombre de grossesses attendues en 2013

Nom localité	Grossesses Attendues	FAR[2]
Région Kédougou	5902	33023
Département Kédougou	3062	17626
Département Salémata	862	4738
Département Saraya	1978	10659

Source : Région Médicale / ANSD Kédougou

Durant l'année 2013, l'effectif des femmes en âge de reproduction était de 33023 âmes dont 17626 à Kédougou, 10659 à Saraya et 4738 à Salémata. Le nombre de grossesses attendues était de 5902 dont 3062 prévues à Kédougou, 1978 à Saraya et 862 à Salémata.

Le tableau ci-dessous montre que 6065 premiers contacts CPN ont été recensés dans les structures sanitaires. Le taux d'utilisation des services de consultations prénatales (qui est égale au rapport du nombre des premiers contacts CPN / grossesses attendues) est de 103% au niveau régional.

[2] Chiffre qui provient des résultats du RGPHAE 2013

Malheureusement, il faut constater que le taux d'achèvement en CPN est très faible : 11% au niveau régional, 13% dans le département de Kédougou, 12% dans le Département de Salémata et 7% dans celui de Saraya. L'une des causes de ce faible taux c'est le premier contact en CPN qui est souvent tardif et en plus du non-respect des rendez-vous des femmes enceintes.

Tableau 4. 9: Consultation prénatale par Département en 2013

Consultation prénatale	Kédougou	Saraya	Salémata	Région
Nombre total de premiers contacts CPN	3348	1899	818	6065
CPN1	1935	868	368	3171
CPN2	2731	1354	671	4756
CPN3	1599	884	516	2999
CPN4	725	408	185	1318
Total consultations prénatales	7186	3538	1711	12435
Nombre de 4 CPN correctes	439	127	102	668
Taux d'utilisation des services de consultations prénatales	109%	96%	95%	103%
Taux d'achèvement en CPN	13%	7%	12%	11%

Source : Région Médicale / ANSD Kédougou

Dès le premier contact CPN, la femme enceinte commence son premier traitement préventif intermittent appelé TPI1 en avalant 3 comprimés fansidar pour se protéger contre le paludisme. Puis le TPI2 au deuxième rendez-vous et le TPI3 au 3ème rendez-vous. Le TPI3 n'est administré uniquement qu'aux femmes séropositives. C'est la raison pour laquelle son effectif est très faible. Le tableau suivant révèle que près de 45% des femmes qui prennent le TPI1 ne sont pas venues prendre le TPI2. C'est la même remarque auprès du VAT1 et du VAT2.

Tableau 4. 10: Traitement préventif intermittent et vaccination antitétanique par département en 2013

Consultation prénatale	Kédougou	Saraya	Salémata	Région
TPI 1 (Traitement Préventif Intermittent 1)	2729	1526	202	4457
TPI 2 (Traitement Préventif Intermittent 2)	1544	810	92	2446
TPI 3 (Traitement Préventif Intermittent 3)	20	0	2	22
VAT 1(vaccination anti tétanique1)	2151	835	397	3383
VAT 2 (vaccination anti tétanique2)	1602	527	253	2382

Source : Région Médicale

IV.1.10 Les consultations Post natales

Les consultations post natales appelées CPoN sont effectuées après l'accouchement. Le CPoN1 est effectuée entre 1 et 8 jours ; CPoN2 entre 9 et 15 jours et le CPoN3 entre 16 et 42 jours après l'accouchement. On constate que durant l'année 2013, 2566 femmes ont effectué leur CPoN1. Mais au moment de faire le CPoN2 près de 66% ne sont pas venues et pire au CPoN3 où seules 16% sont venues soit une déperdition de 84%.

Tableau 4. 11: Consultation post natale par département en 2013

Consultation Post natale	Kédougou	Saraya	Salémata	Région
CPoN 1(Consultation post natale entre 1 et 8 jour s après l'accouchement)	1667	633	266	2566
CPoN 2 (entre 9 et 15 jours)	690	317	123	1130
CPoN 3 (16 à 42 jours)	187	115	102	404
Nombre de proposition du Test Vih/ FE (Femme Enceinte)	2936	1966	747	5649
Nombre de Test Réalisé	2386	1939	747	5072
Nombre de FE (femme enceinte) séropositive	34	17	8	59

Source : Région Médicale

Par rapport aux propositions du Test VIH/Sida aux femmes enceintes, on constate que 90% des femmes ont accepté de le faire. Dans le département de Salémata toutes les femmes l'ont accepté. Dans ceux de Saraya et Kédougou, le taux d'acceptation est respectivement de 99% et 81%. Parmi les femmes testées 59 sont séropositives soit une prévalence de 1,2% au niveau de la région en 2013. Cette prévalence est à 1,4% à Kédougou, 1,1% à Salémata et 0,9% à Saraya.

Les structures sanitaires ont comptabilisé 3476 accouchements en 2013 dont 86,7% dans une maternité et 13,7% à domiciles vus. Il y a un déséquilibre entre les départements du point de vue des lieux d'accouchement. En effet, à Salémata, 21,7% de ces accouchements se sont produits dans les domiciles alors qu'ils sont de 13,7% à Kédougou et 8,6% à Saraya.

Tableau 4. 12: Lieu d'accouchement par département en 2013

Lieu d'accouchement	Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total accouchements maternité	2105	86,3%	663	91,4%	245	78,3%	3013	86,7%
Total accouchement domicile vus	333	13,7%	62	8,6%	68	21,7%	463	13,3%
Total accouchement	2438	100%	725	100%	313	100%	3476	100%

Source : Région Médicale

Par rapport aux accouchements assistés, c'est-à-dire sous la supervision d'un médecin ou d'un infirmier ou d'une sage-femme, la région a obtenu un taux de 80,3% en 2013.

Malheureusement au niveau du département de Salémata ce taux est très faible : 31,9%.

Tableau 4. 13: Accouchement assisté et césarienne

Accouchement assisté et césarienne	Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total Accouchements assistés	2035	83,5%	657	90,6%	100	31,9%	2792	80,3%
Total de Césarienne	190	7,8%	0	0,0%	0	0,0%	190	5,5%
Total enfants nés vivants	2291	94%	706	97%	307	98%	3304	95%
Total accouchement	2438		725		313		3476	

Source : Région Médicale

Pour certains accouchements qui risquent d'être difficiles, les médecins font appel à la technique de la césarienne qui est un acte chirurgical maîtrisé, qui consiste à faire naître le bébé par « voie haute » en pratiquant une incision sur le bas du ventre, au niveau de l'utérus. Pour cela un faut un niveau de plateau technique assez relevé et un chirurgien pour le faire. Dans la région de Kédougou, seul le Centre de Santé de Kédougou répond à ces critères, raison pour laquelle c'est l'unique centre qui pratique la césarienne. Durant l'année 2013, un nombre de 190 césariennes ont été faites représentant 5,5% des accouchements de la région.

Tableau 4. 14: Accouchement et avortement

Accouchement et avortement	Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Total accouchement	2438		725		313		3476	
Total avortements	216	8,9%	63	8,7%	22	7,0%	301	8,7%
Total avortements pris en charge par AMIU (aspiration manuelle intra utérine)	111	51,4%	7	11,1%	12	54,5%	130	43,2%

Source : Région Médicale

Le Programme élargi de vaccination (PEV) a été lancé par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1974 dans le but de rendre les vaccins accessibles à tous les enfants autour du monde[3]. Au Sénégal, le PEV a été initié en 1979 et généralisé en 1985. Si la mortalité infanto-juvénile a fortement durant ces 30 dernières années dans la région, cela est due en grande partie par le PEV. Les taux de couverture des antigènes du BCG, du Penta3 et Polio3 ont atteints respectivement 104% ; 94% et 93%. Les plus faibles taux sont observés dans le département de Salémata.

[3] Wikipédia.org

Il faut constater que le taux moyen du nombre d'enfants vaccinés complètement n'a pas dépassé les 85% dans la région. Pourtant, au niveau du département de Saraya, ce taux est de 104%. Ce sont les taux de Salémata et Kédougou qui plombent la moyenne régionale.

Tableau 4. 15: Programme Elargie de Vaccination pour les enfants de 0-11 mois par département en 2013

ANTIGENE	Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
	nbre d'enfants/ antigène	Couverture	nbre d'enfants/ antigène	couverture	nbre d'enfants/ antigène	couverture	nbre d'enfants/ antigène	couverture
BCG	3178	105%	2053	126%	710	82%	5941	104%
Polio 3	2680	89%	1812	111%	678	78%	5170	93%
Penta 3	2797	93%	1814	111%	689	79%	5300	94%
Vaccin Anti Rougeole	2397	79%	1694	104%	624	72%	4715	85%
Fièvre Jaune	2454	81%	1694	104%	631	73%	4779	86%
Enfant Complètement Vacciné	2397	79%	1694	104%	624	72%	4715	85%

Source : Région Médicale

IV.1.11 Programme de lutte contre la tuberculose

Le programme national de lutte contre la tuberculose est une réponse de l'état à la pandémie tuberculeuse. La lutte contre la tuberculose, figurant parmi les priorités définies par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, a été érigée en programme depuis 1985. Son objectif c'est réduire la morbidité, la mortalité et la transmission de la tuberculose. Spécifiquement :

- chaque année dépister au moins 70% des cas de tuberculose à microscopie positive et guérir 85% d'entre eux.
- D'ici 2015, réduire la prévalence et la mortalité de la tuberculose de 50% niveau de 1990.
- D'ici 2050 éliminer la tuberculose (< 1 cas/ 1 million personnes)

En 2013, 82 cas de malades atteints de tuberculose ont été recensés dans les 3 centres de traitement de la région. Le département de Kédougou compte l'essentiel des malades avec une proportion de 78% par rapport au cas recensés. La répartition des malades selon l'âge montre que 5% des patients sont âgés de moins de 15 ans.

Tableau 4. 16: résultats du programme de lutte contre le paludisme en 2013

Programme lutte contre la tuberculose	Kédougou	Saraya	Salémata	REGION
Nombre de Centres de traitement	1	1	1	3
Nombre de Nouveaux cas (Frottis positif)	52	6	9	67
Nombre de Reprises de traitement (Frottis positif)	1	0	0	1
Total retraitement (Frottis positif)	1	0	0	1
Nombre de cas âgés de moins de 15 ans (Frottis négatif)	0	5	0	5
Nombre de cas âgés de plus de 15 ans (Frottis négatif)	4	5	2	11
Nombre Total de frottis négatifs	4	2	0	6
Nombre de Cas nouveaux de Tuberculose Extra pulmonaire	1	0	0	1
Nombre total des cas de tuberculose	58	13	11	82

Source : Région Médicale

IV.2 HYGIENE

La brigade régionale d'hygiène de Kédougou, malgré ses faibles moyens matériels, joue un rôle très important auprès des populations pour le respect des normes élémentaires d'hygiène et de santé publique.

Ses principales activités au cours de l'année 2013 sont :

- des visites domiciliaires,
- des inspections des Etablissements Recevant du Public (ERP) et assimilés
- et les activités d'éducation à l'hygiène.

IV.2.1 Inspection des domiciles et constatation des infractions

IV.2.2 Visite des concessions

Au cours de l'année 2013, la brigade régionale de Kédougou a effectué 2 673 visites de concessions dans le cadre de ses inspections périodiques. Ce nombre de visites domiciliaires à connu une hausse de 71,9% par rapport à l'année 2012, soit un surplus de 1 118 concessions visitées. Comme l'année dernière, la plus grande partie des maisons inspectées se trouve dans le département de Kédougou, soit 64,3% (contre 71,4% en 2012).

Graphique 4. 1: Répartition du nombre de visites domiciliaires par sous brigade de 2012 à 2013

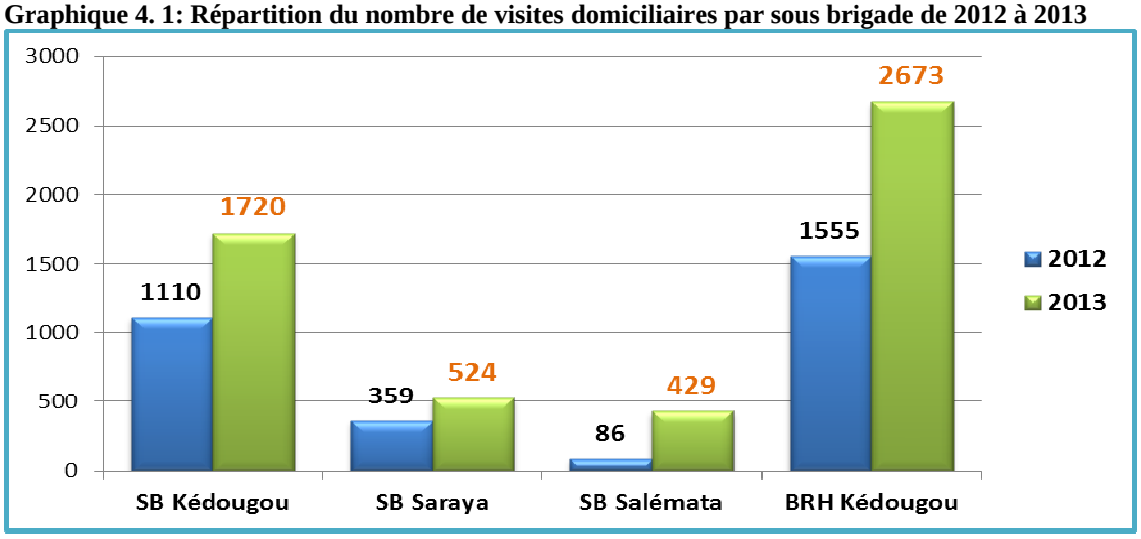

Lors des inspections dans les concessions, la police d'hygiène procède aux opérations suivantes:

- contrôle de la salubrité de la maison;
- vérification des sources d'approvisionnement en eau potable;
- inventaire et état des lieux des systèmes d'évacuation des déchets fécaux et des eaux usées ;
- et contrôle du mode de gestion des ordures ménagères.

Au cours de ces inspections domiciliaires, la Brigade d'Hygiène a eu à dénombrer au total, toutes catégories confondues, 2 678 sources d'approvisionnement en eau potable dans les ménages en zone urbaine et 378 en zone rurale. Ce Nombre a connu une hausse de 64% en milieu urbain par rapport à dernière. Que l'on soit en milieu urbain ou en milieu rural, les branchements particuliers et les puits non protégées ont fait l'objet de plus d'inspection avec respectivement 70% et 17% en zone urbaine et 33,6% et 26,7% en zone rurale.

En ce qui concerne l'évacuation des matières fécales, les données montrent que les latrines traditionnelles sont les plus contrôlées dans les ménages quelque soit le milieu de résidence (52,9% en milieu urbain et 52,5% milieu rural). Ce taux était de 56% en 2012 en milieu urbain.

Le tableau suivant donnent la répartition des sources d'approvisionnement en eau potable et des systèmes d'évacuation des matières fécales visités en zone urbaine selon le type et par sous brigade d'hygiène.

Tableau 4. 17: Visite des lieux en zone urbaine

UNITES OPERATIONNELLES		BDH Kédougou		BDH Saraya		BDH Salémata		Région de Kédougou	
		2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	Branchent Particulier	664	1 329	101	427	2	125	767	1 881
	Bornes Fontaines	46		225		0		271	
	Puits Protégés	108	279	29	49	0	8	137	336
	Puits Non Protégés	357	296	54	101	47	64	458	461
EVACUATION DES EXCRETAS	Fosses Septiques	121	221	6	25	1	12	128	258
	Latrines Améliorées	172	174	86	37	7	47	265	258
	Latrines Traditionnelles	706	810	192	313	47	83	945	1 206
	Fosses Etanches	137	82	5	8	3	29	145	119
	Sans Système	88	110	55	80	64	248	207	438

Source : Brigade Régionale d'Hygiène / Kédougou

IV.2.3 Infractions constatées dans les concessions

En 2013, la brigade d'hygiène a enregistré 2 358 cas d'infraction contre 1 491 cas en 2012, soit une augmentation de 58%. Parmi ces infractions commises par les ménages en 2013, les plus fréquentes sont :

- le défaut de poubelles réglementaires (36,6% contre 17% en 2012),
- le défaut de balayage (22,4% contre 16% en 2012),
- les dépôts d'ordures non conformes (21% contre 19,7% en 2012).
- autres infractions, avec moins de 8% chacun.

Ces infractions font souvent l'objet de sanction ou de sensibilisation (éducation à l'hygiène) pour persuader les ménages à respecter les normes élémentaires d'hygiène.

Tableau 4. 18: Répartition des infractions par type et par sous brigade 2012/2013

NATURE	BDH KEDOUGOU		BDH SARAYA		BDH SALEMATA		Total BRH Kédougou	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Défaut de Balayage	150	157	60	87		284	244	528
Dépôts d'ordures Non-Conformes	220	292	70	116	3	88	293	496
Jets d'eaux Usées	101	105	35	59	0	0	136	164
Ecoulements Eaux Usées	58	74	48	43	0	0	106	117
Sys. Evacuation. Non-Conforme	43	31	0	0	0	0	43	31
Défaut de Système Evacuation Sanitaire	30	0	97	0	0	0	127	0
Défaut Poubelle Réglementaire	199	227	54	0	5	636	258	863
Dépôts de Gravats	0	0	0	0	0	0	0	0
Défaut de Désherbage	0	0	116	0	0	0	116	0
Ecuries/Enclos Insalubres	16	33	0	0	4	126	20	159
Dépôt d'ordures/VP	91		57		0		148	
Total BRH Kédougou	908	919	537	305	46	1 134	1 491	2 358

Source : Brigade Régionale d'Hygiène / Kédougou

IV.2.4 inspection des établissements recevant du public (ERP) et constat des infractions

IV.2.5 Inspection des ERP et assimilés

On appelle ERP, tous bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquels des personnes sont admises pour avoir accès à un service privé ou public tel que l'alimentation, la restauration, l'hébergement, la santé, la récréation, etc.

Au cours de l'année 2013, 3 983 établissements ont été inspectés par les brigades d'hygiène, dont 2 927 en zone urbaine et 1 056 en zone rurale. Ce nombre était estimé à 2 228 ERP en 2012, soit progression de 79%. Les vendeurs sur les voies publiques (25,5%), les boutiques (21,8%), les restaurants (10,3%) et les cantines (10,3%) sont les ERP qui ont fait l'objet de plus de contrôle.

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à la même réglementation de l'hygiène que les concessions.

Tableau 4. 19: Répartition des ERP inspectés par type et par zone

Types d'ERP	Zone urbaine	Zone rurale	Région	Pourcentage
Vente sur la Voie Publique	1014	0	1 014	25,5
Boutiques	561	307	868	21,8
Restaurants	281	131	412	10,3
Cantines	136	273	409	10,3
Gargotes	210	113	323	8,1
Dibiteries	207	65	272	6,8
Boulangeries	127	109	236	5,9
Cafétérias	148	0	148	3,7
Boucheries	97	30	127	3,2
Tangana	66	28	94	2,4
Bars	71	0	71	1,8
Marchés	9	0	9	0,2
Total	**2 927**	**1 056**	**3 983**	**100**

Source: Brigade Régionale d'Hygiène / Kédougou

IV.2.6 Infractions constatées dans les ERP et Assimilés

Au cours de l'année 2013, les brigades d'hygiène ont constaté dans les ERP, 2128 infractions contre 1 375 en 2012, soit une hausse de 54,8%. Parmi ces infractions, les plus fréquentes sont :

- défaut de poubelles réglementaires, dépôts d'ordures non conformes et défaut de balayage (47,5%)
- Le défaut de visites médicales chez les dibiteries (28%)

Tableau 4. 20: Répartition des infractions constatées dans ERP par type et par sous brigade 2012/2013

Nature	BDH Kédougou		BDH Saraya		BDH Salémata		Total BRH Kédougou	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Défaut de Balayage	120	112	21	62	4	28	145	202
Dépôts d'ordures Non-Conformes	82	79	24	74	1	73	107	226
Défaut Poubelles Réglementaires	461	378	48	124	30	81	539	583
Vente d'Aliments Non Protégés	205	160	13	74	0	21	218	255
Vente de Produits Alimentaires Périmés	6	151	6	8	0	0	12	159
Défaut de Visites Médicales	147	423	88	59	0	113	235	595
Défaut de Revêtement Comptoir	33	36	20	33	20	30	73	99
Insalubrité	45	9	0	0	0	0	45	9

Source: Brigade Régionale d'Hygiène / Kédougou

CONCLUSION

L'atteinte des OMD de l'hygiène et de l'assainissement dans la région de Kédougou d'ici 2015, passera nécessairement par:

- Une maîtrise des eaux de surface et de leur mise en valeur,
- Le renforcement des infrastructures hydrauliques et en assurer une bonne maintenance,
- assurer l'assainissement dans les trois (3) communes par l'installation de canaux d'évacuation des eaux usées, et par une bonne gestion des ordures ménagères,
- renforcer les capacités de production de la SDE,
- analyser et surveiller la qualité de l'eau à Saraya,
- une sensibilisation des populations quant aux bonnes pratiques qui engendrent la bonne hygiène.

CHAPITRE V : ASSISTANCE

INTRODUCTION

Les structures qui assurent l'assistance dans la région sont : La 63ème compagnie d'incendie et de secours des Sapeurs-Pompiers, l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), le Service de l'Action Sociale et la Croix Rouge. Leur mission est d'assurer les secours et la protection des personnes dans la région de Kédougou.

Depuis l'ouverture du corridor Dakar-Bamako et la prolifération des sites d'orpaillage, la cartographie et la typologie des risques ont connu une évolution remarquée. En effet, à côté des risques traditionnellement enregistrés, sont apparues de nouvelles menaces liées à l'exploitation minière et à la densification du trafic routier. Dans ce chapitre nous allons analyser en premier lieu les activités de la 63ème Compagnie du Groupement National des Sapeurs-Pompiers basée à Kédougou avant d'aborder celles déroulées par le Service Régional de l'Action Sociale.

V.1 ACTIVITES DE LA 63EME COMPAGNIE DU GNSP

V.1.1 Typologie des interventions en 2013

Durant l'année 2013, le Groupement National des Sapeurs-Pompiers a fait 412 sorties soit une baisse de 100 sorties comparativement à l'année 2010 ou il y en avait 512. La 1ère cause des sorties est due aux malades avec 32%. Les accidents constituent la 2ème cause des sorties avec un niveau de 24%, suivie des personnes en danger 9% en 3ème position. Le nombre moyen de sorties par mois des sapeurs-pompiers est de 34 en 2013 alors qu'il était de 43 en 2010. Il faut savoir qu'il y'a en moyenne par mois 8 accidents, 2 incendies, 2 corps sans vie. Cette situation révèle qu'il y a une légère baisse des accidents et des incendies par rapport à l'année 2010. Il faut constater que les pics des interventions sont observés durant les mois de Mars et Novembre.

Graphique 5. 1: Evolution des interventions par mois du G.N. des Sapeurs-Pompiers de 2010 à 2013

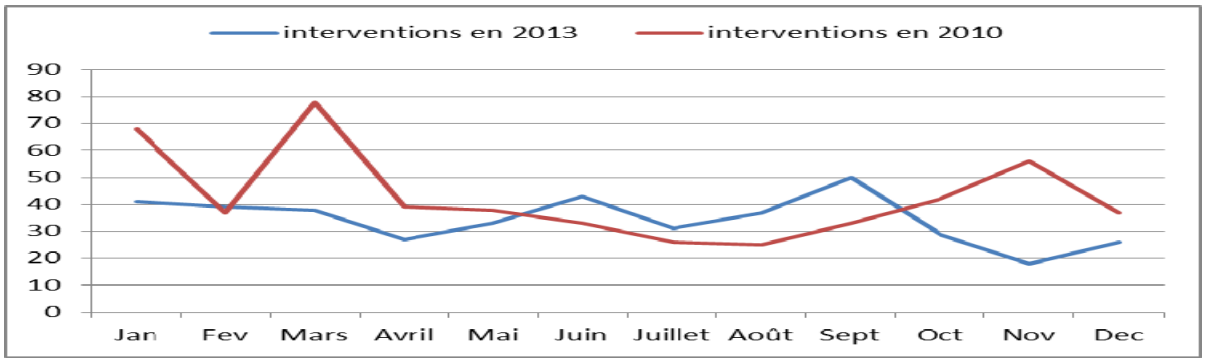

Tableau 5. 1:Sortie de secours selon la nature de l'intervention en 2013

NATURE DES INTERVENTIONS	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Total	Moyenne mensuelle
Fausses alertes	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Asphyxies	0	2	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	5	0
Service de représentation	0	3	1	1	1	3	0	1	0	0	0	0	10	1
Assainissements	0	0	0	0	0	0	1	1	3	3	2	1	11	1
Tournées de bouche	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1
Incendies	6	5	2	0	1	3	2	0	0	0	0	2	21	2
Alertes motivées	5	2	2	0	2	2	3	1	2	0	3	3	25	2
Corps sans vie	2	4	7	2	2	2	2	2	1	3	0	1	28	2
Visites de prévention	1	1	1	4	3	2	1	2	4	5	5	2	31	3
Personnes en danger	4	2	2	1	2	10	3	0	6	2	3	1	36	3
Accidents	5	3	4	9	8	11	9	18	17	5	2	8	99	8
Malades	16	16	17	8	13	9	9	10	15	10	2	7	132	11
T O T A L	41	39	38	27	33	43	31	37	50	29	18	26	412	

Source : 63ième Compagnie des Sapeurs-Pompiers

V.1.2 Accidents sur la voie publique

Le nombre d'accidents enregistrés par le Groupement des Sapeurs-Pompiers de Kédougou est de 69 durant l'année 2013. Parmi ces accidents, 16% sont des collisions entre véhicules automobiles, 16% de collisions de véhicules avec des autos et cyclomoteurs, Dérapages et renversements de véhicules 14%, Cyclomoteurs renversés par un véhicule 13%. Cette situation signifie que 55% des accidents sont dus aux cyclomoteurs et qu'ils ont fait 40 victimes représentants 40% des effectifs. Si les sapeurs ont pu secourir les victimes, il y a malheureusement 16 décès.

Tableau 5. 2: Répartition des accidents sur la voie publique en 2013

NATURE DES ACCIDENTS	Nombre de sorties		Nombre de victimes		Sauvées		Décédées
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Collision entre véhicules automobiles	11	16%	29	29%	28	33%	1
Collision entre véhicules autos et cyclomoteur	11	16%	11	11%	7	8%	4
Dérapages et renversements de véhicules	10	14%	20	20%	18	21%	2
Cyclomoteurs tombés sur la chaussée	3	4%	3	3%	0	0%	3
Cyclomoteurs renversés par un véhicule	9	13%	9	9%	9	11%	0
Piétons renversés par un véhicule	7	10%	8	8%	6	7%	2
Piétons renversés par Cyclomoteur	7	10%	7	7%	7	8%	0
Collision entre deux (02) cyclomoteurs	8	12%	10	10%	9	11%	1
Chute à partir d'un véhicule en mouvement	2	3%	2	2%	2	2%	0
Divers	1	1%	1	1%	1	1%	0
Total	69		100		84		16

Source : 63ième Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Il ressort du tableau des accidentés que 54% ont entre 10 et -30 ans. Cette situation peut être expliquée par le fait que ce sont en général les jeunes qui conduisent ces engins dans la région de Kédougou ouLe principal moyen de transport

est la motocyclette.

Tableau 5. 3: Répartition des accidentés selon l'âge en 2013

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage
00 à 05 ans	4	4%
06 à 09 ans	4	4%
10 à 14 ans	9	9%
15 à 19 ans	11	11%
20 à 24 ans	15	15%
25 à 29 ans	19	19%
30 à 34 ans	4	4%
35 à 39 ans	8	8%
40 à 44 ans	8	8%
45 à 49 ans	5	5%
50 à 54 ans	4	4%
55 à 59 ans	5	5%
60 à 64 ans	1	1%
65 à 69 ans	1	1%
75 à 79 ans	2	2%
Ensemble	**100**	100%

Source : 63ième Compagnie des Sapeurs-Pompiers

V.2 ACTIVITES DE L'ACTION SOCIALE

Le secteur de l'Action Sociale dans la région a pour cible, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les veuves et les enfants déshérités.

V.2.1 Prévalence du handicap

Par rapport au handicap, le dernier Recensement Général de la Population de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage l'a décrit comme suit : « les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions ». Cette définition est celle de *Washington Group* qui propose une série de questions qui permet d'aboutir à des données comparables au niveau international. Ces questions portent sur les difficultés qu'on peut avoir à accomplir certaines tâches en raison d'un problème de santé. Elles sont formulées dans le RGPHAE comme suit :

- Avez-vous des difficultés à voir, même si vous portez des lunettes?
- Avez-vous des difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive ?
- Avez-vous des difficultés à marcher ou à monter des marches ?
- Avez-vous du mal à vous souvenir ou à vous concentrer ?
- Avez-vous des difficultés à prendre soin de vous-même ?

❖ En utilisant votre langue habituelle, avez-vous des difficultés à communiquer ?

Chaque question comporte quatre modalités de réponse : (1) Non, pas de difficulté, (2) Oui, quelques difficultés, (3) Oui, beaucoup de difficultés et (4) Pas du tout capable de faire.

Selon le RGPHAE de 2013, le taux de prévalence du handicap est de 5,9% pour la région de Kédougou. Cela signifie que 59 Kédovins (habitant de Kédougou) sur 1000 souffrent d'un handicap quelconque. C'est le même taux qui est observé par rapport à la moyenne nationale. Cependant comparée aux autres régions, Ziguinchor (8,1%), Matam (8,1), Fatick (6,4%) et Saint-Louis (6,3%) Kédougou reste la 5ème région (comme Dakar 5,9%) où le taux de prévalence est le plus élevé du Sénégal. La répartition des handicaps selon le type, montre que la forme la plus répandue concerne les difficultés à communiquer (1,9%), suivent ensuite les difficultés à marcher (1,1%), les difficultés à voir (1%), les difficultés à entendre (0,8%), les difficultés à se souvenir (0,6%) et les difficultés à prendre soin de soi-même (0,6%).

Tableau 5. 4: prévalence du handicap en % selon le type de handicap en 2013

Désignation	Type de handicap						
	Difficultés à voir	Difficultés à entendre	Difficultés à marcher	Difficultés à se souvenir	Difficultés à prendre soin de soi-même	Difficultés à communiquer	Ensemble
KEDOUGOU	1	0,8	1,1	0,6	0,6	1,9	5,9
SENEGAL	1,5	0,6	1,5	0,8	0,5	1	5,9

Source : RGPHAE 2013

V.2.2 Activités réalisées

En 2013 les activités réalisées dans le cadre des programmes spéciaux ont permis d'obtenir les résultats suivants :

❖ 11 micro-projets financés par PAPA qui est un projet qui vise essentiellement à assurer la promotion socio-économique des Ainés. Les domaines touchés sont l'embouche, le petit commerce, la transformation des produits locaux, le maraichage. La répartition des projets se résume ainsi : 4 à Kédougou, 3 à Salémata et 3 à Saraya.

❖ 9 villages de recasement social réhabilités par le projet sectoriel qui s'active entre autres dans la prise en charge sociale et nutritionnelle des personnes atteintes de lèpre.

❖ le fonçage d'un forage de 8m3 / de débit qui a accru la production maraichère des 110 femmes membres du G.P.F de Fadiga.

❖ l'octroi de 30 kits scolaires aux élèves indigents les plus méritants de l'école élémentaire Nouhou Sylla de Fadiga.

❖ la prise en charge annuelle de la scolarité et de la formation professionnelle de 09 jeunes :

Dans le département de Kédougou, quelques personnes en situation de handicap ont

bénéficié de financement Programme national de la **RBC** pour la réalisation de projets d'aménagement maraicher, de boutique de vente de produits maraichers, d'appui pour l'aménagement d'un atelier de soudure métallique et d'appui pour la création d'un groupement d'intérêt économique.

CONCLUSION

La situation de l'assistance est restée préoccupante durant l'année 2013, dans la région. En effet, les moyens ne suivent pas malgré le besoins croissant en demande d'assistance par l'augmentation des accidents, des incendies, de personnes malades. La 63ième Compagnie GNSP, le Service de l'Action Sociale n'ont pas connu une amélioration significative de leurs conditions de travail

Il faut constater que la région ne dispose pas de caserne type sapeur-pompier. Les départements de Saraya et Salémata ne disposent pas de centres de Secours.

L'insuffisance en personnel et en logistique de secours, les difficultés d'accès dans certaines zones par les engins d'intervention, l'absence de réseau de communication radio, la multiplicité des risques et les ruptures fréquentes des ponts et des routes en hivernage, sont autant de contraintes auxquelles est confronté le secteur de l'assistance dans la région.

CHAPITRE VI: JUSTICE

INTRODUCTION

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale 2013-2017 (SNDES), l'objectif poursuivi est d'améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de la justice, par la réduction de la durée des détentions préventives, l'amélioration des conditions de prise en charge des mineurs, le renforcement des sanctions pour atteinte aux droits des femmes, des enfants et des minorités, l'amélioration des conditions de séjour dans les prisons ainsi que le renforcement de l'accessibilité à une justice de proximité et des capacités institutionnelles et humaines des juridictions et des services centraux et déconcentrés. Ainsi, les institutions judiciaires de la région de Kédougou se sont inscrites dans la même logique bien qu'elles ne disposent pas d'assez moyens humains et matériels pour faire face aux nombreux problèmes de sécurité et de justice qui existe dans la région.

Pour une meilleure présentation de la gouvernance judiciaire de la région, nous allons traiter dans ce chapitre les statistiques relatives à l'administration pénitentiaire et celles relatives à l'éducation surveillée.

L'administration pénitentiaire a pour mission la gestion de la population carcérale ou population pénale. Cette population est composée de l'ensemble des individus pris en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ces individus sont soit des détenus provisoires, soit des condamnés. Ils sont appelés des écroués.

VI.1 LES DETENUS PROVISOIRES

Un détenu provisoire est une personne placée sous mandat de dépôt, mais qui n'est pas encore jugée. Il est aussi appelé prévenu.

L'effectif des détenus provisoires de la maison d'arrêt et de correction de Kédougou a doublé entre 2012 et 2013, passant ainsi de 112 à 226 écroués. Cette population pénale est composée de 203 hommes et 23 femmes (soit 89,8% contre 10,2%). La population carcérale féminine a donc connu un accroissement remarquable entre ces deux dernières années (9 contre 23).

Il ressort de l'analyse du graphique suivant que près de 65% des détenus provisoires ont écopé d'une condamnation ferme comme arrêt à l'issue de leur jugement. Ceux qui ont été condamnés avec sursis représentent 24,8%. Les autres ont été relaxés ou ont écopé d'une amende de 20 000 FCFA (respectivement 8,8% et 1,8%)

Graphique 6. 1: Répartition des détenus provisoires selon le jugement (en %)

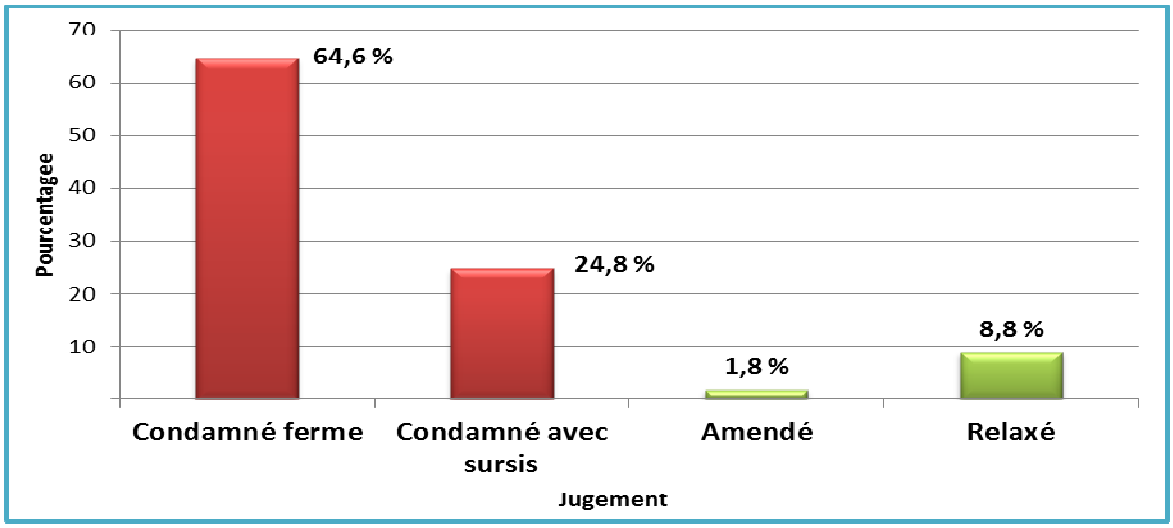

VI.2 LES CONDAMNES

Un condamné est un individu ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine. Ces condamnés se caractérisent par l'âge, le type d'infraction commise, la durée de la peine et la nationalité.

VI.2.1 Caractérisation des condamnés par l'âge

Les personnes emprisonnées au niveau de la MAC de Kédougou en 2013 sont âgées en moyenne de 29,7 ans. Cependant, cette moyenne d'âge cache la dispersion de l'âge des condamnés qui varie entre 17 et 67 ans. Les pensionnaires de la maison d'arrêt et de correction de Kédougou constituent une population relativement jeune, environ 70% d'entre eux ont un âge compris entre 17 et 32 ans.

Graphique 6. 2:Répartition des condamnés par groupe d'âge (en %)

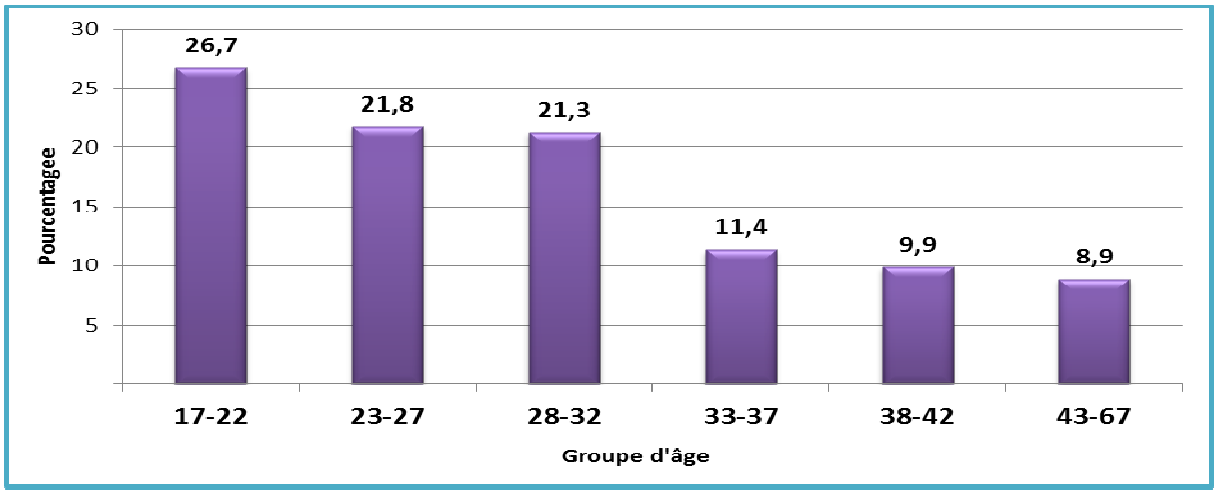

VI.2.2 Caractérisation des condamnés par le type d'infraction

L'analyse du tableau suivant montre que le vol simple et les coups et blessures volontaires (CBV) constituent les motifs de condamnation de la plus grande majorité des écroués de la MAC de Kédougou. En effet, 34,7% des condamnés ont commis un vol simple et 30,7% des coups et blessures volontaires entrainant souvent une incapacité de travail de 3 à 15 jours chez les victimes.

Tableau 6. 1: Répartition des condamnés selon le type d'infraction commise

Infraction	Effectifs	Pourcentage
Vol simple	70	34,7
CBV	62	30,7
Ouverture et exploitation de débit de boisson alcoolisée	18	8,9
Vol commis la nuit	12	5,9
Offre ou cession de drogue	8	4
Tentative de vol	6	3
Outrage à un agent en exercice	5	2,5
Vol en réunion commis la nuit	5	2,5
Escroquerie	4	2
Complicité de vol	2	1
Menaces	2	1
Trafic intérieur de drogue ou de Chanvre indien	2	1
Défaut de permis de conduire	1	0,5
Détournement de mineur	1	0,5
Recel	1	0,5
Vagabondage	1	0,5
Viol/Pédophilie / Détournement de mineur	1	0,5
Vol commis avec violence	1	0,5
Total	202	100

Source: MAC de Kédougou

VI.2.3 Caractérisation des condamnés par la durée de la peine

Au cours de l'année 2013, la durée de la peine d'emprisonnement des condamnés est d'un mois au minimum et de trois ans au maximum. En moyenne, les condamnés ont à purger 6 mois de prison. Il faut par ailleurs noter que, pour la plupart des condamnés (49,5%), soit presque la moitié d'entre eux, la durée de peine maximum est de 2 mois. Ceux qui sont condamnés à un an de prison ou plus représentent 17%.

Cette durée de la peine d'emprisonnement est sans doute déterminée par la gravité des infractions commises. Ainsi, les délits les plus graves tels que le viol ou la pédophilie ou le détournement de mineur, le trafic intérieur de drogue ou de chanvre indien, vol commis la nuit, vol commis avec effraction et vol commis avec violence correspondent aux peines les plus lourdes.

Graphique 6. 3: Répartition des condamnés selon la durée de la peine (en %)

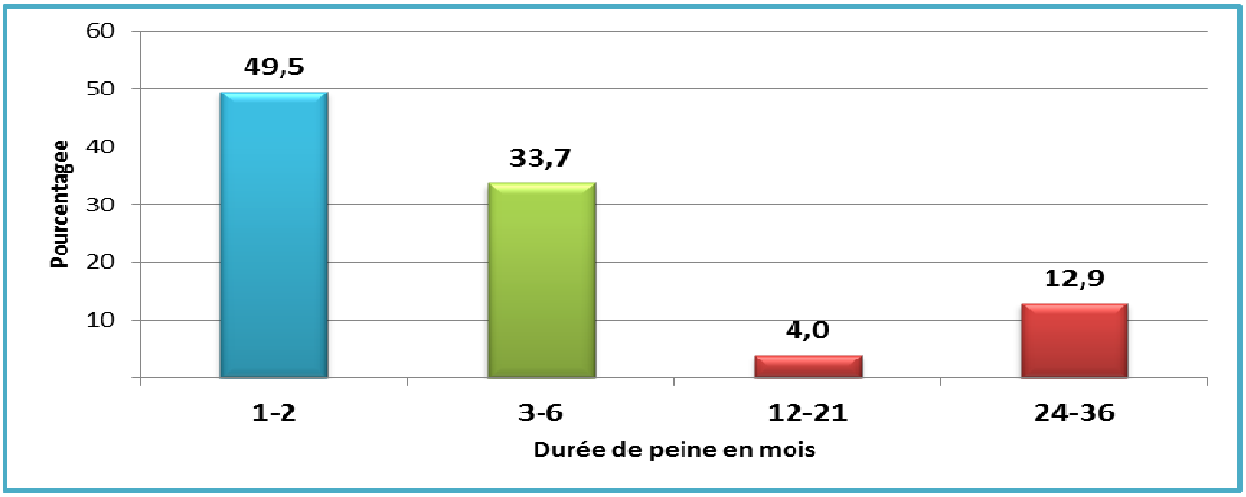

VI.2.4 Caractérisation des condamnés par la nationalité

Le tableau suivant donne la répartition des condamnés selon leur nationalité. A travers ce tableau on constate que la MAC de Kédougou n'abrite pas seulement que des Sénégalais qui représentent 64,4% des condamnés. Il y a aussi des étrangers qui sont prédominés par les Guinéens et les Maliens avec respectivement 58,3% et 29,2%.

Graphique 6. 4: Répartition des condamnés selon la nationalité (en %)

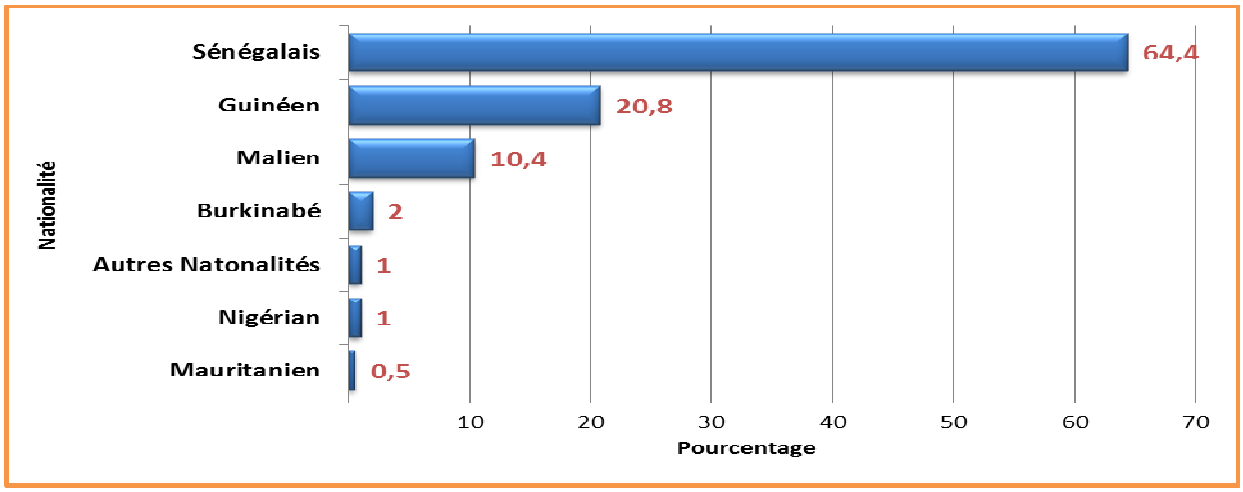

VI.3 L'EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est chargée de prévention, de l'assistance, de la protection de l'enfance, de la médiation familiale, de la formation professionnelle et de la réinsertion socioprofessionnelle des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger âgés de moins de 18 ans et des jeunes majeurs de 18 à 21 ans. Cette mission est assurée dans la région de Kédougou par la coordination du service de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

VI.3.1 Répartition des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger

Au cours de l'année 2013, l'AEMO de Kédougou a eu à prendre en charge un effectif total de 188 enfants. Cet effectif est majoritairement composé de garçons avec une proportion de 55% contre 45% pour les filles. Il résulte aussi de l'analyse du tableau suivant que près de 20% des enfants pris en charge par l'AEMO sont en conflit avec la loi, tandis que ceux qui sont en danger représentent 80% de l'effectif total.

Tableau 6. 2: Répartition des mineurs selon la nature de la prise en charge et suivant le sexe en 2013

Nature de la prise en charge	Sexe		Total
	Garçons	Filles	
Mineurs en conflit avec la loi	34	3	**37**
Mineurs en danger moral avec OGP	14	8	**22**
Mineurs en danger moral sans OGP	55	74	**129**
Total	103	85	188

Source: AEMO de Kédougou

Par ailleurs, on constate que la quasi-totalité des mineurs en confit avec la loi sont des garçons qui comptent 34 individus contre seulement 3 pour les filles (soit 92% contre 8%). En revanche, la majorité des mineurs exposés au danger moral sont des filles et représentent ainsi 54% de ces victimes (contre 46% pour les garçons).

Graphique 6. 5: Répartition des mineurs % selon la nature de la prise en charge et suivant le sexe en 2013

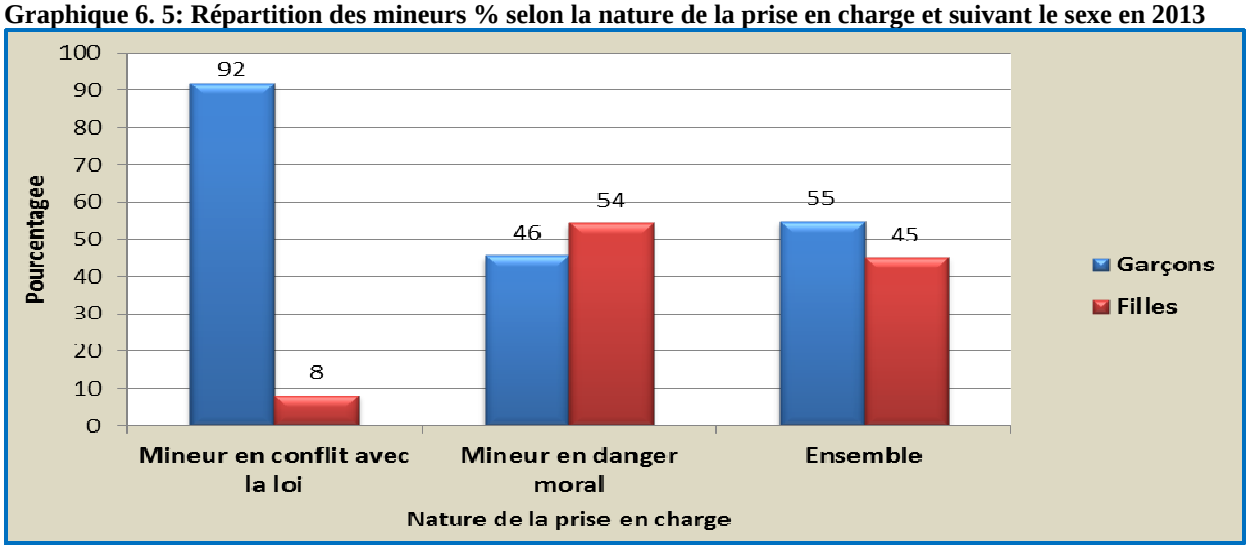

VI.3.2 Les infractions commises par les enfants en conflit avec la loi

La plupart des mineurs en conflit avec la loi dans la région de Kédougou sont âgés de 13 à 17 ans. Cette tranche d'âge représente ainsi 67,6% des enfants prévenus par la

loi. Ce qui laisse dire que la délinquance des jeunes se manifeste au chœur de l'adolescence, coïncidant surtout avec l'âge de la puberté qui est une étape très délicate chez l'enfant. En effet, cette période est marquée par beaucoup de tentations et de crises de jeunesse, aboutissant le plus souvent à des problèmes de comportement.

L'analyse du tableau-ci-dessous nous permet de noter une place prépondérante des vols et une recrudescence légère des coups et blessures volontaires dans les infractions commises par les mineurs.

En effet, au cours de l'année 2013, l'AEMO a recensé 21 mineurs inculpés de vol, soit 57% des délits commis par les enfants. Les garçons sont les plus remarqués dans ces genres de délit, avec une présence massive des enfants qui viennent des pays de la sous-région. L'élargissement du cercle de la pauvreté qui est à l'origine des difficultés notoires de survie, explique le fait que les jeunes sont le plus souvent inculpés du délit de vol dans la région de Kédougou.

Les coups et blessures volontaires, ainsi que les délits de sang, connaissent par ailleurs une recrudescence assez légère dans la région. Ainsi près de 11% des mineurs en conflit avec la loi sont inculpés de coups et blessures volontaires et 5% d'entre eux sont inculpés de meurtre ou coups mortels. Cette situation s'explique par le voisinage entre éleveurs et agriculteurs avec des intérêts divergents. Le port d'arme blanche constitue aussi une réalité incontournable dans l'explication de cette infraction.

Les délits d'atteinte aux mœurs tels que le viol et la prostitution constituent aussi des motifs d'inculpation des mineurs dans la région, mais avec une faible fréquence (5%). Cependant, beaucoup sont le plus souvent victimes de ces infractions familiales et dans le milieu scolaire.

En ce qui concerne la détention et l'usage de drogue, ce type d'infraction a fait l'objet d'une seule inculpation au cours de l'année 2013.

Tableau 6. 3: Répartition des mineurs en conflit avec la loi selon le type d'infraction commise

Nature des infractions	Effectif	Pourcentage
Vol	21	56,8
CBV	4	10,8
Détention et usage de drogue	1	2,7
Meurtres et coups mortels	2	5,4
Viol	2	5,4
Autres	7	18,9
Total	37	100

Source: AEMO de Kédougou

CONCLUSION

Au vu des statistiques, il parait évident que la situation géographique de la région de Kédougou et les activités d'orpaillage font d'elle une zone d'insécurité. Cette situation est surtout marquée par un taux élevé des vols, des coups et blessures volontaires et du trafic de drogues. A cela s'ajoute un taux de pauvreté assez élevé (71,3%) qui constitue une source de motivation suffisante pour commettre de telles infractions.

Par ailleurs, cette même situation de pauvreté extrême qui existe dans la région, la déperdition scolaire, le laxisme parental, l'influence de l'activité pastorale et surtout la présence anarchique des sites d'orpaillages plongent les jeunes dans des situations de précarité, de vulnérabilité et de dépravation. Ces maux sont ainsi à l'origine de la délinquance juvénile dans la région.

Les autorités étatiques devraient donc essayer de renforcer les moyens matériels et humains des structures compétentes en matière de justice et de sécurité pour qu'elles puissent assurer aux populations un cadre de vie sécurisé avec une justice de proximité efficace.

CHAPITRE VII : EAUX ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

La région de Kédougou regorge d'énormes potentialités en eau de surface constituées essentiellement de la Falémé, du Koulounto, de la Gambie, du Niokolo, du Thiokoye et des mares dont la durée de stockage de l'eau n'excède pas fin mars. La région est assise sur le socle, d'où la difficulté de capter l'eau souterraine. Les potentialités de l'aquifère sont estimés à 3,6 millions de m3 par an avec des débits très faibles.
Dans le milieu rural, le secteur de l'hydraulique est géré par la Division Régionale de l'Hydraulique (Brigade des puits et forages compris) tandis que dans le milieu urbain c'est la Sénégalaise Des Eaux (SDE) et la SONES à travers la concession qui les lie à l'Etat du Sénégal. Il faut signaler que la SDE n'est présente que dans la Commune de Kédougou. Celles de Salémata et de Saraya sont encore approvisionnées en eau par le biais de l'hydraulique rurale.

VII.1 EAUX

VII.1.1Evolution des abonnes à la SDE dans la commune de Kédougou

Durant les 10 dernières années, le nombre d'abonnés à la SDE dans la commune de Kédougou est passé de 830 à 1501 soit une moyenne de 67 abonnés par an. Cette faible progression pourrait s'expliquer par l'usage encore important de l'eau de puits par les ménages. L'absence d'une politique de branchements sociaux combinée au niveau de pauvreté de la population qui est de 73,1%, sont autant d'éléments qui ne facilitent pas l'abonnement des ménages à la SDE.

Tableau 7. 1: Evolution des abonnés à la SDE à Kédougou de 2003 à 2013

Kédougou	ANNEES										
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Abonnés	905	986	1 090	1 170	1 265	1 315	1 386	1 419	1 501	1531	1655

Source : SDE Kédougou 2011

VII.1.2 Evolution de la production d'eau par la SDE à Kédougou

En 2013, la SDE a produit 380241 m^3 d'eau, soit un accroissement moyen de 0,3% par rapport à l'année précédente. La production en eau a connu une augmentation de 186943 m^3 entre les années 2003 et 2013 soit une hausse de 97%. La SDE dispose

de 4 forages tous situés dans la Commune de Kédougou. Les besoins en eau de la Commune de Kédougou ne cessent d'augmenter d'année en année à cause d'une forte immigration constatée ces 3 dernières années.

Tableau 7. 2: Evolution de la production d'eau en m^3 à Kédougou de 2003à 2013

Kédougou	ANNEES										
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production	193298	192773	227480	222931	245876	260689	274861	327331	328325	378945	380241

Source : SDE. Kédougou 2013

VII.1.3 Evolution de la consommation d'eau à Kédougou

La quantité d'eau consommée par la population de Kédougou en 2013 est de 357981 m^3. L'analyse des données relatives à la quantité d'eau consommée laisse apparaître une évolution constante. En effet, entre 2003 et 2013, la consommation d'eau par la population de Kédougou commune est passée de 159.026 m^3 à 357.981 m^3, soit une hausse de 125%. Comparé à la production, le niveau de consommation apparait toujours en deçà pendant la période considérée (2003-2013). Cette situation qui pourrait laisser croire à une prise en charge correcte de la demande en eau, cache toutefois plusieurs disfonctionnements dans la distribution de celle-ci. En effet, en dehors du fait que certaines parties de la ville ne sont pas couvertes par le réseau de la SDE (Gomba II, Gada Dinguessou), la distribution de l'eau connait de sérieuses perturbations surtout entre les mois de mars et juin, ce qui crée de véritables désagréments aux populations. Cette situation qui serait liée essentiellement à des contraintes hydrogéologiques pourrait s'exacerber au regard de la croissance démographique galopante et des besoins en eau qu'elle induit.

Tableau 7. 3: Evolution de la consommation d'eau en m3 à Kédougou de 2003 à 2013

Kédougou	ANNEES									
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2011	2012	2013
Consommation	159026	171371	189687	185759	206510	208553	236071	284508	330805	357981

Source : SDE. Kédougou 2011

Graphique 7. 1: Comparaison entre la production et la consommation d'eau entre 2003 et 20113

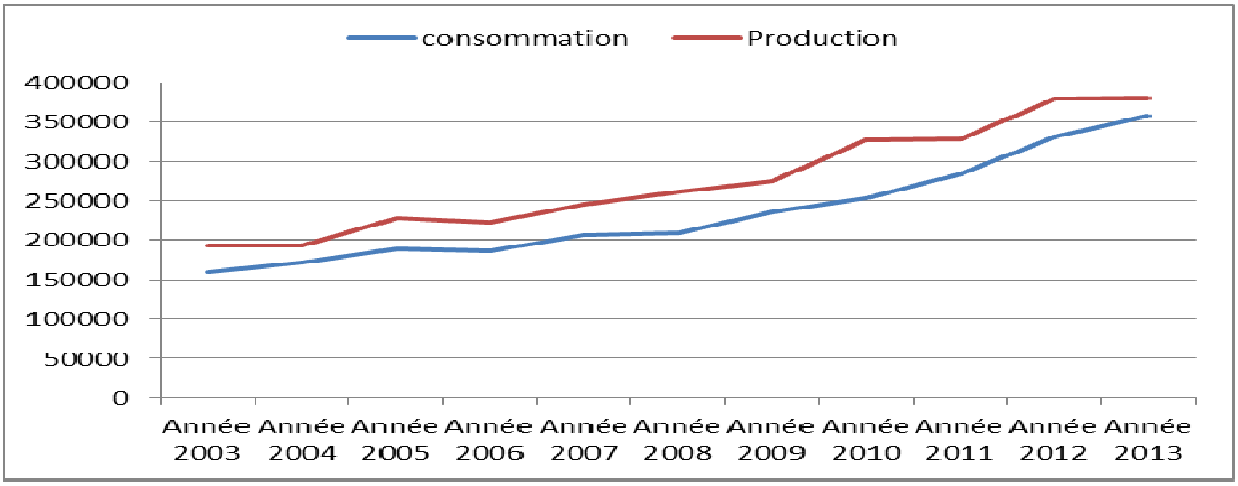

Source : SDE Kédougou 2013

VII.1.4 HYDRAULIQUE RURALE

La brigade de Kédougou gère un ensemble d'ouvrages hydrauliques : forages motorisés, puits et forages équipés de pompes manuelles.

Les forages motorisés sont au nombre de 21 dont 4 solaires.

Tableau 7. 4: Typologie des forages et leurs caractéristiques

LOCALITES	CARACTERISTIQUES	
	Débit d'exploitation	Etat Fonctionnel
Bandafassi Peulh	08	Marche
Ibel	20	"
Thiabédji	15	Marche
Thiokéthian	20	..
Syllacounda	15	.
Tenkoto	15	..
Dongolnialbi	20	"
Ninéféscha	18	"
Pellèle kindessa	20	Marche
Ségou	20	A l'arrêt volontaire
Bambaya	08	"
Fongolimbi	10	"
Niangalankhomé	12	"
Salémata	08	"
Bransan	07	En
Khossanto	05	Marche
Sabodala	05	"
Daloto	12	Arrêt
Madina Sirimana	05	Marche
Saraya	08	Marche
Dioulafoundou	1,5	Marche

Source : hydraulique Kédougou

En ce qui concerne ces ouvrages, la brigade est chargée :

- D'organiser, encadrer et appuyer les populations en association (ASUFOR) pour la prise en charge de la gestion et de l'exploitation des forages,
- D'assurer l'entretien et la maintenance des équipements et du suivi de l'exploitation.

VII.1.5 Situation des forages équipés de pompes manuelles

Les principales difficultés sont :

- Insuffisance des forages
- Tarissement rapide des puits
- Pollution des eaux de surface
- Mauvaise gestion des forages, liée, le plus souvent, à un manque de formation des comités de gestion
- Panne fréquente et faible débit des forages
- Présence de roches rendant difficile le fonçage des puits
- maladies liées à l'eau.

VII.2 ASSAINISSEMENT

VII.2.1 Type d'aisance

La chasse avec fosse est le principal type d'aisance de ménage du Sénégal avec un niveau de 32,2%. Par contre, la défécation à l'air libre, reste le mode le plus usité dans la région de Kédougou avec un taux de 40,3% des ménages. Il faut remarquée que les latrines non couvertes représentent 29,9% des principaux types d'aisance des ménages de Kédougou et occupent le 2ème rang. L'utilisation de 6,4% de la chasse avec fosse par les ménages de Kédougou reste très faible par rapport à la moyenne nationale.

Tableau 7. 5: répartition des ménages de Kédougou selon le principal type d'aisance

Désignation	Principal type d'aisance								
	Chasse raccordée à l'égout	Chasse avec fosse	Couverte	Non couverte	Ventilée améliorée	Edicule public	Dans la nature	Autre	Total
Kédougou	0,8	6,4	17,9	29,9	1,5	0,8	40,3	2,4	100
Sénégal	15,6	32,4	17,1	18,4	2,6	1,1	11,2	1,6	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

VII.2.2 Evacuation des eaux usées

Le déficit remarqué de services d'assainissement de base dans la région de Kédougou reste une constante. Le service régional de l'assainissement qui n'est ouvert qu'en

2013, vient tout juste de démarrer ses activités. La répartition des ménages de Kédougou selon le mode d'évacuation des eaux usées, révèle que 82% déversent ces eaux dans la rue/nature. Le caractère rural du milieu semble être corrélé au niveau d'équipement des ménages en mode d'assainissement.

Tableau 7. 6: répartition des ménages de Kédougou selon le mode d'évacuation des eaux usées

Désignation	Principal mode d'évacuation des eaux usées										
	Réseau d'égout	Canal fermé	Canal à ciel ouvert	Grille, bouche avaloir	Fosse/ puisard	Dans la mer, fleuve	Cours d'eau	Trou creusé	Dans la rue/ nature	Autre	Total
Kédougou	0,3	4,5	2,5	0,2	1,9	1	0,9	4,4	82	2,3	100
Sénégal	16	4,8	3,4	0,4	9,3	1,7	0,6	5,8	56,5	1,4	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

VII.2.3 Evacuation des ordures ménagères

Au niveau régional, le principal mode d'évacuation des ordures ménagères reste le dépôt sauvage (70,1%). L'incinération est usitée par 9,4% des ménages de Kédougou et représente le second moyen d'évacuation des ordures. Le ramassage des ordures par camion (1,8%) où par calèche/charrette (4%) reste faible. Cette situation reflète le niveau d'insalubrité que connaissent les environs immédiats des ménages.

Tableau 7. 7: répartition des ménages de Kédougou selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Désignation	Principal mode d'évacuation des ordures ménagères							
	Camion de ramassage	Calèche/ Charrette	Dépôt autorisé	Dépôt sauvage	Enfouissement	Incinération	Autre	Total
Kédougou	1,8	4	5	70,1	2,5	9,4	7,3	100
Sénégal	29,1	16,1	5,1	42,2	1,6	3,5	2,6	100

Source : ANSD-RGPHAE 2013

CONCLUSION

La région de Kédougou bien que servie par des fleuves (Gambie et Falémé) en plus du caractère spécifique de son relief, souffre d'un manque d'eau d'approvisionnement aux périodes de forte chaleur. Parmi les solutions envisagées par la structure régionale en charge de l'hydraulique rurale pour la satisfaction des populations en eau de boisson, on peut retenir la réalisation, par arrondissement, d'unités de traitement pour l'approvisionnement d'eau potable, la remise en état de certains ouvrages et d'équipements.

CHAPITRE VIII: AGRICULTURE

INTRODUCTION

Dotée d'une bonne pluviométrie et d'une bonne hydrographie, Kédougou est l'une des régions du Sénégal où la culture pluviale est la plus répandue. En effet, d'après les résultats du RGPHAE 2013, 69% des ménages de Kédougou pratiquent l'agriculture au sens large et près de 81% de ces ménages agricoles sont occupés par la culture pluviale. L'agriculture constitue donc la principale activité économique des populations de Kédougou sur laquelle repose essentiellement leur subsistance.

Cependant, malgré les multiples potentialités dont dispose la région en matière d'agriculture et les efforts consentis par l'Etat et les partenaires au développement à travers des programmes et projets, ce sous-secteur de l'agriculture reste toujours confronté à de nombreuses difficultés qui l'empêchent de jouer pleinement son rôle de principal levier dans le processus de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

Ce chapitre s'articule autour de deux points : les résultats de la Campagne Agricole 2013/2014 et les résultats des programmes et projets intervenant dans le secteur agricole.

VIII.1 LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLES 2013/2014

La campagne agricole 2013/2014 a vu l'Etat du Sénégal maintenir et renforcer ses efforts d'appui au monde rural en intrants agricoles, lesquels efforts ont connu une grande ampleur depuis la crise alimentaire de 2008. Cette campagne agricole, comme les précédentes, a été surtout marquée par le Programme de Mise en Place et Cession des Semences et Engrais subventionnés, par une bonne pluviométrie, par un niveau de production satisfaisante. Les inondations qui constituent un facteur de risque ont fait des dégâts limités.

VIII.1.1 Bilan du Programme de Mise en Place et Cession des Semences et Engrais Subventionnés

L'Etat du Sénégal, dans le but de réaliser la sécurité alimentaire, a maintenu son effort d'appui et d'accompagnement du monde rural en général et de l'agriculture en particulier durant la campagne agricole 2013/2014. Cet appui s'est matérialisé cette année à travers la subvention des semences et engrais, et la mise à disposition de ces intrants dans chaque Communauté Rurale. A cet effet, l'Etat a maintenu cette année la tendance haussière de l'appui en engrais pour permettre l'accroissement de la productivité et l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire. Ainsi, les quantités d'engrais mises en place ont connu une hausse de 50% comparés à la campagne

agricole 2012/2013. Cependant, les semences ont évolué négativement avec une baisse de 48%.

En outre, les opérations de mise en place et de cession des intrants ont démarré tardivement malgré les efforts faits pour sensibiliser le niveau central sur la nécessité de mettre en place les intrants avant le mois de juin. Le retard a été plus sévère pour l'Urée dont la mise en place a démarré dans la troisième décade du mois d'août 2013.

Les intrants ont été acheminés dans 23 points de vente de la région dont 8 à Kédougou, 8 à Salémata et 7 à Saraya. Cependant, à la période pendant laquelle les intrants étaient mis en place certains points de chute étaient souvent inaccessibles, il s'agit des Communautés Rurales de Oubadji, Ethiolo, Dakatély, Fongolimbi et Médina Baffé.

La mise en place tardive des intrants reste un réel problème pour la région de Kédougou. Car il convient de rappeler qu'à Kédougou l'hivernage démarre au mois de mai, et une fois les premières pluies reçues, certains points de chute sont difficilement accessibles pour les camions. Donc, il est nécessaire de réunir les efforts pour que la mise en place se fasse aux mois de mars et avril.

Le tableau 1 suivant donne le bilan des opérations de mise en place et cession des intrants subventionnés pour la campagne agricole 2013/2014.

Tableau 8. 1: Bilan des opérations de mise en place et cession des intrants subventionnés pour la campagne agricole 2013/2014

Intrants	Quantités prévues (T)	Quantités reçues (T)	Quantités vendues (T)	Stock résiduel (T)
Semences de riz	200	100	76,8	23,2
Semences d'arachide coques	250	240,5	145,2	95,3
Semences de maïs local	60	59,3	41,44	17,86
Semences de maïs hybride	5	4,5	1,3	3,2
Semences de sorgho	40	11	3,992	7,008
Semences de mil	10	11,52	9,46	2,06
Semences de niébé	20	44,5	21	23,5
Semences de fonio	20	9,5	9,5	0
Urée	123	100	94,2	5,8
Engrais 6-20-10	125	125	69,35	55,65
Engrais 15-15-15	430	212	177,1	34,9

Source : DRDR/Kédougou

VIII.1.2 La situation pluviométrique de l'hivernage de 2013

La saison des pluies 2013 s'est installée un peu tardivement, les premières pluies utiles sont enregistrées le 28 juin 2013 entrainant ainsi un retard de deux semaines sur les semis. Fort heureusement, aucune pause pluviométrique considérable n'a été enregistrée, de même il n'y a pas eu de poche de sécheresse dans la région. Le retard enregistré au démarrage de l'hivernage a été comblé par les pluies reçues dans la troisième décade du mois d'octobre, permettant ainsi aux derniers semis de boucler leur cycle.

Le tableau 2 suivant donne le cumul annuel des hauteurs de pluies et des nombres de jours enregistrés pendant l'hivernage 2013 ainsi que les écarts par rapport à l'hivernage 2012.

Tableau 8. 2: cumul des pluies enregistrées en 2013 par poste et les écarts par rapport à 2012

POSTES	Cumul 31/10/2013		Cumul 31/10/2012		Ecart	
	Hauteur pluies (mm)	Nombre de jours	Hauteur pluies (mm)	Nombre de jours	Hauteur pluies (mm)	Nbr jrs
Kédougou	1215,9	94	1068,5	94	**+147,4**	**0**
Bandafassi	1107	77	1007,9	78	**+99,1**	**-1**
Fongolimbi	1406,3	78	901,5	83	**+504,8**	**-5**
Salémata	1091,3	58	1140	66	**-48,7**	**-8**
Saraya	1207,4	74	1102,7	73	**+104,7**	**+1**

Source : DRDR/Kédougou

Le seul problème lié à la pluviométrie de 2013 est dû aux inondations. En effet, les débordements du fleuve Gambie et de la Falémé, constatés les 22 et 23 août 2013, ont été à l'origine d'inondations de parcelles de cultures, entrainant ainsi des dégâts non négligeables. Les cultures dévastées sont surtout le maïs, l'arachide et le riz. Le département de Kédougou a été le plus touché avec 331,2 ha inondés. Les départements de Saraya et Salémata ont subi respectivement des dégâts de 140,95 et 2,5 ha inondés. Le bilan des parcelles sinistrées est donné par le tableau 3 suivant.

Tableau 8. 3: Bilan des parcelles de cultures sinistrées par les inondations en 2013

Département	Superficies (ha)	Total des sinistrés
Kédougou	331,2	4 597
Saraya	140,94	233
Salémata	2,5	7
Région	474,64	4 837

Source : DRDR/Kédougou

VIII.1.3 Les résultats des enquêtes agricoles pour la campagne de 2013/2014

Les résultats des enquêtes pour la campagne agricole de 2013/2014 dans la région de Kédougou concernent uniquement les cultures céréalières, les cultures industrielles ou d'exportation et le Voandzou. Ces enquêtes nous ont permis d'établir des statistiques sur les superficies emblavées, la production et les rendements de ces cultures.

Carte 2: Zones cultivées de la région de Kédougou en 2013(Source SRAT Kédougou)

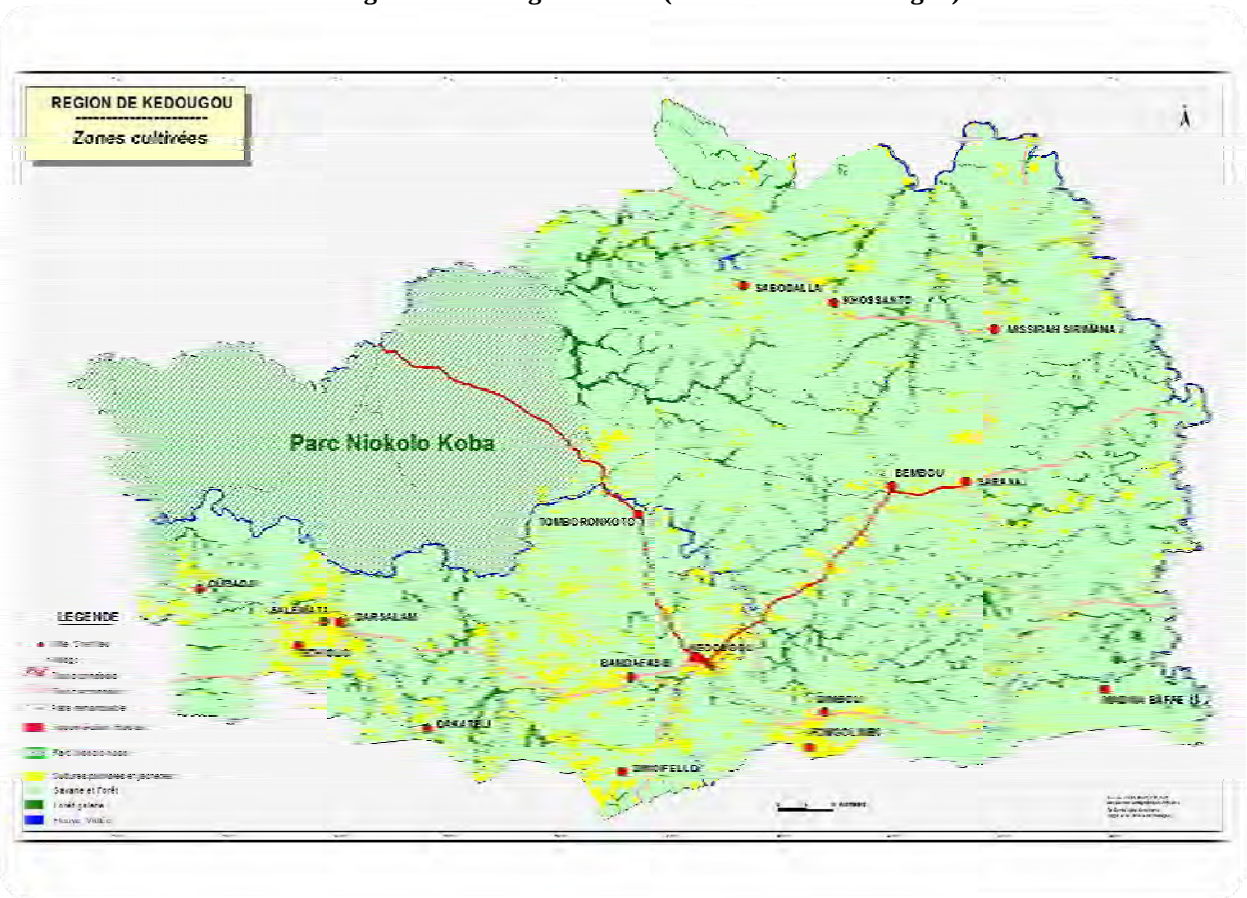

VIII.1.4 Les céréales

D'après les résultats de la campagne agricole de 2013/2014, les spéculations céréalières qui ont fait l'objet de production dans la région de Kédougou sont : le Sorgho, le Maïs, le Riz et le Fonio.

Les superficies emblavées des cultures céréalières sont estimées à 9 181 ha, soit une baisse de 54% par rapport à la campagne de l'année dernière dont les superficies emblavées étaient estimées à 20 040 ha. Comparées à la moyenne des cinq dernières années, on constate également une baisse de 16,5 %. Cette forte baisse pourrait s'expliquer par une diminution presque générale des superficies de toutes les céréales due à un sous équipement des agriculteurs, à une baisse de la quantité des semences subventionnés et un démarrage tardif des opérations de mise en place et de cession

des intrants. On note ainsi une baisse de 67% pour le Sorgho, de 58% pour le maïs et 33% pour le Fonio. Seul le Riz a connu une hausse de 9%.

Graphique 8. 1: Evolution des superficies emblavées des cultures céréalières sur les 5 dernières années

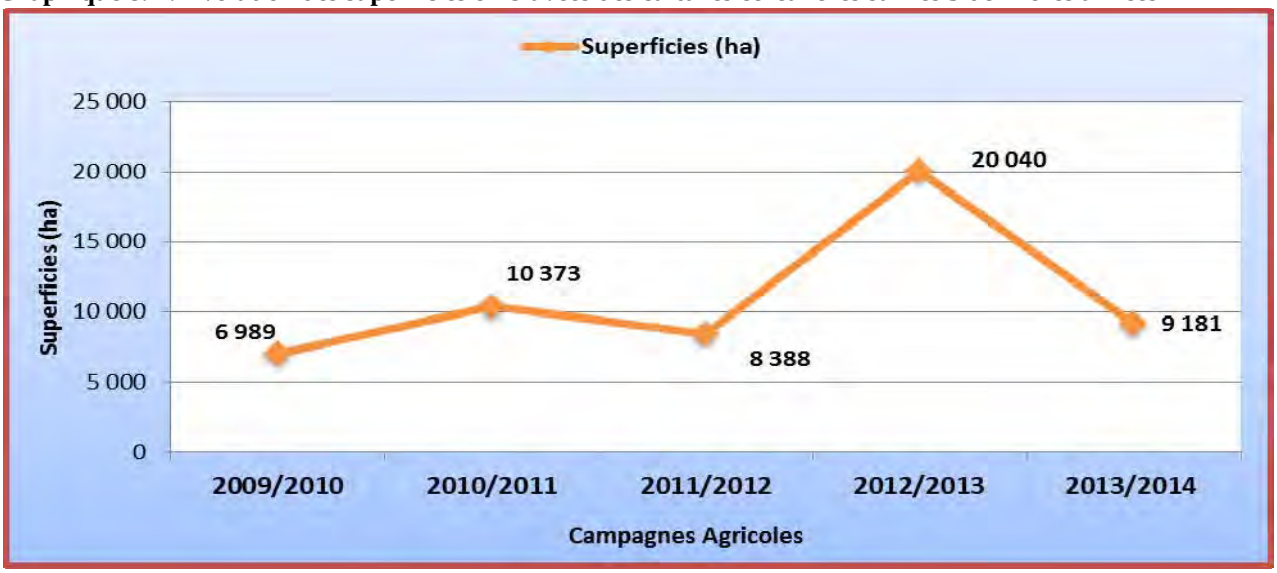

Cette diminution des superficies cultivées a certainement eu un impact négatif sur la production céréalière dans la région car, par rapport à la campagne précédente, on enregistre également une baisse significative de 47% de la production, passant ainsi de 34 381 à 18 216 tonnes. Mais par rapport à la moyenne des cinq dernières années on note une légère baisse de 0,6%. Cette baisse de la production est un phénomène commun à toutes les spéculations céréalières : Sorgho (-52%), maïs (-52%), Riz (-13%) et Fonio (-66%).

Par ailleurs, la mauvaise performance enregistrée par la production céréalière peut être attribuée à une baisse de rendement de certaines spéculations malgré une hausse acceptable pour d'autres. En effet, le Riz et le Fonio on connu respectivement une baisse de rendement de 20% et de 49% par rapport à la campagne agricole de 2012/2013, tandis que le Sorgho et le maïs ont respectivement enregistré une hausse de 44% et de 15%.

Graphique 8. 2: Evolution des productions céréalières sur les 5 dernières années

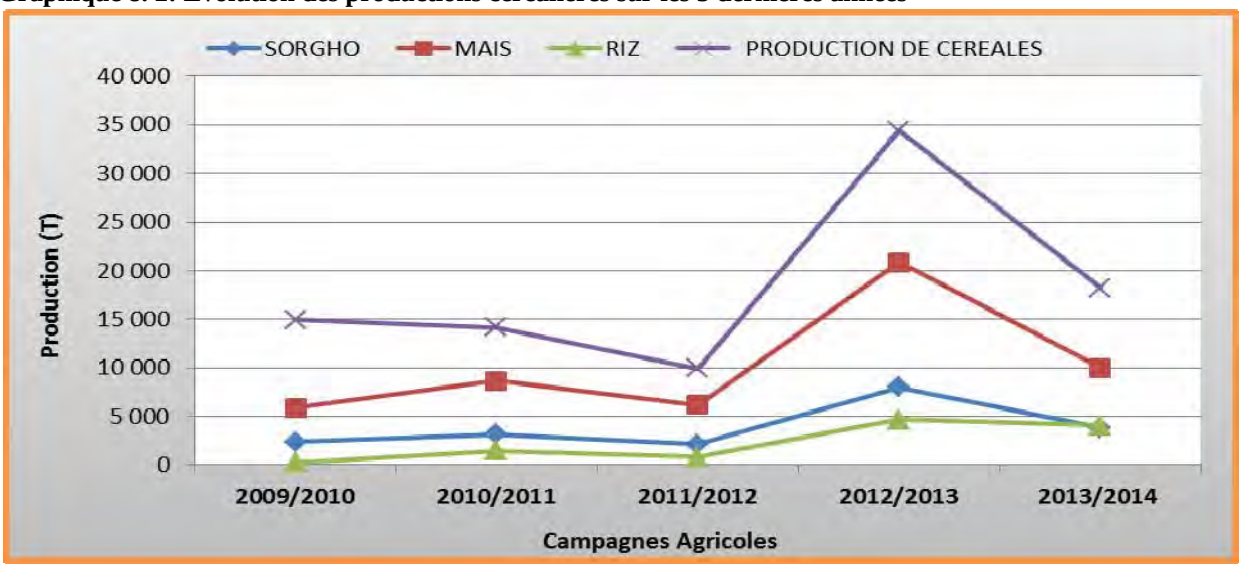

VIII.1.5 Les cultures industrielles et le Voandzou

Les produits agricoles destinés à l'industrie et qui sont cultivés dans la région de Kédougou sont l'arachide d'huilerie et le coton.

Pour la culture d'arachide d'huilerie, la campagne agricole de 2013/2014 a enregistré une production de 4 909 tonnes, soit une baisse de 66% par rapport à la campagne précédente. Cette situation est due d'une part à une baisse des rendements de 25% et d'autre part à une diminution des superficies emblavées de 54%. Comparée à la production moyenne des cinq dernières années, la production arachidière de cette campagne a baissée de 36%.

En ce qui concerne la culture du coton, la production s'élève à 1 435 tonnes, soit une baisse de 762 tonnes ou de 35% par rapport à la campagne de 2012/2013. Cette contre-performance est surtout attribuable à une baisse des rendements et des superficies respectivement de 20% et de 18% par rapport à l'année dernière. La production de coton pour cette année, comparée à la moyenne des cinq dernières années, a connu une baisse de 42%.

Quant au voandzou, cultivé uniquement dans le département de Salémata, sa production est estimée à 13 tonnes seulement pour une superficie de 18 ha. Même si les rendements restent constants (700 kg/ha), cette spéculation a enregistré une chute brutale de 90% de sa production par rapport à la précédente campagne dont la production était estimée à 123 tonnes. Cette situation est sans doute imputable à une baisse significative des superficies qui s'élevaient à 176 ha en 2012/2013, soit une diminution de 90%.

Graphique 8. 3: Evolution de la production d'arachide d'huilerie et du coton sur les 5 dernières années

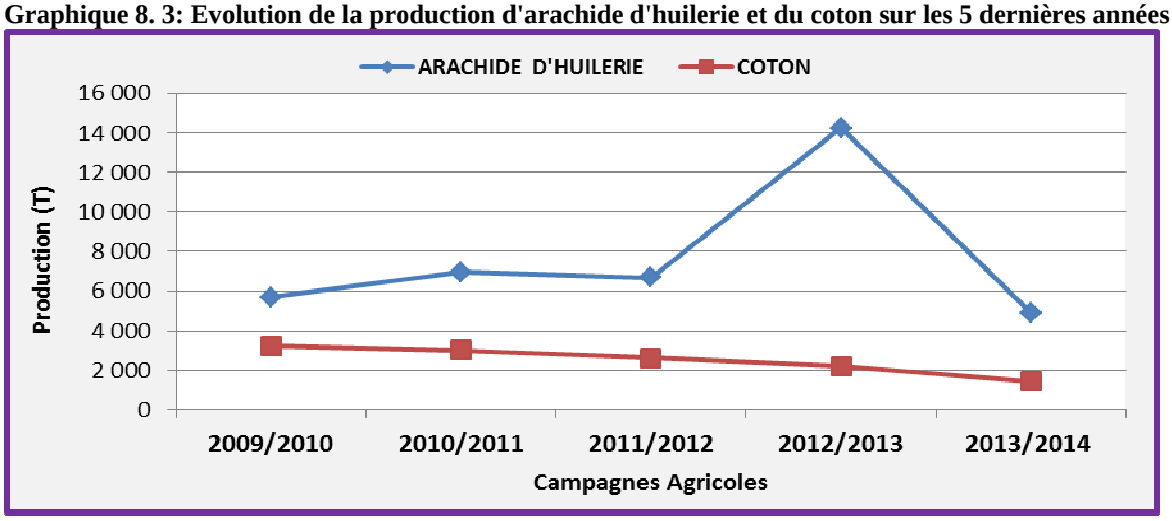

VIII.2 RESULTATS DES PROGRAMMES ET PROJETS INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Les principaux projets qui interviennent dans le domaine Agricole dans la région de Kédougou sont : le Projet d'Appui à la Petit Irrigation Locale (PAPIL), le projet USAID/YAAJEENDE et le Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER).

VIII.2.1 Le Projet d'Appui à la petite irrigation locale (PAPIL)

La mise en œuvre des activités du PAPIL est suivie au niveau du Cadre Régional de Concertation (CRC) qui tient des réunions trimestrielles sous la présidence de Monsieur le Gouverneur. La quatrième réunion du CRC tenue le 02 décembre 2013 a été l'occasion de faire le bilan de la campagne rizicole 2013 et celle de la campagne maraîchère 2012/2013.

Il convient de rappeler que jusqu'à maintenant, le PAPIL intervient exclusivement dans la riziculture et le maraîchage. Ce projet a démarré ces activités en 2010, l'époque à laquelle les superficies rizicoles de la région tournaient autour de 500 Ha. Cette année, le PAPIL a permis d'emblaver une superficie de 1130 Ha de riz sur un objectif qui était fixé à 937 Ha. Ces emblavures sont composées de 25 Ha de multiplication de semences et 1105 Ha de production de riz paddy. A cet effet, une production de 3390 tonnes de riz paddy est attendue dont 75 tonnes de semences. Le rendement moyen est 2,5 T/ha.

Durant la campagne maraîchère 2012/2013, l'ensemble des sites appuyés par le PAPIL ont réalisés 6,6 ha de cultures maraîchères avec une production 28,6 tonnes de légumes dont 5 tonnes sont destinées à l'autoconsommation.

En plus des activités de production, d'importantes activités sont menées par le PAPIL dans le cadre du renforcement des capacités des producteurs, dans la réalisation et la réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles, dans l'appui en équipements de

production et de transformation.

VIII.2.2 Le projet USAID/YAAJEENDE

La mise en œuvre de ce projet est suivie à travers le Comité Consultatif Régional du projet USAID/YAAJEENDE présidé par Monsieur le Gouverneur. Ledit comité créé cette année a tenu trois réunions dont la dernière a eu lieu le 19 décembre 2013 et a permis de présenter les résultats des enquêtes agricoles de l'année 2013.

En effet, le projet intervient surtout dans l'amélioration des capacités techniques des producteurs avec l'introduction de techniques et de technologies permettant d'améliorer la productivité agricole, et de préserver la qualité des sols. Cette année il y eu une innovation avec l'introduction du ripping motorisé.

Si ces deux dernières années les résultats obtenus par le projet en termes d'amélioration de la productivité agricole n'étaient pas à la hauteur des attentes, les résultats de l'année 2013 sont rassurants et ont dissipé les inquiétudes nées des deux précédentes campagnes. Cette année 1255 producteurs ont été formés sur l'utilisation du ripper attelé, car le zaï manuel nécessite beaucoup de force de travail et n'est pas très adopté par les agriculteurs. Ainsi, 38 rippers ont été subventionnés par le projet à hauteur de 50%. Dans le cadre du volet amélioration des pratiques paysannes, 2277 producteurs ont été formés sur les itinéraires techniques des céréales tels que le maïs, le sorgho et le riz.

Les enquêtes de rendement ont abouti aux résultats suivants : les rendements moyens obtenus sont de 2,050 T/Ha pour le maïs, 2,601 T/Ha pour le sorgho et 2,693 T/Ha pour le riz. Les techniques culturales pratiquées sont la pratique paysanne améliorée et l'agriculture de conservation, et c'est cette dernière qui a permis de réaliser les meilleures performances pour le maïs.

VIII.2.3 Le Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Entreprenariat Rural (PADAER)

Le PADAER est lancé à Kédougou le 30 juillet 2013. Cette année a été l'occasion pour le programme de déployer son antenne régionale, l'antenne régionale a aussi travaillé à l'élaboration du PTBA 2014 de manière participative et inclusive avec les principaux acteurs qui interviennent dans le domaine d'activité du programme. Il faut rappeler que le programme a surtout opté, au démarrage, pour un programme d'ancrage qui sera surtout articulé aux acquis du PAPIL. Le programme doit surtout éviter de faire du surplace à travers l'approche l'ancrage pour lequel il a opté pour son démarrage, c'est-à-dire qu'on retrouve les mêmes OP, les mêmes zones qui ont déjà beaucoup bénéficié du PAPIL et des programmes précédents.

CONCLUSION

La campagne agricole 2013-2014est surtout caractérisée par une saison des pluies jugée bonne, grâce notamment à une pluviométrie suffisante qui a permis aux cultures de boucler leur cycle. A cet effet, tous les postes pluviométriques ont affiché le vert pendant la saison des pluies.

A cela, il s'y ajoute que la région de Kédougou a bénéficié d'appuis conséquents en intrants agricoles (engrais et semences) de la part de l'Etat et de ses Partenaires. Par conséquent une avancée considérable était attendue cette année en termes de rendement et de production, notamment pour le riz et le maïs.

Cependant, le sous-équipement des producteurs et la divagation des animaux plombent le développement agricole de la région. En effet, les superficies moyennes emblavées par les ménages agricoles sont très faibles à cause du manque de matériel agricole et de l'insécurité liée au bétail divagant qui broute les champs sans surveillance.

CHAPITRE IX : ELEVAGE

INTRODUCTION

Depuis 2011, les données régionales sur l'élevage ne sont pas disponibles. C'est la raison pour laquelle, le même chapitre est reconduit pour l'année 2013.

L'analyse des données du sous-secteur de l'Elevage dans la région de Kédougou va porter sur les effectifs du cheptel, les productions de viande et des produits dérivés, le mouvement du bétail et la santé animale. Bien que bénéficiant de conditions pluviométriques satisfaisantes, un paysage de savane arborée avec une bonne biomasse, la volonté de l'Etat manifestée avec la promulgation de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) en 2004 et la mise en place d'un Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE), le sous-secteur de l'élevage n'a pas pu tirer pleinement parti de tout ce potentiel pour être un des premiers leviers essentiels dans la stratégie de réduction de la pauvreté et du développement dans la région de Kédougou.

IX.1 EFFECTIFS DU CHEPTEL

En 2011, le cheptel de la région était estimé à 52 254 têtes de bovins, 16 334 ovins, 15 334 caprins, 150 porcins, 28 équins et 897 asins. Des contraintes physiques et sociologiques empêchent le développement de certaines espèces animales dans la région où les bovins sont plus nombreux que les caprins et les ovins. Le département de Kédougou enregistre 40,18 % des effectifs de bovins, 22,52 % des ovins et 26,41 % des caprins. C'est seulement dans le département de Kédougou où se pratique l'élevage de porcins. L'élevage de la volaille est assez important dans le département de Kédougou avec 48,64% de l'effectif de la volaille régionale. Le Département de Saraya se caractérise par son effectif assez important d'ovins soit 55,46% de caprins au nombre de 7 680 soit 50,08% mais aussi de nombreux équins et asins. Le Département de Salémata enregistre les plus faibles effectifs quel que soit la race.

Tableau 9. 1: Effectifs du cheptel par espèce selon le département en 2011

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volaille
Kédougou	21 000	3680	4050	150	10	200	36 000
Salémata	13 486	3594	3604	-	-	167	15 000
Saraya	17 768	9060	7680	-	18	530	23 000
Total Région	52 254	16 334	15 334	150	28	897	74 000

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Kédougou

Graphique 9. 1: Estimation du cheptel de la région de Kédougou en 2011

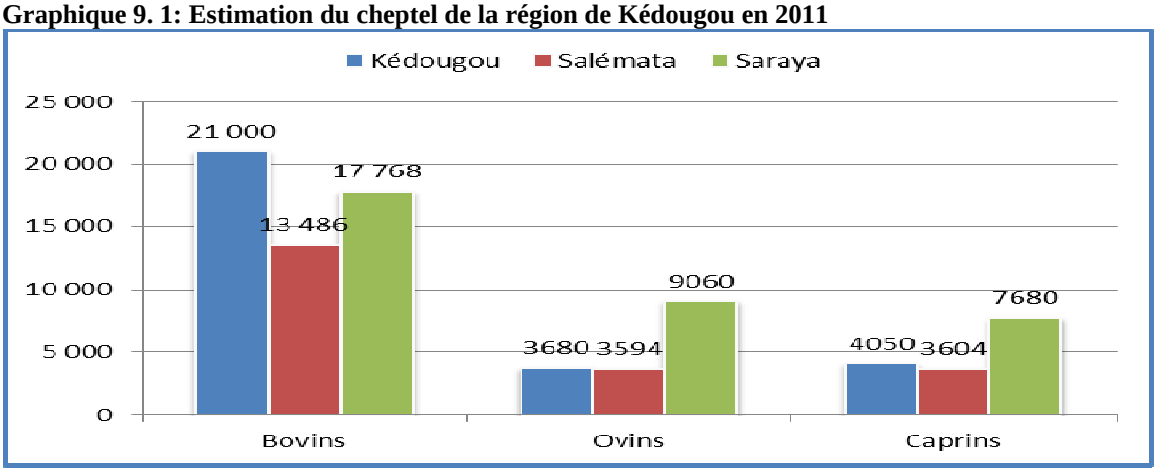

Source : IRSV de Kédougou

IX.2 ABATTAGES CONTRÔLES

Durant l'année 2011, la région a enregistré une consommation de près de 450475 kg de viande contrôlée toutes espèces confondues par les services vétérinaires soit une hausse moyenne de 37% par rapport à 2010. Tout comme l'année précédente, la répartition de la consommation en viande par département montre que Kédougou reste le principal consommateur du fait que le département abrite le chef-lieu de région et de par l'effectif de sa population. Il est suivi de Saraya et enfin de Salémata. Les bovins constituent la principale source d'approvisionnement de viande de la région.

Tableau 9. 2: Abattages contrôlés par département en 2011

DEPARTEMENT	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/Velles		Ovins		Caprins	
	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg	Nbre	Kg
Kédougou	690	62 100	663	59 670	2094	146 580	20	720	2571	38 565	3915	46 980
Salémata	10	1080	3	270	35	2450	2	72	-	-	7	94
Saraya	205	22 651	72	9539	418	44 791	100	4926	445	5927	390	4060
REGION	905	85 831	738	69 479	2547	193 821	122	5718	3016	44 492	4312	51 134

Source : IRSV de Kédougou

IX.3 PRODUCTION DES CUIRS ET PEAUX

Tout comme l'année précédente, la production de cuirs et peaux en 2011 n'a concerné que le département de Kédougou pour des quantités assez faibles. Le département a

produit officiellement un nombre de 3467 cuirs et peaux de bovins, 2571 pour ceux des ovins et 3915 pour les caprins.

Graphique 9. 2: Evolution des quantités des cuirs et peaux de 2010 à 2011

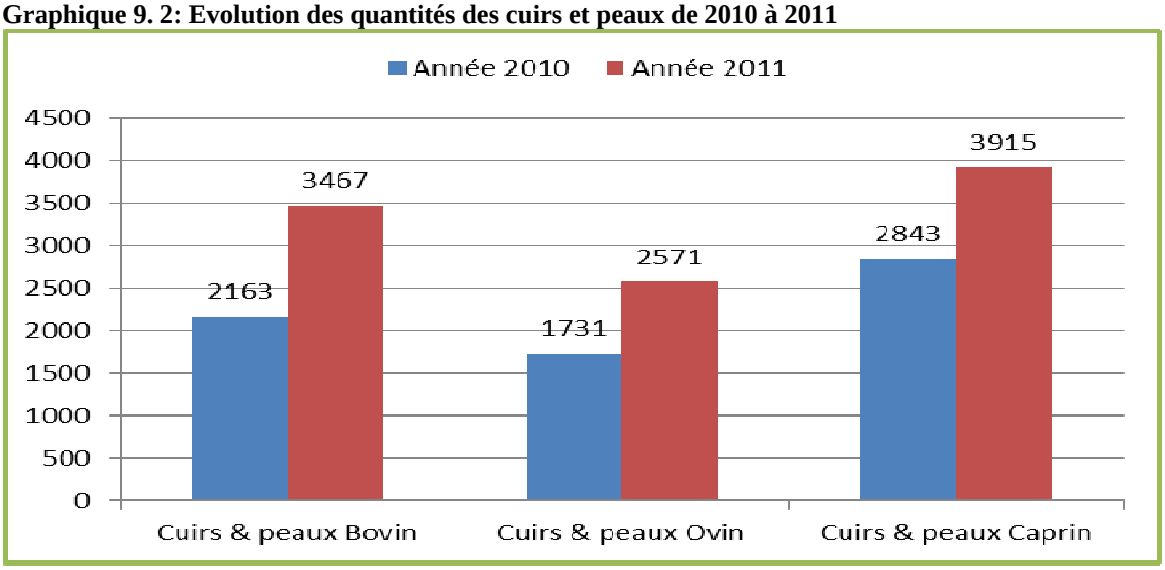

Source : IRSV de Kédougou

IX.4 PRODUCTION DE MIEL

Le miel fait partie des aliments de cueillette qui en plus de permettre aux populations d'avoir des activités génératrices de revenus durant les périodes de soudure, entre dans la culture de certaines ethnies de la région durant les fêtes traditionnelles. Cependant sa production est essentiellement artisanale et constitue le plus souvent une activité additive. Les modes de collecte et de conditionnement traditionnels donnent des miels de qualité médiocre dont le système de commercialisation est peu performant. Certains projets ont initié des programmes pour l'apiculture mais la vulgarisation des méthodes reste méconnue pour la grande majorité des populations qui s'y activent. La production de miel contrôlée par les services vétérinaires de Kédougou en 2011 a atteint 1118 kg provenant essentiellement de la commune de Kédougou, contrairement à l'année précédente durant laquelle une partie du miel provenait de la République de Guinée. La production a sensiblement augmenté par rapport à l'année 2010 où la quantité n'était que de 440 kg.

IX.5 SANCTIONS DU CONTRÔLE DES ABATTAGES

Dans le but de sécuriser la qualité de la consommation, le Service Vétérinaire a opéré des contrôles sur le terrain. Les résultats révèlent que 25 saisies de façon totale ont été faites dont 6 bovins, 8 ovins et 11 caprins. Les différents motifs de ces saisies sont : le charbon bactérien, l'hydro cachexie et l'abattage clandestin.

IX.6 SAISIES PARTIELLES

Par rapport aux saisies partielles, 181 organes impropres ont été retirés du circuit de consommation contrairement à l'année 2010 où on comptait 254 retraits. Les foies restent les principaux organes retirés du marché avec un niveau de 61,1%. Les cœurs tiennent le second rang avec 17,7% suivis des intestins 13,3%.

Tableau 9. 3: Répartition des types d'organe saisis

Organes saisis	Ensemble organe	Pourcentage
Foies	125	69,1%
Intestins	24	13,3%
Cœur	32	17,7%
Ensemble organe	181	100,0%

Source : IRSV de Kédougou

IX.7 AMELIORATION GENETIQUE

L'amélioration génétique des races locales pour la production de viande et de lait a été pendant longtemps partie intégrante de la stratégie globale d'amélioration du cheptel. Ainsi, des programmes de sélection sur les races locales ont vu le jour dès les années 1960. Le gouvernement a initié au début des années 2000 un vaste programme d'insémination artificielle.

L'année 2011 tout comme l'année précédente dans la région de Kédougou, 583 vaches ont été inscrites pour être inséminées, 283 cas présentés pour le département de Kédougou et 220 vaches pour le département de Saraya et seulement 80 vaches pour le département de Salémata.

Tableau 9. 4: Répartition des vaches sélectionnées pour être inséminées par département en 2011

Départements	Vaches inséminées	Pourcentage
Kédougou	283	49%
Salémata	80	14%
Saraya	220	38%
Total	583	100%

Source : IRSV de Kédougou

IX.8 RESULTATS DES OPERATIONS D'INSEMINATION ARTIFICIELLE

La région a sélectionné 180 éleveurs pour inséminer leurs vaches. Sur les 583 vaches sélectionnées 582 vaches ont été inséminées, soit un taux de déperdition très faible au niveau régional. Le nombre d'éleveurs sélectionné par département a varié selon

l'importance de l'élevage dans le département.

Tableau 9. 5 : Résultats des opérations d'insémination artificielle par département

Département	Nombre d'éleveurs	Nombre de vaches			
		Sélectionnées	Déparasitées	Synchronisées	Inséminées
Kédougou	95	283	283	283	283
Saraya	65	220	220	220	220
Salémata	20	80	80	80	79
TOTAL	180	583	583	583	582

Source : IRSV de Kédougou

IX.9 SANTE ANIMALE

La sécurité sanitaire des espèces animales fait partie des axes majeures de la stratégie de développement de l'élevage. Dans la nouvelle initiative sectorielle pour le développement de l'élevage (NISDEL), quatre objectifs spécifiques ont été fixés pour le programme de renforcement et de la protection zoo-sanitaire :

- le renforcement du système national de surveillance épidémiologique,
- une meilleure couverture du cheptel contre les maladies prioritaires,
- le renforcement du dispositif et des actions de prophylaxie,
- la mise en place des plans d'intervention d'urgence et prophylaxie défensive.

La surveillance épidémiologique et l'assistance vétérinaire dans la région sont assurées par 1 Vétérinaire Capitaine, 3 Ingénieurs des Travaux de l'Elevage, 6 Agents Techniques d'Elevage et 2 agents administratifs.

IX.10 SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

Il y a eu 6 foyers d'épidémies recensés en 2011 sur toute l'étendue du territoire régional de Kédougou. La Pasteurellose constitue tout comme l'année précédente la principale épidémie. En effet, sur les 6 foyers déclarés, les 4 sont causés par elle. Par rapport à la morbidité, c'est-à-dire le nombre de sujets touchés, elle est plus importante avec la Pasteurellose ; car sur les 644 cas répertoriés, les 631 lui sont imputés, soit un taux de 98%.

En ce qui concerne la mortalité, elle est 7%. Cela signifie qu'il y a 70 décès sur 1000 cas de sujets déclarés et affectés par une maladie.

Tableau 9. 6: Epidémiologie des différentes affections

AFFECTIONS	Foyer	Morbidité	Mortalité	Localisation géographique
Charbon bactérien	1	1	1	Kédougou commune
Pasteurellose des PR	2	8	3	Bantaco
Pasteurellose bovine	2	6	6	Sambagalou et Kafori
Fièvre aphteuse	1	350	6	Wansangran
Total	6	365	16	

Source : IRSV de Kédougou

IX.11 EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE

Durant l'année 2011, 4 personnes ont été mordues par des chiens. Cette situation a amené les autorités à mettre en place un programme de lutte contre les chiens errants. L'IRSV et les collectivités locales ont effectué une opération et 18 chiens ont été tués et enfouis.

IX.12 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Entrées

En 2011, des mouvements de bétail sont enregistrés dans la région de Kédougou surtout chez les bovins, les ovins et les caprins. Au poste de contrôle du SDEL de Saraya, il a été recensé 628 bovins, 318 ovins et seulement 10 caprins à l'entrée au premier trimestre, alors qu'au même moment aucune entrée n'est enregistrée pour le SDEL de Kédougou et de Salémata.

Sortie

Les sorties de bétail ont concerné principalement les bovins avec comme destination Dakar 50,6%, suivi de Touba. La Commune de Kédougou a enregistré le plus grand effectif de bovins à la sortie. Le département de Saraya s'est illustré par la sortie d'un plus grand nombre d'ovins mais aussi de bovins par rapport au département de Salémata.

Tableau 9. 7: Sorties des mouvements de bétails

Poste de contrôle	Destination	Bovins	Ovins	Caprins
Kédougou commune	Dakar	1118		
	Rufisque	43		
	Touba	130		
	Douta	76	11	4
	Sambrabougou	30	66	52
	Tenkoto	6		
	Bakel			8
Saraya	Nd	788	395	13
Salémata	Thiokoye	17		
	Kédougou		9	8
Total		2208	481	85

Source : IRSV de Kédougou

Mouvement extérieur

Le mouvement de bétail pour l'importation n'a concerné que la commune de Kédougou en provenance de la République du Mali pays frontalier avec la région. On a enregistré au poste de contrôle de Kédougou 44 bovins en provenance du Mali et pour destination la région de Dakar.

IX.13 TRANSHUMANCE

Avec une pluviométrie abondante et la création de nombreux lacs, la région de Kédougou offre un potentiel abondant de ressources fourragères. Ces atouts font que chaque année, la région est envahie par des troupeaux venant des autres régions. En 2011, il a été recensé pour le département de Kédougou seulement 7 bovins et 15 caprins mais 879 ovins comme du bétail appartenant à des transhumants originaires de la région de Matam. La transhumance est souvent source de conflit entre agriculteurs et éleveurs. Certains feux de brousses notés dans la région sont souvent causés par ces transhumants.

Tableau 9. 8: Transhumance Interne

Origine	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Autres
Région de Matam	Département de Kédougou.	7	879	15	2
Total		**7**	**879**	**15**	**2**

Source : IRSV de Kédougou

CONCLUSION

La divagation permanente des troupeaux, le vol de bétail, les feux de brousse, l'abattage non contrôlé et le manque d'organisation des groupements d'éleveurs sont parmi les nombreuses contraintes auxquelles est confronté le secteur de l'élevage.

Pour améliorer la situation, il faut favoriser un mode d'élevage intensif, construire un abattoir moderne, lutter contre le vol de bétail par le marquage du bétail. Il faut aussi promouvoir l'aviculture, 'organiser la filière lait et renforcer les capacités des éleveurs sur la gestion des groupements. Les acteurs de l'élevage dans la région doivent aussi être encadrés, appuyés et surtout renforcés en capacités pour bénéficier d'une meilleure plus-value dans leur métier.

CHAPITRE X : ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

Le Service Régional des Eaux et Forêts, ainsi que la Division régionale de l'Environnement et des Etablissements Classées sont chargés de l'exécution de la politique environnementale et de la gestion des ressources naturelles de la région. Ce présent chapitre va relater les différentes actions menées en 2013.

X.1 VEGETATION

Les formations végétales de la région couvrent une superficie de 1 606 514 ha, soit 95% du territoire régional. La végétation comprend plusieurs types de formations dont les principaux sont : la steppe, la savane, la forêt claire, la forêt galerie, les prairies marécageuses.

Un tapis herbacé très dense, visible partout, complète la richesse de la végétation de la région. La flore très riche est avec celle de la Casamance, la plus diversifiée du Sénégal.

Dans l'ensemble de la région, la strate ligneuse est dominée par les combrétacées. Parmi les essences forestières on trouve les espèces suivantes avec leurs noms communs et/ou vernaculaires : Pterocarpus erinaceus (vén), Butyrospermum parkii (Karité), Diospyros mespiliformis (alôm. Doki), Terminalia macroptera (volo, guy dém), anogeissus leocarpus (gèd, ngédiane, ngéd), Cordyla pinnata (dimb, nbimba, dimbé, dim, dimbu), Cola cordifolia (ntaba), etc. Certaines espèces sont très abondantes et impriment leur physionomie aux peuplements (cas de Combretum glutinosum (Ratt), Bombax costatum (garabou laobé, kuyokuyo), Cordyla pinnata (dimb, nbimba, dimbé, dim, dimbu), Pterocarpus erinaceus (vén), Terminalia macroptera (volo, guy déma), Oxythenantera abyssinica (bambou, boho boho). Par contre d'autres espèces telles que Tamarindus indica (dakhar). sont assez dispersées alors que certaines sont bien localisées (Mitragina inermis (hos, khoss, rhoss) Raphia graciales, Saba senegalensis (madd), Adansonia digitata (Guy)…).

X.2 EXPLOITATIONS FORESTIERES

Durant l'année 2013, le quota de bois de vène octroyé aux artisans pour la menuiserie était de 35 pieds. Les revenus tirés par l'IREF représentaient 1.225.000 FCFA. Il faut noter que le bois de vène est très prisé dans la région, raison pour laquelle, des mesures de limitation du nombre de pieds à octroyer restent de rigueur.

Tableau 10. 1: Exécution du quota de bois de menuiserie en 2013

Espèces	Nbre d'artisans	Nombre de pieds	Revenu
Pterocarpus erinaceus (Vène)	15	35	1 225 000
Total	**15**	**35**	1 225 000

Source : IREF

Par rapport à l'exploitation du bois de service en 2013, on peut constater qu'il y'a une légère augmentation du nombre d'unité exploitée de panneaux de crinting par rapport à l'année 2010. La quantité est passée de 15000 à 18440 unités de 2010 à 2013.

Tableau 10. 2: Exécution du quota de bois de service en 2013

Espèces	Nbre de permis délivrés	Nombre d'unités exploitées	Revenu
Panneaux de crinting	40	18 440	**5 532 000**
Tiges de bambou	11	7 500	**562 500**
Total	**51**	**25 940**	**6 559 500**

Source : IREF

L'exploitation des produits forestiers non ligneux en 2013, a rapporté à l'IREF 5428380 FCFA. Les principales recettes sont tirées de l'exploitation du *Maad* et du *bouye* représentant respectivement 69% et 16% des recettes globales. Une bonne partie de ces exploitations échappe au contrôle de l'IREF.

Tableau 10. 3: Recettes tirées sur l'exploitation des produits forestiers non ligneux en 2013

Produit	Prix unitaire	Quantité	Revenu
Pain de singe (bouye)	15	58300	874 500
Tamarin	15	22400	336 000
Jujube	15	180	2 700
Madd	15	250600	3 759 000
Nététou	15	188	2 820
Ditakh	15	900	13 500
Huile de palme	50	1616	80 800
Huile de Karité	50	659	32 950
Miel	50	185	9 250
Vin de palme	50	3840	192 000
Cure dent	30	20	600
Pétioles de feuilles de rôniers	15	3000	45 000
Ecorces diverses	30	120	3 600
Lit raphia PM	400	30	12 000
Salon raphia	750	5	3 750
Chaise raphia	150	91	13 650
Table raphia	150	2	300
Lit tara PM	400	14	4 200
Canapé Tara	250	1	250

Produit	Prix unitaire	Quantité	Revenu
Canapé	250	14	3 500
Banc PM	50	4	200
Lit raphia GM	600	16	9 600
Natte PM	150	11	1 650
Salon tara	750	4	3 000
Tamis	50	40	2 000
Tabouret en raphia	75	4	300
Van GM	70	183	12 810
Balais	25	338	8 450
Total			**5 428 380**

Source : IREF

X.3 PROTECTION DES FORETS

Plusieurs stratégies ont été développées par l'IREF pour lutter contre les feux de brousse. Parmi celles-ci, on peut noter la lutte préventive avec les campagnes d'information, de sensibilisation et de communication, l'ouverture de pare feu, etc., mais aussi la lutte active avec les moyens de l'IREF, des partenaires et des populations.

X.3.1 Création de pare-feu

Durant l'année 2013, la région a eu à réaliser 178,5 km de pare-feu nus.

Tableau 10. 4: Répartition du nombre de Km de pare-feu nus réalisés par département en 2013

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés
Kédougou		75
Salémata		43,5
Saraya	150	*60*
TOTAL Région		**178,5**

Source : IREF

X.3.2 Feux précoces

Les feux précoces sont des pratiques menées par les populations ou l'IREF pour lutter contre les feux de brousses. Ces feux précoces qui sont contrôlés, ont couvert une superficie 187003 ha durant l'année 2013. La superficie brûlée dans le département de Saraya était de 53845 ha. Le département de Kédougou n'a brulé que 35000 ha et celui de Salémata 98158 ha.

Tableau 10. 5: Répartition des feux précoces par Département en 2013

Localisation	Nbre ha planifiés	Nbre ha réalisés	Nbre Km planifiés	Nbre Km réalisés
Kédougou	50 000	35 000	*100*	*135*
Salémata		98 158 Ha	-	-
Saraya		*53 845 Ha*	-	-
TOTAL Région		***187 003***		***135***

Source : IREF

X.4 LA FAUNE

Avec son climat de type Soudanien et Soudano–guinéen caractérisé par une pluviométrie comprise entre les isohyètes 700 et 1500 m/m, la région bénéficie encore d'habitats variés, favorables au maintien de la faune. Les points d'eaux sont nombreux et disponibles en fonction de l'importance des eaux d'hivernage. On rencontre le Buffle, l'Hippotragus, le Lion, le Bubale, le chimpanzé, le Guib harnaché et le Céphalophe à flancs roux.

La région compte actuellement six (06) zones amodiées, une zone d'intérêt cynégétique et une (01) concession en ZIC. La région de Kédougou offre en matière de chasse, la particularité d'abriter la seule zone au Sénégal où se pratique la grande chasse. Il s'agit de la zone d'intérêt cynégétique de la Falémé.

X.4.1 La ZIC

La ZIC fait partie du territoire où le gibier et la chasse présentent un intérêt scientifique ou économique majeur et où la faune sauvage est susceptible de permettre son exploitation rationnelle à des fins touristiques et cynégétiques. Elle couvre une superficie de 1.336.000 ha. Elle a été créée pour mieux répondre aux impératifs de l'organisation de la grande chasse et de l'exploitation rationnelle de la grande faune qui constitue l'une des richesses de la région de Kédougou. C'est d'ailleurs la seule zone au Sénégal où se pratique la grande chasse aux bovidés.

X.4.2 Zones amodiées et Concessions dans la ZIC Falémé

L'amodiation est la location par l'Etat des droits de chasse portant sur une zone de chasse comprise dans une zone d'intérêt cynégétique ou une zone de terroir. Elle se fait sur la base d'un cahier des charges signé entre l'administration forestière et l'amodiataire. Ce dernier est tenu d'élaborer un Plan de Travail Annuel qui sera évalué en fin de campagne cynégétique.

Les zones amodiées sont des zones où l'état et la densité du gibier permettent d'effectuer, au moyen de la chasse guidée, des prélèvements contrôlés, de manière à garantir la pérennité de la ressource faunique.

5.2.1 Gestion de la faune

Tableau 10. 6: Niveau d'exécution du plan de tir 2013 dans la ZIC Falémé

Espèces	Quota	Réalisé	Reliquat	Taux d'exécution
Koba	06	03	03	50%
Buffle	03	00	03	0%
Guib harnaché	06	05	01	83,3%
Ourébi	04	01	03	25%
Céphalophe	05	05	00	100%
TOTAL	**24**	**14**	**10**	**53, 8%**

Source : IREF

Tableau 10. 7: Réalisations des amodiataires Grande chasse

Espèces	Zones amodiées					Résidents nationaux	Total
	Haute Gambie	Dakatéli	MakoNiokolo	Kayan	Niériko		
Buffle	00	00	00	00	00	00	00
Bubale	00	00	00	00	00	00	00
Koba	03	00	00	00	00	00	03
Guib harnaché	02	02	00	01	00	00	05
Céphalophe	04	00	00	01	00	00	05
Ourébi	00	00	00	01	00	00	01
1erphaco	55	20	00	54	08	00	141
2ème phaco	18	01	00	08	02	00	29
Total	82	23	0	65	10	0	184

Source : IREF

Tableau 10. 8: : Réalisations des amodiataires en zone amodiée (petit gibier)

	ZONES AMODIEES					
ESPECES	MAKO	DAKATELI	HTE GAMBIE	DIMBOLI	NIERIKO	TOTAL
Lièvre	00	00	00	00	02	02
Ganga	114	25	02	00	12	153
Pigeon vert	62	09	51	00	20	142
Pintade	09	00	00	00	00	09
Tourterelle à collier	733	325	1550	00	00	2 608
francolin	299	213	522	00	35	1 069
Phacochère	14	00	00	00	00	14
Total	1231	572	2125	00	69	4 139

Source : IREF

Un total de cent quatre-vingt-seize (196) chasseurs constitué à plus de 95% de touristes a été enregistré au cours de cette campagne, contre 229 l'année passée, soit

une baisse de 33 chasseurs qu'on pourrait imputer à la situation au Mali qui a fait renoncer plusieurs chasseurs et à la fermeture précoce de la campagne cette année. La ZIC à elle seule a accueilli 177 chasseurs (touristes et résidents), soit 90,30% des entrées régionales.

Les recettes générées par la chasse ont été de 31.676.000 FCFA contre 33.103.000 FCFA l'année précédente, soit une baisse de 1.427.000 FCFA imputable en majorité à la réduction du nombre de chasseurs enregistrés.

Sur les vingt-six (26) individus, toutes espèces confondues, qui ont constitué le quota fixé par le plan de tir de la ZIC Falémé, quatorze (14) spécimens ont été tirés représentant un taux d'exécution de 53,84 % contre neuf (09) spécimens (29,03% d'exécution) pour la campagne précédente, soit une nette progression de l'ordre de 24,81%.

X.5 FEUX DE BROUSSE

En comparant cette campagne de 2012/2013 à celle de 2011/2012, on voit qu'il y' a une nette diminution aussi bien du nombre de cas que des superficies brulées. On est ainsi passé de quatre-vingt-cinq (85) cas à cinquante-six (56) soit une baisse de 29 cas. Les superficies brulées ont aussi connu une nette régression passant de 10 619 Ha la campagne précédente à 3 873.9 Ha cette campagne, soit un recul de 6 745,1 Ha. La diminution la plus importante a été notée à Saraya où le nombre de cas est passé de 42 à 8.

Si l'on sait que les superficies traitées en feux précoces ont été sensiblement les mêmes pendant les deux campagnes, il faut imputer une part importante de la baisse des cas de feu et des superficies brulées à la sensibilisation.

Il faut signaler et déplorer l'absence d'implication des collectivités locales dans les activités de lutte contre les feux de brousse en dépit des nombreux appels lancés par le service forestier.

Pour arriver à bout de ce fléau, il sera nécessaire de fédérer toutes les énergies des acteurs qui interviennent dans la région.

Un cadre de concertation doit être initié pour débattre des problèmes liés aux feux de brousse.

Malgré les efforts fournis jusque-là, les feux de brousse constituent toujours le principal facteur de dégradation des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux à Kédougou.

CONCLUSION

La Biodiversité de la région de Kédougou est l'une des plus abondantes du pays. Il existe de fortes potentialités en bois d'œuvre, bois d'artisanat, bois de services et bois d'énergie. Les espèces forestières telles que le *maad*, le pain de singe etc. constituent des valeurs sûres pour lutter contre la pauvreté dans la région. Cependant avec la prolifération des feux de brousse, l'absence d'un plan de gestion des aires protégées, les faibles moyens humains et logistiques et la faible implication des Collectivités Locales dans la gestion de l'environnement, l'avenir du potentiel environnemental de la région reste préoccupante.

CHAPITRE XI : MINES, INDUSTRIE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

La région de Kédougou recèle un important potentiel minier ; ce qui en fait un pôle d'attraction pour les investisseurs. Le substratum géologique de la région est constitué essentiellement de socle précambrien. Ces terrains anciens, communément appelés « formations birimiennes», constituent une province métallogénique de grande importance qui abrite de nombreux gisements et indices d'or, de fer, d'uranium, de lithium, d'étain, de molybdène, de cuivre et de nickel. Les activités minières ont boosté le secteur artisanat qui était très embryonnaire durant ces dernières années.

Carte 3: Ressources naturelles de la région en 2013 (Source SRAT Kédougou)

XI.1 MINES

Les gisements de fer de la Falémé constituent les principales ressources minières de la région de Kédougou avec d'importantes réserves de bonne qualité. Cependant, leur mise en valeur est conditionnée par la réalisation d'infrastructures de désenclavement (transport ferroviaire et évacuation portuaire) qui représentent 80% des

investissements.

Les indices et gisements d'uranium localisés dans et autour du granite syntectonique de Saraya et dans les formations de couverture du Précambrien supérieur (série de Ségou Madina Kouta) ont été mis en évidence durant les travaux de la CEA (Commissariat Energie Atomique) puis COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) dans la période 1975-1984.

A ces ressources métalliques, s'ajoutent d'importants gisements de marbres et autres roches ornementales mais aussi des indices de minerais industriels tels que phosphates et kaolin.

Les marbres sont localisés principalement à l'Ouest de Kédougou dans trois (03) secteurs où au moins six (06) variétés sont reconnues : Ndébou avec le blanc cassé, le blanc rosé et le rosé, Bandafassi avec le bleu rubané et Ibel avec les variétés noir fin unies et noir chiné et festonné.

Des ressources en marbres, moins bien connues, sont également localisées dans les secteurs de Sanigourou, Yéro Nguédo et Thiokoye situés au Sud de l'axe Ndébou-Ibel.

En ce qui concerne les gisements déjà identifiés, le potentiel exprimé en termes de réserves prouvées et des ressources (réserves probables et possibles) se présente à ce jour comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11. 1: Répartition des gisements selon la localisation et la quantité

Substances	Réserves		Ressources		Total (T)
	Localité	Quantité (T)	Localité	Quantité (T)	
Or	Sabodala	50	Sabodala	90	376,7
	Massawa	64	Massawa	93	
		-	Golouma et Masato	44	
			Boto	9,3	
			Tomboronkoto	6,2	
Fer	Boféto	800 millions	-	_	800 millions
Marbres	Bandafassi	348 500	Bandafassi	1067 000	1.415.500
Uranium	Saraya	-	Saraya	2000	2000

Source : Service des Mines Kédougou

XI.1.1 Etats des titres miniers et autorisations accordées

XI.1.2 Pour la recherche

- 08 autorisations de prospection dont 05 pour l'or, 02 pour le basalte et une 01 pour l'étain,
- 62 permis de recherche attribués à 41 sociétés et répartis comme suit par

substances :

- ☞ Or : 55 permis
- ☞ Métaux de base (cuivre, chrome, molybdène, nickel) : 03
- ☞ Etain-lithium : 02
- ☞ Uranium : 01
- ☞ Dolérite : 01.

XI.1.3 Pour l'exploitation

On compte :

- ❖ 03 concessions minières pour l'or
- ❖ 03 concessions minières pour le marbre
- ❖ 01 concession minière pour le fer
- ❖ 01 permis d'exploitation d'or
- ❖ 06 petites mines d'or
- ❖ 02 petites mines de marbres
- ❖ 29 exploitations artisanales.

De 2009 à 2012, les exportations en or industriel ont fortement évolué passant de 85 milliards 403 millions de FCFA à 222 milliards 336 millions de FCFA. En 2013, il y a un fléchissement et les exportations sont passées à 176 milliards 336 millions de FCFA. L'or occupe la 2ème position dans la valeur totale des exportations du Sénégal en 2013, soit 15%.

Tableau 11. 2: évolution des exportations en 2013

Désignation	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Produit pétroliers	187 453	215 905	176 475	183 987	217 316
Or non monétaire	**85 403**	**101 453**	**121 486**	**222 336**	**176 336**
Acide phosphorique	69 815	98 481	160 695	140 353	81 745
Produit de la pêche	113 305	116 566	143 163	134 483	146 082
Ciment	70 620	99 701	112 228	111 909	81 839
Produits arachidiers	20 423	32 941	47 103	20 624	33 463
Coton et tissu en coton	6 271	10 298	11 473	11 028	11 664
Sel	7 229	7 434	8 729	8 745	9 052
Phosphates	1 790	2 805	4 732	8 067	9 135
Cuirs et peaux	1 600	1 338	3 122	3 329	4 989
Engrais	4 003	3 787	6 237	3 114	5 288
Autres produits	296 600	287 485	348 085	411 406	396 691
Total	864 512	978 194	1 143 528	1 259 381	1 173 600

Source : NACE-2013/ ANSD

Outre l'exploitation industrielle, il existe l'orpaillage, qui est une forme d'exploitation traditionnelle et informelle de l'or dans les sites dénommés « diouras ».

Cette activité qui a atteint des proportions inquiétantes tant dans sa forme pratiquée que par la présence massive de ressortissants de la sous-région, constitue de nos jours une véritable préoccupation. L'afflux de ces ressortissants dû à la porosité des frontières a entrainé un développement incontrôlé de l'activité d'orpaillage. Celle-ci devient de plus en plus mécanisée avec l'utilisation de détecteurs de métaux, de concasseurs motorisés et de produits chimiques dangereux (le cyanure, le mercure, etc.) pour le traitement du minerai. Les rejets de ces produits et de leurs résidus dans la nature constituent des risques permanents pour la santé publique et pour l'environnement.

Il s'y ajoute une déforestation grandissante et une menace de disparition de la faune.

Ces orpailleurs venant de toute la sous-région occupent des périmètres affectés à des sociétés minières, créant ainsi une situation conflictuelle. Aussi, cette occupation illégale des titres miniers engendre-t-elle des problèmes de sécurité et d'ordre public. Par ailleurs, elle prive l'Etat et les sociétés minières de revenus substantiels.

En résumé, ce boom du secteur minier dans la région de Kédougou nécessitera un assainissement ainsi que des mesures d'accompagnement de contrôle et de suivi pour le développement harmonieux dudit secteur.

XI.2 INDUSTRIE

La région de Kédougou dispose d'une société cotonnière la SODEFITEX.

Les PME/PMI sont à l'état embryonnaire dans la région et restent peu connues. Celles qui émergent, s'activent généralement dans le domaine de la transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux. Elles bénéficient toutefois d'un assez bon encadrement technique et financier avec la présence d'ONG, de projets et de programmes dont certains sont en fin de phase (Wula Nafaa, programme Culture et Développement soutenu par le SNU, etc.).

XI.3 ARTISANAT

Selon les statistiques de la Chambre des métiers de 2013, la région compte 394 artisans inscrits à son répertoire. Les artisans de production occupent le premier rang avec 63% des effectifs suivis de ceux d'art 19% et de service 19%.

La région dispose d'un potentiel artisanal important. Cependant, il faut noter que le niveau d'encadrement est très faible. Certaines matières premières sont chères ou sont indisponibles sur le marché. L'outillage des artisans est souvent obsolète. La relance du tourisme dans la région, le flux migratoire intense observé, l'intensification des activités de BTP sont autant d'éléments qui vont apporter une plus-value au secteur.

Tableau 11. 3: Répartition des artisans à la chambre des métiers selon le type en 2013

Désignation	Effectif	Pourcentage
Art	73	19%
Production	247	63%
Service	74	19%
Ensemble	394	100%

Source : Chambre des Métiers Kédougou

CONCLUSION

La région dispose d'un potentiel artisanal important. Cependant, il faut noter que le niveau d'encadrement est très faible. Certaines matières premières sont chères ou sont indisponibles sur le marché. L'outillage des artisans est souvent obsolète. La relance du tourisme dans la région, le flux migratoire intense observé dans la région, l'intensification des activités de BTP sont autant d'éléments qui vont apporter une plus-value au secteur.

CHAPITRE XII : COMMERCE

INTRODUCTION

La Direction du Commerce Intérieur, chargé de mettre en œuvre les orientations politiques du Ministère, a des services déconcentrés dans l'ensemble des régions du Pays. En effet, le Service Régional du Commerce de Kédougou en est une illustration. Parmi les missions qui lui ont été assignées en 2013, on retiendra la surveillance du marché, le contrôle de l'application de la législation économique et de l'encadrement des opérateurs économiques de la région. Dans ce chapitre, nous analyserons l'évolution des prix et des stocks, de la qualité des produits, des activités sur la boulangerie, l'orpaillage et le carburant.

XII.1 SUIVI PERIODIQUE DES PRIX ET STOCKS.

L'année 2013, tout comme l'année précédente, a été fortement marquée par un suivi périodique des stocks physiques disponibles dans les magasins de demi-grossistes de la région. Le suivi a révélé que le marché a été bien approvisionné en denrées de base, à l'aide de relevés hebdomadaires de stocks auprès des demi-grossistes de la commune. Le marché régional a été correctement approvisionné en produits de base courant et les prix des denrées n'ont presque pas varié durant toute la période de référence sauf pour le sucre et le gaz butane dont les prix ont subi une légère hausse.. L'offre des produits sur le marché est assez réduite du fait du nombre limité de demi-grossistes en particulier pour le gaz butane qui n'a qu'un seul fournisseur dans la région. L'éloignement des centres d'approvisionnement des produits de base est un facteur d'instabilité et de hausse des prix si la Brigade de contrôle des prix ne jouait pas un rôle de sentinelle.

Tableau 12. 1: Suivi périodique des prix selon les stocks alimentaires en 2013

PRODUITS			1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre
Sucre	Cristallisé		650 /625	650 /625	650 /625	650 /625
	morceaux		800/750	800/750	800/750	800/750
Riz	Brisé non parfumé		14500 /14000	14500 /14000	14500 /14000	14500 /14000
	Brisé parfumé ordinaire		22500/22000	22500/22000	22500/22000	22500/22000
Huile (bouteille 5l)			5500	5500	5500	5500
Lait en poudre	Vrac	25kg	6000	6000	6000	6000
		10 kg	26000/25750	26000/25750	26000/25750	26000/25750
	Sachets		9000/8000	9000/8000	9000/8000	9000/8000
Oignon importé			9000/8000	9000/8000	9000/8000	9000/8000
Tomate	Pot de 2 kg		2600	2600	2600	2600
	Pot de 1 kg		1100	1100	1100	1100
Gaz butane	Bonbonne 2,7 kg		2200	2200	2200	2200
	Bonbonne 6 kg		4700	4700	4700	4700

Source : Service régional du Commerce

XII.2 CONTROLE DE LA QUALITE DES PRODUITS

Le contrôle de la qualité des produits a pour objet de s'assurer de la qualité des produits présents dans les circuits de distribution et de vente, mais également de saisir et retirer des points de vente tous les produits alimentaires, pharmaceutiques non conformes à la réglementation. La vente du sel en 2013 a révélé des quantités importantes de sel non iodé en provenance de Rufisque et de Dakar qui ont été saisies. Une stratégie d'autocontrôle, adopté par les revendeurs après des mises en demeure et des verbalisations, a eu des effets positifs dans l'iodation du sel dans la commune.

Des produits impropres ont été retirés du marché, il s'agit de :

- 15 cartons de biscuits fourrés
- 25 paquets de lait écrémé
- 200 bouteilles de boisson sucrée
- 31 pots de moutarde
- 25 kg de médicaments non conformes.

Tous ces produits alimentaires comme pharmaceutiques périmés, attendent la décision du Comité Technique Régional pour leur destruction ou incinération.

XII.3 APPLICATION DE LA LEGISLATION ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUE

Dans le cadre des missions d'encadrement, des opérations de sensibilisation et d'avertissements ont été effectuées auprès des commerçants pour le respect à la loi 94-63 du 22 Août 1994 sur les prix, la concurrence et le contentieux économique. L'Application de la Législation et de la Règlementation Economique a conduit les éléments de la Brigade a des contrôles et des sorties dans les lieux de commerce, les magasins de demi-gros, de détail, dans les campements touristiques, les bars, les auberges, les épiceries et les quincailleries. Les infractions courantes relevées sont la pratique de prix illicites (PPI) sur les produits comme le riz, le sucre, le gaz butane et le lait en poudre et d'autres infractions comme le défaut de publicité de prix, le défaut de facture, la vente de produits d'origine frauduleuse, la tromperie sur la qualité des produits, le défaut d'inscription au registre de commerce (surtout chez les orpailleurs), le défaut de licence chez les débiteurs de boissons alcoolisées.

XII.4 SUIVI D'ACTIVITES SECTORIELLES

XII.4.1Boulangerie

En 2013, une nouvelle boulangerie industrielle s'est ajoutée à la seule boulangerie industrielle jusque-là implantée dans la commune de Kédougou. Il s'en est suivi une augmentation de l'offre de pain dont une bonne partie est vendue à 125 francs la baguette, soit en deçà des 150 francs fixés par le Conseil régional de la consommation.

XII.4.2Orpaillage

L'activité d'orpaillage s'intensifie d'année en année du fait de découverte de nouveaux sites d'exploitation aurifère. A cela s'ajoute une mécanisation de plus en plus affirmée de ce secteur avec un nombre important de machines à concasser recensées et l'emploi de produits toxiques dans les zones de recherche. Autour de cette pratique traditionnelle de recherche d'or, s'exercent diverses activités de commerce de détail, de quincaillerie, de restauration, de boucherie et divers petits services, malgré la volonté affichée des hautes autorités d'organiser et de réglementer le secteur.

XII.4.3 Distribution de carburant

Les trois (03) stations-services implantées dans la commune de Kédougou font office de stations régionales de distribution de carburant. Handicap pour les autres départements de la région comme Salémata (80 km), Saraya (60 km) et surtout de l'arrondissement de Sabodala (127 km de la capitale régionale). L'éloignement de ces localités entraine la pratique illicite de vente de carburant dans des normes moins sécuritaires.

CONCLUSION

L'activité commerciale dans la région a connu une expansion depuis quelques années. Cette intensification de l'activité économique et surtout dans le secteur du commerce a davantage orienté les actions du Service du Commerce à intensifier leur action de contrôle sur l'ensemble du territoire régional. Pour mener à bien cette difficile mission il s'avère important de doter la Structure régionale de matériels roulant en très bon état (véhicules) et de matériels informatiques, ce qui contribuerait à renforcer la présence de l'Etat dans une des zones du Sénégal les plus accidentées du pays (zone de montagne) où la demande de produits de base dépasse souvent l'offre.

CHAPITRE XIII: JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Les jeunes représentent 55% de la population régionale et ils s'activent en général dans plusieurs domaines avec un faible niveau de qualification professionnelle. Parmi ces activités, on peut citer : Menuiserie bois et métallique, chauffeur, électricien, confection, restauration (beaucoup d'entre elles sortent du Centre d'Enseignement Technique Féminin), coiffure et mécanique/Moto. Cependant, on note une faible insertion de ces jeunes dans le marché de l'emploi. Cependant, la politique de l'Etat en matière de jeunesse, de loisirs et de sports est appliquée par ses Services déconcentrés. Ils ont en charge l'application de la politique de l'Etat par la promotion économique et sociale de ces jeunes, du développement d'activités socio-éducatives et sportives.

XIII.1 JEUNESSE

XIII.1.1 Les infrastructures de jeunesse

Tableau 13. 1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[4]	CSE[5]	EJ[6]	FJ[7]	CCA[8]	Total
Kédougou	**2012**	1	0	0	0	1	2
	2013	1	0	0	0	1	2
Saraya	**2012**	0	0	0	0	0	0
	2013	0	0	0	0	0	0
Salémata	**2012**	0	0	0	0	0	0
	2013	0	0	0	0	0	0
Région	**2012**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**2**
	2013	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**2**
	Variation %	**0**				**0**	**0**

Source: Service Régional de la Jeunesse

[4] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

[55] CSE = Centre Socio-Educatif

[6] EJ = Espace Jeunes

[7] FJ = Foyer de Jeunes

[8] CCA = Centre Conseil Adolescents

L'analyse du tableau ci-dessus, montre que la région de Kédougou est complètement dépourvue d'infrastructures de jeunesse. En effet, la région compte seulement deux structures d'épanouissement des jeunes qui se trouvent toutes dans la capitale régionale. Il s'agit du Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) et du Centre Conseil Adolescents (CCA). Les autres types d'infrastructure de jeunesse tels que le Centre Socio-éducatif (CSE), l'Espace Jeunes (EJ) et le Foyer de Jeunes (FJ) n'existent nulle part dans la région. Cette situation demeure inchangée depuis 2012.

XIII.1.2 Les associations de jeunes

La région de Kédougou compte aujourd'hui 276 associations de jeunes contre 214 en 2012, soit une augmentation de 29%. Parmi ces associations, on dénombre 16 mouvements de jeunes à caractère national et 38 associations affiliées au mouvement « navétane » (contre 32 en 2012). Le reste est composé d'autres types d'association de jeunes (222, soit 80%).

La répartition spatiale de ces associations montre que le département de Salémata est de loin derrière les départements de Kédougou et Saraya. Car Il ne détient que 14% de ces associations, alors que Kédougou et Saraya ont respectivement une part de 48% et 38%.

Tableau 13. 2: Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane [9]»	Autres associations déclarées	Total
Kédougou	**2012**	5	14	99	118
	2013	5	14	114	133
Saraya	**2012**	8	9	57	74
	2013	8	9	88	105
Salémata	**2012**	3	9	10	22
	2013	3	15	20	38
Région	**2012**	**16**	**32**	**166**	214
	2013	**16**	**38**	**222**	276
	Variation %	**0**	**18,8**	**33,7**	**29**

Source: Service Régional de la Jeunesse

[9] Navétane : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

XIII.2 SPORT

XIII.2.1 Les disciplines sportives pratiquées

Les disciplines sportives pratiquées dans la région sont diverses et variées. Parmi elles, on peut citer le football, le basketball, le handball, les jeux de dames, le Scrabble et le sport de boules. Certaines disciplines art martiales telles que le karaté et le taekwondo sont aussi pratiquées dans la région de Kédougou.

En ce qui concerne la pratique du football, on compte 2 clubs gérés par le comité d'exception et qui enregistrent au total 71 licenciés. Ces licenciés sont repartis entre trois catégories : les cadets, les juniors et les séniors. En plus de ces deux clubs, il existe aussi 28 clubs de « navétanes » avec au total 980 licenciés. Ces clubs de « navétanes » ou Associations Sportives et Culturelles (ASC) sont gérés par l'Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance (ORCA).

Par ailleurs, il n'y a qu'un seul club de Basketball et de handball dans toute la région. Ces deux disciplines comptent respectivement 37 et 25 joueurs licenciés. Ces derniers sont repartis entre cadets, juniors et séniors (mais pas de cadets pour le handball pour l'instant).

Tableau 13. 3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)	observations
Athlétisme	**Ligue régionale**	1	15	Début
Football	**Comité d'exception**	2	71	Cadets + Juniors + Séniors
Basketball	**Ligue régionale**	1	37	Cadets + Juniors + Séniors
Handball	**Ligue régionale**	1	25	Juniors + Séniors
Volleyball	**Ligue régionale**	1	0	Initiation
Karaté	**Ligue régionale**	1	12	Seuls les maîtres sont licenciés
Taekwondo	**Ligue régionale**	1	7	Seuls les maîtres sont licenciés
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	3	40	Affiliés
Scrabble	**Ligue régionale**	3	24	Affiliés
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	1	0	Club amateurs
Sport Boules	**Ligue régionale**	4	32	Amateurs
Sport travailliste	**Ligue régionale**	18	0	Pas encore affiliés
Sports de vacances	**ORCAV[10]**	28	980	Navétanes
Total	///	65	1243	///

Source: Service Régional des sports de Kédougou

[10] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

Quant aux jeux de dames et au scrabble, on compte pour chacun 3 clubs avec respectivement 40 et 24 licenciés. Le sport de boules se pratique également à travers 4 clubs d'amateurs avec 32 licenciés.

La pratique de l'athlétisme et du volleyball sont pour le moment à une phase d'initiation dans la région.

Concernant la pratique des arts martiaux, la région dispose d'un club de karaté et de d'un club de taekwondo avec au total 19 licenciés qui sont tous des maîtres.

Cependant, il faut noter que certaines disciplines sportives importantes ne sont pas encore pratiquées dans la région. Parmi ces disciplines on peut citer le Viet Vo Dao, la natation, les courses hippiques et le sport scolaire géré par l'UASSUS.

XIII.2.2 Les infrastructures sportives

L'analyse du tableau suivant montre que la région de Kédougou est très pauvre en infrastructures sportives. Elle ne compte au total que 35 infrastructures destinées aux différentes pratiques sportives. Cette situation n'a pas connu d'évolution par rapport à l'année précédente. Ces infrastructures sont bien réparties entre les trois départements : 15 à Kédougou, 10 à Saraya et 10 à Salémata.

Tableau 13. 4: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Kédougou			Saraya			Salémata			Région		
	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %
Stades ou terrains clôturés	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0
Plateau multifonctionnel	2	2	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Terrain de basketball	2	2	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Terrain de handball	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
Terrain de volleyball	2	2	0	2	2	0	1	1	0	5	5	0
Terrain vague	6	6	0	5	5	0	5	5	0	16	16	0
Boulodrome	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Total	15	15	0	10	10	0	10	10	0	35	35	0

Source: Service régional des sports

En faisant une analyse des infrastructures selon le type, on constate que près de la moitié (16) est constituée de terrains vagues. L'analyse du tableau montre révèle aussi que la région ne dispose que d'un stade, d'un terrain clôturé, de 4 plateaux multifonctionnels, de 4 terrains de basketball, de 3 terrains de handball et de 5 terrains de volleyball. Il n'existe qu'un seul boulodrome qui se trouve dans la commune de Kédougou.

La région de Kédougou n'a toujours disposé que d'un seul stade départemental. Il s'agit du stade municipal de Kédougou qui se trouve dans un état peu confortable. Il n'existe donc ni de stade régional, encore moins un stade national dans la région.

Tableau 13. 5: Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
Kédougou	2012	0	0	1	1	1
	2013	0	0	1	1	1
Saraya	2012	0	0	0	0	0
	2013	0	0	0	0	0
Salémata	2012	0	0	0	0	0
	2013	0	0	0	0	0
Région	2012	0	0	1	1	1
	2013	0	0	1	1	1
	Variation %	0	0	0	0	0

Source: Service régional des sports

XIII.2.3 Les associations et centres de formation sportive

Il résulte de l'analyse du tableau ci-dessous que seul le nombre d'ASC et d'écuries de lutte ont connu une évolution entre 2012 et 2013. Le nombre d'ASC est passé de 20 en 2012 pour retomber à 28 en 2013, soit une hausse de 40%. Le nombre d'écuries est passé de 1 à 2. Cette augmentation a impacté sur le nombre d'associations sportives dans la région en le faisant passé de 39 à 48, soit une hausse de 23% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'est un peu ressentie dans tous les trois départements.

Tableau 13. 6: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Kédougou			Saraya			Salémata			Région		
	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %	2012	2013	Variation %
ASC[11]	12	14	16,7	6	8	33	4	6	50	20	28	40
Equipe de football	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0
Equipe de basketball	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Equipe de handball	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Equipe de volleyball	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Ecurie de lutte	1	2	100	0	0	0	0	0	0	1	2	100
Club de karaté	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Club de Taekwondo	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Club d'Athlétisme	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Club de Sports boules	4	4	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0
Association de jeux de dame	3	3	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)	3	3	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0
Total	31	34	9,7	6	8	33	4	6	50	39	48	23

Source: Service régional des sports

XIII.2.4 Les pratiquants

Entre 2012 et 2013, le nombre de licenciés pratiquant les différentes disciplines sportives dans la région de Kédougou a diminué de 8%, passant ainsi de 2 153 à 1 988 licenciés. Cette situation est surtout due à une baisse du nombre de pratiquants dans certaines disciplines telles que l'athlétisme (-33%), football (-8%), basketball (-42% chez les femmes) et les « navétanes » (-8%).

En analysant selon le sexe, on constate que la baisse du nombre de licenciés est plus accentuée chez les femmes que chez les hommes (-20% contre -7,5%).

[11] ASC = Association Sportive et Culturelle

Tableau 13. 7: Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	2012			2013			Variation en %		
	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	10	5	15	10	0	10	0	-100	-33,3
Football	980	0	980	900	0	900	-8,2		-8,2
Basketball	25	12	37	30	7	37	20	-41,7	0
Handball	12	13	25	10	15	25	-16,7	15,4	0
Karaté	12	0	12	10	2	12	-16,7	-	0
Taekwondo	7	0	7	7	0	7	0	-	0
Jeux de Dames	40	0	40	40	0	40	0	-	0
Scrabble	25	0	25	25	0	25	0	-	0
Sport Boules	32	0	32	32	0	32	0	-	0
Sports de vacances	980	0	980	900	0	900	-8,2	-	-8,2
Total	2 123	30	2 153	1 964	24	1 988	-7,5	-20	-7,7

Source: Service régional des sports

CONCLUSION

Avec une population majoritairement jeune, la région de Kédougou possède de nombreux atouts et potentialités en matière de sports malgré la faiblesse du nombre de clubs et de licenciés par discipline.

Cependant, les principales contraintes qui freinent l'épanouissement total des jeunes et le développement des pratiques sportives subsistent dans le manque d'infrastructures adéquates et de cadres techniques et administratives de qualité.

Pour pallier à ces problèmes, il faut donc envisager la construction d'un stade omnisport régional et des stades départementaux. Il faut par ailleurs assurer la formation technique et administrative des cadres pour un meilleur encadrement des sportifs.

CHAPITRE XIV : POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

INTRODUCTION

L'un des plus anciens moyens de communication depuis le début de la conquête coloniale, le service postal continue toujours de jouer un rôle prépondérant dans la transmission des courriers et colis entre différentes localités aussi bien au niveau national qu'à l'international. Le seul opérateur présent dans ce secteur dans la région de Kédougou est la société nationale « La Poste » dont la mission est d'assurer le service postal universel. D'après l'article 9 du code des postes, ce service postal universel comprend essentiellement la collecte, le tri, l'acheminement et la distribution des envois et colis postaux, ainsi que l'émission et le paiement des mandats de poste.

Les télécommunications, surtout la téléphonie et l'internet, sont devenus aujourd'hui incontournables dans tout processus de développement économique et social. La présence de la Société Nationale de la Télécommunication (SONATEL) dans la région de Kédougou constitue donc un atout majeur non seulement pour les entreprises et les services de l'Etat pour leur bon fonctionnement, mais aussi pour les individus pour leur épanouissement social.

Le présent chapitre est structuré en deux parties. La première partie traitera les mandats émis et payés par les bureaux de poste de Kédougou et la deuxième fera l'état des lieux sur l'accessibilité aux réseaux et services des télécommunications et les revenus générés par ce secteur.

XIV.1 LES MANDATS EMIS ET PAYES PAR LA POSTE EN 2013

XIV.1.1 Mandats émis par la poste

La région de Kédougou ne compte que deux bureaux de poste. Il s'agit des bureaux de Kédougou et celui de Saraya. Le département de Salémata n'en dispose pas. Le montant global des mandats émis par les habitants de la région de Kédougou au niveau de ces deux bureaux de poste s'élève à 2 138 137 668 FCFA dont 1 557 463 878 FCFA pour le bureau de Kédougou et seulement 380 673 790 FCFA pour celui de Saraya. On note ainsi une hausse des émissions de mandats de 26,7% entre 2012 et 2013. Pour faciliter ces transferts d'argent, la poste met à la disposition de ses clients une large gamme de produits : Versement sur les Comptes à Chèques Postaux, la Poste One, Western Union et le Compte National d'Epargne (CNE). La Poste One et les Comptes à Chèques Postaux constituent la plus grande part de ces transactions avec respectivement 46,3% et 23,8%.

Tableau 14. 1: Répartition des mandats émis par type et par département en 2013

MANDATS	BUREAUX		TOTAL	Pourcentage
	KEDOUGOU	SARAYA		
POSTE ONE	776 812 527	213 014 600	989 827 127	46,3
Versements sur comptes CCP	509 132 619	204 000	509 336 619	23,8
WESTERN UNION	339 216 532	142 973 190	482 189 722	22,6
CNE	132 302 200	24 482 000	156 784 200	7,3
TOTAL	1 757 463 878	380 673 790	2 138 137 668	100
Pourcentage	82,2	17,8	100	

Source: Bureau de poste de Kédougou

XIV.1.2 Mandats payés par la poste en 2013

Au cours de l'année 2013, La somme globale des mandats payés par les bureaux de poste de Kédougou est évaluée à 1 954 354 441 FCFA, soit une hausse de 24,4% par rapport à l'année précédente. Les parts des bureaux de Kédougou et de Saraya s'élèvent respectivement à 1 786 599 808 FCFA et 167 754 633 FCFA, soit 91% contre 9%.

Les services qui ont servis à payer la plus grande partie des mandats sont Western Union (37%), Poste One (19,9%) et Ria (14%).

Tableau 14. 2: Répartition des mandats payés par type et par département en 2013

MANDATS	BUREAUX		TOTAL	Pourcentage
	KEDOUGOU	SARAYA		
WESTERN UNION	664 000 470	60 163 879	724 164 349	37,05
POSTE ONE	355 918 320	34 270 335	390 188 655	19,97
RIA	251 644 886	23 614 407	275 259 293	14,08
MONEY EXPRESS	173 993 537	5 759 285	179 752 822	9,2
CHEQUES	136 989 193	18 539 534	155 528 727	7,96
CNE (Remboursements)	95 651 451	19 285 029	114 936 480	5,88
CMT	106 509 770	4 239 061	110 748 831	5,67
BRED	708 931	1 686 316	2 395 247	0,12
IFS/IMO	540 700	196 787	737 487	0,04
TFP1 (mandats cartes internationaux)	642 550	0	642 550	0,03
TOTAL	1 786 599 808	167 754 633	1 954 354 441	100
Pourcentage	91,4	8,6	100	

Source: Bureau de poste / Kédougou

XIV.2 ACCESSIBILITE AUX RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATION

Les services de télécommunications dans la région de Kédougou sont principalement assurés par la Société Nationale de Télécommunications (SONATEL) à travers son agence commerciale.

Cette agence commerciale de Kédougou est un démembrement de la Direction Régionale des Ventes Est (DRVE), basée à Kaolack. Cette direction centralise six agences, à savoir l'agence de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Tambacounda, Bakel et Kédougou.

En ce qui concerne l'agence de Kédougou, elle intervient dans les départements de Kédougou, Salémata et Saraya. En termes de couverture réseau, elle a déployé globalement dans la région 187 Antennes BTS (Antennes Mobiles) qui permettent aux utilisateurs d'avoir accès aux réseaux mobile, fixe et internet.

Par ailleurs, les réseaux des opérateurs « Expresso » et « Tigo » sont aussi accessibles dans certaines zones de la région.

Les statistiques consignées dans ce chapitre concernent uniquement l'opérateur « Orange »

XIV.2.1 Téléphonie Mobile

L'accès au réseau Mobile Orange dans la région de Kédougou est assuré par les antennes BTS-2G. Malgré l'implantation de ces antennes un peu partout dans la région, une couverture réseau assez satisfaisante serait très difficile en tenant compte du fait qu'elle est une région montagneuse et pluvieuse.

A la date du 31 décembre 2013, le parc d'abonnés Mobile Orange s'élève à 100 861 abonnés, soit un taux de pénétration de 67%. Mais ce taux cache des disparités entre les départements. En effet, plus de 7 personnes sur 10 disposent d'un abonnement Mobile dans les départements de Kédougou (71%) et Saraya (78%). Tandis que le taux de pénétration n'est que de 25% dans le département de Salémata.

Par comparaison aux autres régions couvertes par la DRVE, dont le taux d'abonnement ne dépasse pas 43%, la région de Kédougou possède le taux de pénétration le plus élevé. Cependant, en termes de nombre d'abonnés, elle occupe la dernière position avec seulement une part de 9% du parc global de la DRVE.

Tableau 14. 3: Parc d'abonnés et taux de pénétration Mobile Orange dans la région de Kédougou en 2013

Département	Population	Parc d'abonnés	Taux de pénétration (%)	Part du parc (%)
Kédougou	78 521	55 988	71	55,5
Salémata	22 112	5 510	25	5,5
Saraya	50 724	39 363	78	39
REGION KEDOUGOU	151 357	100 861	67	100
DRV-EST	3 134 865	1 141 992	36	

Source: SONATEL/Kédougou

En ce qui concerne les revenus générés par l'agence commerciale de Kédougou, elle a pu réaliser en 2013, avec les recharges de crédits par Seddo et par Cartes Orange, un chiffre d'affaire de plus 2,76 milliards de FCFA sur un objectif annuel d'environ 2,97 milliards de FCFA. Elle a donc presque atteint ses objectifs avec un taux de réalisation de 93%. Mais comparée aux autres régions de la DRVE, son chiffre d'affaire est trois fois plus petit. Cela peut s'expliquer par un parc d'abonnés très réduit par rapport à celui des autres régions.

XIV.2.2 Téléphonie fixe

La téléphonie Fixe est assurée dans la région de Kédougou par deux types de technologie : le CNE et les antennes CDMA (Keurgui Yakhanal). L'équipement CNE, utilisé uniquement dans la commune de Kédougou, permet d'avoir accès au réseau filaire et compte 370 lignes fixes. Les antennes CDMA, généralement utilisées dans les zonés rurales, assurent accessibilité au réseau sans fil. On compte 1 000 clients abonnés aux antennes CDMA. La région de Kédougou possède donc un parc de lignes fixes contenant 1 370 clients, soit un taux de pénétration de 0,9%. Cela signifie que la téléphonie fixe est très faiblement utilisée par les populations de Kédougou et par conséquent, sa part dans les marchés de télécommunications de la région est très faible.

XIV.2.3 Internet

Les populations de Kédougou se connectent à l'internet grâce à l'ADSL et aux réseaux mobiles 3G et EVDO. Encore en 2013, L'ADSL n'est disponible que dans la commune de Kédougou. Mais pour une couverture plus large, les réseaux 3G et EVDO permettent aux clients d'avoir accès à l'internet avec un haut débit dans les zones encore non desservies en réseau filaire.

Cependant, l'accessibilité à l'internet dans la région demeure toujours un casse-tête, surtout en période d'hivernage.

A la date du 31 décembre 2013, la région de Kédougou compte 294 abonnés ADSL et

3 000 abonnés via les réseaux mobiles 3G et EVDO. Le parc des abonnés internet de la région s'établi donc à 3 294 clients, d'où un taux de pénétration internet de 2,2%. Il faut dire que ce taux est très faible compte tenu de l'importance de l'internet dans les activités économiques et sociales.

CONCLUSION

Avec les montants des mandats émis et payés par la Poste au cours de ces dernières années, on peut dire qu'elle joue un rôle très important dans les transferts d'argent dans la région. Cela nous permet aussi de mesurer d'une certaine façon la vitalité de l'activité économique de la région.

Malgré les avancés notées dans le secteur des télécommunications, il reste encore beaucoup de choses à faire dans la région de Kédougou pour étendre la couverture réseau téléphonique et internet surtout en zone rurale. Il faut aussi promouvoir l'utilisation de l'internet, qui constitue une source de modernité et un moyen d'interconnexion avec le monde extérieur, afin d'accroitre son taux de pénétration qui reste encore très faible.

CHAPITRE XV : BANQUES ET SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

INTRODUCTION

Kédougou est aujourd'hui une région en pleine mutation démographique et économique et où le taux de pauvreté est très élevé (71%). Elle a donc besoin des structures financières permettant aux agents économiques de mener à bien leurs activités. Ces structures financières telles que les banques et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) permettent, entre autres, aux agents économiques de faire des transaction fiables et rapides, d'épargner et d'emprunter pour financer leurs activités économiques ou pour subvenir à leurs besoins élémentaires.

Ces structures constituent donc dans le contexte actuel, un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté dans la région de Kédougou, surtout les SFD qui offrent des services et produits financiers adaptés aux populations aux revenus faibles et précaires.

XV.1 SECTEUR BANCAIRE

Depuis 2009, Le secteur bancaire est en pleine expansion dans la région de Kédougou. En effet, entre 2009 et 2013, trois banques se sont installées progressivement dans cette région. Il s'agit d'Ecobank (2009), CBAO (2010) et CNCAS (2012). L'implantation de ces trois banques dans la région en l'espace de trois ans n'est pas fortuite. Cela pourrait s'expliquer d'une part par l'érection du département de Kédougou en région en 2008 et d'autre part par le développement de l'exploitation industrielle et traditionnelle de l'or. En effet, la régionalisation de Kédougou a permis la création de nouvelles structures administratives et l'arrivée de nouveaux programmes et projets sur son territoire. Ce qui a entrainé l'arrivée de plusieurs fonctionnaires de l'Etat et de beaucoup d'autres salariés. Avec le développement des activités liées à l'exploitation de l'or, la région de Kédougou a connu au cours de ces dernières années un accroissement démographique extraordinaire. Par conséquent, nous assistons au développement de tous les secteurs d'activité économique, notamment le commerce, la restauration, l'hébergement, les PME, les BTP et le tourisme. Toutes ces activités économiques sont menées par des agents économiques (ménages et entreprises) qui ont besoin d'épargner ou d'emprunter pour financer leurs activités économiques, professionnelles ou pour satisfaire leurs besoins élémentaires (alimentation, éducation, santé …). C'est ce qui justifie l'implantation de ces trois banques pour faire face à cette demande croissante de la population en produits financiers. Ces produits financiers sont divers et variés. Les plus utilisés par les clients sont l'épargne, le crédit, la domiciliation de salaire, l'assurance et le transfert d'argent.

XV.2 SECTEUR DE LA MICRO FINANCE

La micro finance fait référence à l'offre de services financiers aux populations pauvres et à faibles revenus, qui ont difficilement ou n'ont pas accès aux services financiers bancaires, dans le but de satisfaire les besoins de leur ménage ou de leurs activités économiques et professionnelles.

Ces services financiers sont principalement de deux types : il s'agit de l'épargne et du crédit. A ceux-là s'ajoutent les services de transfert, la domiciliation de salaire et la micro assurance.

On compte aujourd'hui dans la région de Kédougou quatre institutions de micro finance : CMS, ACEP, PAMECAS et DYNAMICS. On note aussi l'intervention de Cauris dans la région, même si son siège se trouve à Tambacounda.

XV.2.1 Evolution du secteur de la micro finance entre 2012 et 2013

L'évolution du secteur de la micro finance dans la région de Kédougou entre 2012 et 2013 est marquée par :

- Une faible augmentation du nombre de clients ou membres des SFD de 2,3 % qui passe ainsi de 5 871 à 6007. Cala implique un taux de pénétration de la population totale de 4%. Les femmes ne représentent que 18% du sociétariat régional en 2013 contre 17% en 2012.
- Une hausse non négligeable des dépôts de 12% dont l'encours passe de 1 099 649 658 à 1 234 909 229 FCFA. Les dépôts à terme représentent 13% des dépôts en 2013 (contre 15% en 2012), soit près de 164 milliards.
- En outre, l'épargne collecté auprès des sociétaires en 2013 est estimée à 1,4 milliard et a connu une hausse de 41% par rapport l'année précédente. Celle collectée auprès du sociétariat féminin représente 18% des collectes (contre 12% en 2012) et a plus que doublée par rapport à l'année dernière, soit une augmentation de 106%. Elle se chiffre à 228 405 000 FCFA. Cependant, on constate une baisse de 11% du nombre d'épargnants qui passe de 5 361 à 4 762.

Tableau 15. 1: Répartition des clients des SFD par sexe en 2012 et 2013

SEXE	2012		2013		Evolution en % du sociétariat entre 2012 et 2013
	Nombre de clients	%	Nombre de clients	%	
Hommes	3 678	62,6	3 780	62,9	2,8
Femmes	975	16,6	1 087	18,1	11,5
Personnes morales	1 217	20,7	1 140	19,0	-6,3
Total	5870	100	6007	100	2,3

Source : MEFP/ DRS SFD

Une baisse de 6 % de l'encours de crédit est passée de 1,34 milliard à 1,26 milliard FCFA entre 2012 et 2013. Cet encours correspond à 2 175 emprunteurs, soit un crédit moyen de 562 800 FCFA (contre 614 533 FCFA en 2012). Cette situation est due en partie à une baisse du montant des crédits et du nombre de crédits accordés aux femmes respectivement de 10% et de 2%. La part du sociétariat féminin ne représente que 10% des crédits accordés en 2013 (contre 11% en 2012). Néanmoins, on note une légère augmentation (3%) du nombre de crédits encours et du nombre de crédits accordés (6%).

Tableau 15. 2: Indicateurs clés du secteur de la micro finance dans la région de Kédougou

Indicateurs	2012	2013	Evolution en % entre 2012 et 2013
Encours de crédit (FCFA)	1 336 610 322	1 256 733 141	-6,0
Court terme	196 858 105	269 250 590	36,8
Moyen terme	50 825 537	54 364 682	7,0
Long terme	1 074 536 505	920 230 901	-14,4
Crédits en souffrances	14 390 175	12 886 967	-10,4
Encours d'épargne	1 099 649 658	1 234 909 229	12
Dépôts à vue	166 723 405	266 229 636	59,7
Dépôts à terme	166 297 896	163 923 233	-1,4
Autres dépôts	766 628 356	804 756 360	5,0
Emprunts	633 833 868	520 618 489	-17,9
Court terme	0	0	
Moyen et long terme	633 833 868	520 618 489	-17,9

Source : MEFP/ DRS SFD

XV.2.2 Répartition des crédits accordés par objet et par secteur d'activité

Le montant des crédits octroyés par les SFD qui se chiffre à environ 1,1 milliard en 2013, a légèrement progressé de 1,5% Par rapport à l'année dernière. La principale raison de ces crédits reste le financement d'équipement avec une part de 43% du total (contre 38% en 2012) et une hausse de 13,5% par rapport à l'année 2012. Les crédits à la consommation et de trésorerie ne représentent que, respectivement, 6% et 10% des crédits accordés par les SFD (contre respectivement 2% et 5% en 2012). Cependant, même s'ils ont une part relativement faible, il faut noter que ces deux derniers types de crédits ont connu une augmentation notoire entre 2012 et 2013. En effet, les crédits à la consommation ont presque triplé (159%) et les crédits de trésorerie ont presque doublé (90%).

Graphique 15. 1: Répartition des crédits par objet en 2102 et 2013 (en %)

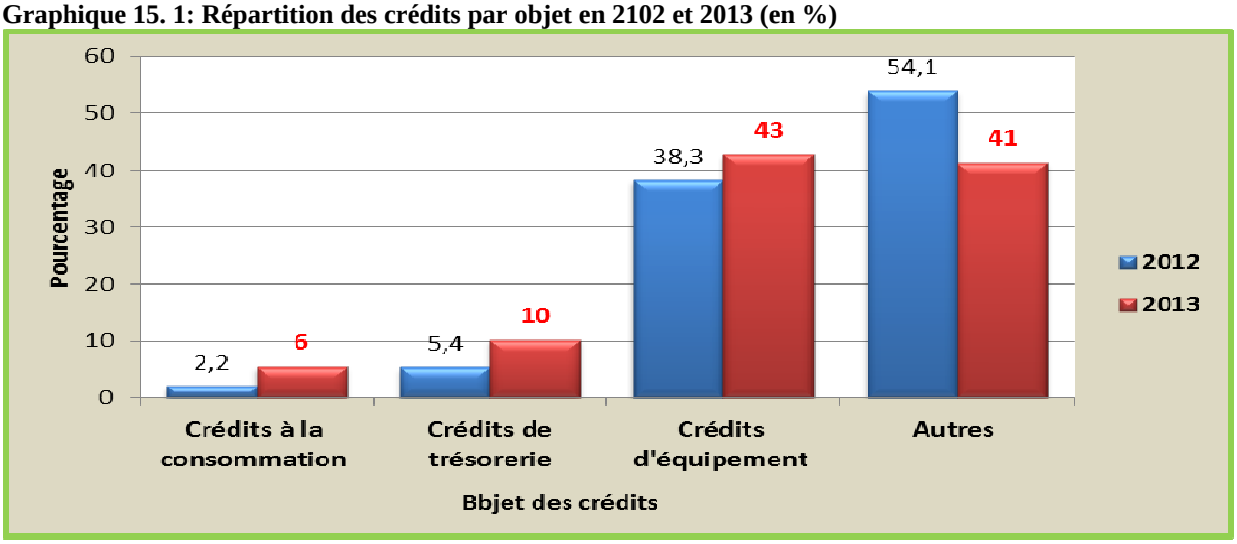

Les secteurs d'activités qui ont capté le plus de crédits en 2013 dans la région de Kédougou sont les secteurs du bâtiment et travaux publics ; de l'agriculture, sylviculture et pêche dont les parts représentent respectivement 30,5% et 15% du total des crédits octroyés (contre respectivement 2% et 12% en 2012). Par ailleurs, près de 9% des crédits alloués ont été injectés dans les secteurs du commerce, restauration et hôtellerie et 7% dans les secteurs du transport, entrepôts et communications. On constate toutefois une baisse drastique de 83% des crédits accordés au secteur des industries manufacturières qui passe de 10 à 2% entre 2012 et 2013.

Graphique 15. 2: Répartition des crédits par secteur d'activité en 2012 et 2013

CONCLUSION

Au vu du montant des crédits octroyés par les SFD aux particuliers et aux personnes morales, le développement du secteur de la micro finance et celui du secteur bancaire peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté dans la région de Kédougou. En effet, la micro finance peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à faibles revenus en leur permettant de financer leurs activités économiques et de subvenir à leurs besoins essentiels.

Cependant, malgré les avancés notoires dans ce secteur de la micro finance, il reste encore beaucoup de choses à faire dans la région de Kédougou pour augmenter le taux de pénétration de la micro finance surtout dans les zones rurales et promouvoir les micros entreprises et les PME.

ANNEXES

Tableau 14. 4: parc et taux de pénétration mobile des régions de la DRV-EST

Département	Population	Parc	Taux de pénétration (%)	Part du parc de la DRV-EST(%)
Kaolack	863 514	371 298	43,0	32,5
Tamba	707 729	257 548	36,4	22,6
Kédougou	151 357	100 861	66,6	8,8
Fatick	816 936	245 951	30,1	21,5
Kaffrine	605 460	166 334	27,5	14,6
DRV-EST	3 144 996	1 141 992	36,3	100

Tableau 1. 12: Population Département de Kédougou en 2013 selon le RGPHAE

AGES QUINQUENNAUX	DEPARTEMENT DE KEDOUGOU													
	COM. KEDOUGOU		BANDAFASSI		TOMBORONKOTO		DINDEFELO		NINEFECHA		DIMBOLI		FONGOLIMBI	
	MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE	
	Urbain		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect
0-4 ans	2 229	2 002	846	826	1 180	1 187	437	460	677	660	549	495	430	361
5-9 ans	1 973	2 000	919	873	1 030	1 002	410	438	695	661	536	507	432	384
10-14 ans	1 746	1 635	870	784	745	693	398	303	544	544	439	376	378	319
15-19 ans	1 830	1 654	660	562	709	716	297	279	404	337	283	284	251	211
20-24 ans	1 633	1 482	448	431	711	615	150	202	241	308	167	217	143	147
25-29 ans	1 370	1 328	318	388	612	472	170	180	230	297	155	206	115	152
30-34 ans	1 208	1 033	267	254	571	358	117	130	166	226	122	168	82	129
35-39 ans	1 028	779	258	297	430	276	147	146	174	213	137	152	97	136
40-44 ans	775	575	181	198	341	288	99	105	131	161	115	171	102	115
45-49 ans	580	435	183	202	265	192	77	81	105	140	93	117	65	83
50-54 ans	431	399	132	195	228	157	84	86	121	116	105	119	86	102
55-59 ans	315	278	138	165	147	88	60	74	80	83	69	80	57	77
60-64 ans	260	220	138	119	131	113	71	77	91	95	64	61	62	63
65-69 ans	189	169	83	68	85	61	45	22	48	44	40	31	40	38
70-74 ans	118	128	78	54	67	51	39	27	40	46	32	31	23	20
75-79 ans	56	61	24	23	26	28	18	8	21	8	17	12	15	19
80-84 ans	34	32	16	25	19	21	14	7	14	22	9	5	11	12
85-89 ans	13	16	8	3	11	2	3	1	3	5	0	2	1	2
90-94 ans	8	3	4	1	4	4	3	5	3	5	4	1	1	3
95-99 ans	5	12	0	0	3	2	2	1	1	2	0	0	0	0
100-104 ans	2	2	1	1	1	6	0	1	1	0	0	1	1	0
105-109 ans	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
110-114 ans	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0
Total	15 804	14 247	5 574	5 468	7 317	6 333	2 642	2 635	3 791	3 975	2 937	3 035	2 391	2 372

Tableau 1. 13: Population du Département de Saléméta en 2013 selon le RGPHAE

AGES QUINQUENNAUX	DEPARTEMENT DE SALEMATA											
	COM. SALEMATA		DAKATELI		KEVOYE		DAR SALAM		ETHIOLO		OUBADJI	
	MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE	
	Urbain		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect
0-4 ans	337	352	299	333	399	359	364	298	267	277	151	143
5-9 ans	369	334	305	323	362	394	362	325	320	294	223	201
10-14 ans	381	359	269	229	301	265	259	263	246	255	175	171
15-19 ans	380	336	199	171	174	214	161	195	138	138	103	101
20-24 ans	173	187	133	134	157	162	131	128	84	94	54	69
25-29 ans	177	148	119	142	142	174	113	137	91	114	57	62
30-34 ans	135	95	103	92	96	94	81	102	62	91	42	57
35-39 ans	108	109	71	102	107	124	96	97	72	88	47	58
40-44 ans	80	92	59	73	69	105	71	104	83	71	44	58
45-49 ans	54	84	46	74	60	83	65	82	37	72	40	26
50-54 ans	70	74	59	74	76	59	64	59	55	67	36	28
55-59 ans	47	42	33	59	40	47	34	42	38	38	24	29
60-64 ans	29	48	41	28	36	58	46	37	26	57	27	29
65-69 ans	21	26	25	16	38	22	33	28	29	37	14	13
70-74 ans	33	22	18	20	29	34	37	27	32	22	13	9
75-79 ans	6	12	9	5	17	9	6	12	9	7	3	4
80-84 ans	7	7	2	5	12	7	11	1	8	3	5	7
85-89 ans	3	5	0	2	1	4	0	4	3	2	2	3
90-94 ans	0	1	0	2	0	2	2	4	3	1	2	1
95-99 ans	0	2	0	1	1	1	1	0	0	1	0	1
100-104 ans	1	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
105-109 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110-114 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Total	2 413	2 339	1 790	1 885	2 117	2 218	1 937	1 946	1 604	1 727	1 063	1 073

Tableau 1. 14: Population du Département de Saraya en 2013 selon le RGPHAE

AGES QUINQUENNAUX	DEPARTEMENT DE SARAYA											
	COM. SARAYA		MEDINA BAFFE		BEMBOU		KHOSSANTO		MISSIRAH SIRIMANA		SABODALA	
	MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE		MILIEU DE RESIDENCE	
	Urbain		Rural		Rural		Rural		Rural		Rural	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect	Effect
0-4 ans	227	200	693	626	1 288	1 203	260	266	1 156	1 056	1 056	1 072
5-9 ans	184	189	520	544	1 050	1 089	201	200	891	868	776	787
10-14 ans	230	185	389	371	897	757	143	143	785	639	600	478
15-19 ans	223	132	260	320	610	612	104	126	649	613	592	524
20-24 ans	155	111	310	332	705	585	92	112	763	587	756	639
25-29 ans	107	105	295	279	655	545	65	100	783	498	838	524
30-34 ans	99	63	227	210	494	327	47	84	544	352	738	325
35-39 ans	69	49	168	159	378	315	56	82	379	249	542	237
40-44 ans	41	31	148	127	247	233	45	38	314	191	374	163
45-49 ans	42	39	100	90	248	231	44	53	251	149	228	119
50-54 ans	42	44	114	101	198	184	51	44	167	156	204	117
55-59 ans	17	30	83	52	140	120	32	22	160	77	131	64
60-64 ans	14	19	62	56	131	105	24	24	108	90	83	88
65-69 ans	18	18	42	23	66	61	20	11	57	52	60	32
70-74 ans	11	11	19	21	46	33	11	15	41	51	36	31
75-79 ans	5	8	7	5	21	18	9	5	18	19	19	14
80-84 ans	1	2	9	5	14	28	6	4	13	16	9	4
85-89 ans	2	0	0	3	3	3	3	0	8	2	4	1
90-94 ans	0	0	0	1	1	2	1	1	0	1	2	0
95-99 ans	0	0	2	4	2	0	0	0	2	0	1	0
100-104 ans	0	0	1	1	1	0	0	0	1	1	0	2
105-109 ans	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0
110-114 ans	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 488	1 238	3 450	3 331	7 194	6 452	1 216	1 330	7 091	5 666	7 049	5 219